



PROJET SOCIAL 2018-2022

du Centre d'Animation

Saint Jean

Agréé par La Caisse d'Allocations Familiales du Rhône
Pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2022



Sommaire

du Projet social du Centre d'animation Saint-Jean

SOMMAIRE DETAILLE DU PROJET SOCIAL.....	3
--	----------

METHODOLOGIE DE CONCEPTION DU PROJET SOCIAL PROPOSEE.....	6
--	----------

DIAGNOSTIC DU QUARTIER SAINT-JEAN CONDUISANT AUX OBJECTIFS DU PROJET SOCIAL.....	9
---	----------

EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2013-2017 : SITUATION DU CENTRE SOCIAL EN 2017.....	30
--	-----------

OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DU PROJET SOCIAL DE 2018 A 2022.....	57
---	-----------

Objectif général 1 : favoriser le lien social, l'ouverture sur les autres, l'inclusion de tous et les mixités.....	57
--	----

Objectif général 2 : Permettre à tous d'accéder à la culture, la découverte, l'épanouissement, et l'expression de sa citoyenneté.....	70
---	----

Objectif général 3 : Accompagner les habitants dans leur scolarité, leur insertion socio-professionnelle, et dans l'application de leurs droits.....	76
--	----

STRATEGIE DE GESTION ET DE PILOTAGE COLLECTIF.....	82
---	-----------

Objectif général 4 : Un pilotage participatif, coopératif, sain et efficace.....	82
--	----

Budget prévisionnel 2018 – 2022.....	85
--------------------------------------	----

ANNEXES : Partenaires de la conception du projet social.....	89
---	-----------

SOMMAIRE DETAILLE DU PROJET SOCIAL 2018- 2022 DU CENTRE D'ANIMATION SAINT-JEAN

METHODOLOGIE DE CONCEPTION DU PROJET SOCIAL PROPOSEE	6
REUNIONS DES PROFESSIONNELS ET DES BENEVOLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
REUNIONS DE CONCERTATION DES HABITANTS DU QUARTIER SAINT-JEAN	7
REUNIONS DE CONCERTATION DES PARTENAIRES DU CENTRE D'ANIMATION SAINT-JEAN	8
 DIAGNOSTIC DU QUARTIER SAINT-JEAN CONDUISANT AUX OBJECTIFS DU PROJET SOCIAL.....	9
Point de vue géographique et démographique	9
Point de vue historique	10
Point de vue sociologique	12
COMPOSITION DES FOYERS	12
SITUATIONS SOCIALES, PROFESSIONNELLES ET FINANCIERES DES HABITANTS.....	13
Services, vie sociale, économique et associative	15
INSTITUTIONS	15
VIE ASSOCIATIVE, CITOYENNE ET CULTURELLE	16
ENTREPRISES, COMMERCE	17
SANTE	18
Point de vue psychosocial : Les besoins exprimés par les habitants.....	18
1. DIAGNOSTIC RELATIF A L'AXE D'INTERVENTION : MIXITE, LIEN SOCIAL, INCLUSION DE TOUS	18
2. DIAGNOSTIC RELATIF A L'AXE D'INTERVENTION « OUVERTURE ET EPANOUISSEMENT, EMERGENCE CULTURELLE ET CITOYENNE »	23
3. DIAGNOSTIC RELATIF A L'AXE D'INTERVENTION : INCLUSION PAR LA FORMATION, L'INFORMATION, L'INSERTION PROFESSIONNELLE, ET L'ACCES AUX DROITS.....	26
SOURCES DES AVIS ET POINTS DE VUE DES HABITANTS ET DES PARTENAIRES CITES DANS NOTRE PARTIE « DIAGNOSTIC DU QUARTIER SAINT-JEAN ...L » - REFERENCES-	29
 EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2013-2017 : SITUATION DU CENTRE SOCIAL EN 2018.....	30
Les adhérents du Centre d'animation Saint-Jean : Chiffres clés	30
Point d'évaluation : Les adhérents du Centre d'animation Saint-Jean sont –ils représentatifs de la population du quartier Saint-Jean ?	31

Les activités du Centre d'animation Saint-Jean : Chiffres clés et évaluation par les habitants	34
PROJETS DEDIES AUX FAMILLES ET A LA PARENTALITE EN 2017	35
PROJETS DEDIES A LA PETITE ENFANCE : 0 A 6 ANS	37
PROJETS DEDIES A L'ENFANCE (7 – 11 ANS)	39
PROJETS DEDIES A L'ADOLESCENCE : 12 A 17 ANS	40
PROJETS DEDIES AUX ADULTES	43
PROJETS DEDIES AUX LIENS INTERGENERATIONNELS ET A LA CULTURE	45
BILAN ET PISTES D'EVOLUTION DES ACTIVITES	47
Ressources humaines	50
Situation financière	52
 OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DU PROJET SOCIAL DE 2018 A 2022	 57
AXE D'INTERVENTION 1 : Mixité, lien social, inclusion de tous	57
OBJECTIF GÉNÉRAL 1 : Favoriser le lien social, l'ouverture sur les autres, l'inclusion de tous et les mixités	57
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1.1 : Mettre en place des temps collectifs conviviaux, culturels et de loisirs	57
OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PARTENARIAUX 1.1	57
RESULTATS ATTENDUS 1.1	58
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1.2 : Préserver les mixités des genres, intergénérationnelles et socioculturelles	62
OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PARTENARIAUX 1.2	62
RESULTATS ATTENDUS 1.2	63
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1.3 : Adapter l'accueil aux besoins spécifiques	64
OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PARTENARIAUX 1.3	64
RESULTATS ATTENDUS 1.3	67
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1.4 : Sensibiliser contre les stéréotypes (racisme, sexisme, handicap...), valoriser le multiculturalisme et la laïcité	68
OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PARTENARIAUX 1.4	68
RESULTATS ATTENDUS 1.4	69
 AXE D'INTERVENTION 2 : Ouverture et épanouissement, émergence culturelle et citoyenne	 70
OBJECTIF GÉNÉRAL 2 : Permettre à tous d'accéder à la culture, la découverte, l'épanouissement, et l'expression de sa citoyenneté	70
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2.1 : Favoriser la découverte, la culture, et l'épanouissement	70
OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PARTENARIAUX 2.1	70

RESULTATS ATTENDUS 2.1.....	71
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2.2 : Faire émerger l'expression citoyenne	72
OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PARTENARIAUX 2.2	72
RESULTATS ATTENDUS 2.2.....	73
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2.3 : Accompagner l'engagement citoyen : bénévolat, projets collectifs portés par les habitants	74
OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PARTENARIAUX 2.3	74
RESULTATS ATTENDUS 2.3.....	74
AXE D'INTERVENTION 3: Inclusion par la formation, l'information, l'insertion professionnelle, et l'accès aux droits	76
OBJECTIF GÉNÉRAL 3 : Accompagner les habitants dans leur scolarité, leur insertion socio-professionnelle, et dans l'application de leurs droits	76
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3.1 : Accompagner les habitants à tous les âges dans leurs parcours de scolarité, de formation et d'insertion professionnelle.....	76
OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PARTENARIAUX 3.1	76
RESULTATS ATTENDUS 3.1.....	78
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3.2 : Soutenir et permettre l'accès aux droits des habitants	80
OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PARTENARIAUX 3.2	80
RESULTATS ATTENDUS 3.2.....	81
STRATEGIE DE GESTION ET DE PILOTAGE COLLECTIF.....	82
OBJECTIF GÉNÉRAL 4 : Structurer un pilotage participatif, coopératif, sain et efficace	82
OBJECTIF SPECIFIQUE 4.1 : Mener un travail d'équipe coopératif, bienveillant et cohérent	82
OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PARTENARIAUX 4.1	82
RESULTATS ATTENDUS 4.1.....	83
OBJECTIF SPECIFIQUE 4.2 : Améliorer la visibilité et la lisibilité du centre social, et prévenir son équilibre structurel	83
OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PARTENARIAUX 4.2	84
RESULTATS ATTENDUS 4.2.....	84
Budget prévisionnel 2018 – 2022.....	86
ANNEXES : PARTENAIRES DE LA CONCEPTION DU PROJET SOCIAL.....	90

METHODOLOGIE DE CONCEPTION DU PROJET SOCIAL PROPOSEE

Ce projet social est l'aboutissement d'un long cheminement collectif.

Les réunions pour le concevoir se sont tenues dès mars 2016, et jusqu'en juin 2018. Il était en effet initialement prévu de rendre ce projet à la Caf du Rhône en mars 2017, mais le Centre d'animation Saint-Jean a bénéficié d'un report d'un an, de par la vacance du poste de direction en CDI d'octobre 2016 à mars 2017. Fin 2017, du fait de nombreuses inquiétudes à éclaircir quant au budget prévisionnel des années à venir, l'association a pu avoir un délai de 3 mois, pour le rendre fin juin 2018.

La chargée de mission envoyée par la Fédération des centres sociaux du Rhône de mars 2016 à mars 2017, devenue directrice en CDI en avril 2017, a coordonné la conception collective du projet, avec une équipe globalement stable et motivée.

Réunions des professionnels et des bénévoles du Conseil d'Administration

De nombreuses réunions se sont réalisées, d'abord au sein de l'équipe de professionnels : De mars 2016 à juin 2018, 31 réunions ont eu pour objet la conception du projet social et du projet familles. Ces réunions ont rassemblé la grande majorité de l'équipe permanente, et plus régulièrement les responsables de secteurs d'activité. La pluridisciplinarité de l'équipe a permis de construire le projet en croisant les points de vue, et les spécificités de chaque public. Les réunions ont d'abord permis d'évaluer l'ensemble du fonctionnement du centre social (communication, gestion des ressources humaines...), puis de s'approprier en équipe, de manière formatrice, une méthodologie commune pour ce projet social.

L'équipe s'est ensuite préparée pour participer à l'animation des réunions de concertation auprès des habitants, puis des réunions avec les partenaires techniques.

Après avoir animé les réunions de concertation, l'équipe a travaillé à l'analyse des phrases exprimées, en les classant par thématiques.

Au sein du Conseil d'Administration, des membres ont participé aux réunions de concertation et au COPIL avec les partenaires institutionnels. Le projet a été également à l'ordre du jour de nombreuses réunions (14 au total d'avril 2016 à juin 2018), rassemblant tantôt l'ensemble du CA, tantôt des bénévoles du Conseil d'Administration en petit groupe.

D'une manière collective, l'équipe professionnelle et bénévole a ainsi évalué l'existant, diagnostiqué les besoins et les potentiels des habitants du quartier, et conçu les objectifs généraux et spécifiques du projet. Ce travail de formulation et de méthodologie lui a permis de s'approprier les objectifs du centre social d'une manière transversale.

L'équipe professionnelle s'est enfin attelée à la conception des résultats attendus et des indicateurs de réussite du projet. La réflexion collective sur ces derniers pour chaque objectif du projet social, et non pour chaque secteur par tranche d'âge, a permis de définir et s'approprier un cadre partagé par tous, sur toutes les activités.

Pour réaliser ce travail de conception, l'équipe a, d'une part, mis en acte ses compétences techniques, et ses connaissances de la population du quartier, ainsi qu'un grand engagement. D'autre part, sa réflexion collective s'est nourrie des concertations qu'elle a animées auprès des habitants adhérents, et des partenaires du centre social.

Réunions de concertation des habitants du quartier Saint-Jean

Le point de vue des habitants, sur ce que fait ou pourrait faire le centre social, est exprimé au quotidien auprès de l'équipe. Les professionnels et les bénévoles sont ainsi largement inspirés des paroles d'habitants pour représenter les besoins de ces derniers, et concevoir des projets adaptés.

Parallèlement aux nombreuses concertations informelles des habitants, le centre social a organisé des réunions formelles auprès des adhérents, officiellement en vue de la conception de ce projet social.

15 réunions de concertation spécifiquement dédiées à ce projet ont été animées auprès des habitants adhérents, par l'équipe professionnelle. Elles ont réuni au total 190 personnes différentes au centre social.

- 11 réunions ont été réalisées en petits groupes d'adhérents par projets : Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants, Lieu d'Accueil Enfants Parents / classe passerelle, Accueils de loisirs enfants, Accueils de loisirs et projets ados, sorties familiales, atelier sociolinguistique, pôle multimédia, atelier jeux parent-enfants, Bouquinette, gym douce, animations seniors. Dans chacun de ces 11 groupes, les participants ont été amenés à s'exprimer sur ce qu'il y a de positif (à continuer ou développer), ce qu'il y a de négatif (à arrêter, à mettre en place ou à améliorer) et pour quelles raisons.
- 2 réunions générales ont été réalisées auprès d'adhérents par tranches d'âge (adolescents, adultes). Les participants ont été amenés à répondre aux questions suivantes, en vue du projet social à venir : Que proposeriez-vous ? Pour répondre à quels besoins ? Dans quels buts ? Comment les habitants peuvent-ils s'impliquer ?
- 2 réunions ont été réalisées auprès des anciens habitants et des seniors, sur l'historique et l'évolution du quartier.



305 phrases exprimées ont ainsi été validées en collectif, par ces 190 habitants. Les phrases exprimées ont en effet été rédigées sur une affiche par les animateurs des réunions, à condition qu'elles aient l'adhésion de la majorité des participants à la réunion. Ce projet social s'est largement nourri des points de vue de nos adhérents. Dans ce dossier du projet social, les propos en bleu entre guillemets sont la copie exacte de ceux formulés et validés par les participants aux réunions.

Réunions de concertation des partenaires du Centre d'animation Saint-Jean

Parallèlement aux nombreuses réunions partenariales auxquelles l'équipe participe, le Centre d'animation Saint-Jean a organisé des réunions formelles auprès de ses partenaires institutionnels et associatifs, officiellement en vue de la conception de ce projet social.

12 réunions de concertation spécifiquement dédiées à ce projet ont été animées par l'équipe auprès des partenaires.

- 8 réunions ont invité les partenaires techniques sur les activités.

Elles ont réuni l'élu adjoint au Maire à la démocratie participative et aux centres sociaux, et 42 techniciens de différents services, représentant 12 structures : la Ville de Villeurbanne, la Caf du Rhône, la Métropole, l'école maternelle et primaire St Exupéry, le conseil de quartier, le Théâtre National Populaire, et les associations Fédération des centres sociaux, SLEA, Sport dans la ville, Voisins malins et ABC Diététique, Nous et Vous, agissant sur le quartier.

2 réunions générales ont réuni les partenaires techniques en septembre 2016 et en septembre 2017. Les participants ont été amenés à répondre aux questions suivantes, en vue du projet social à venir : Quelles actions le centre social pourrait proposer ? Pour répondre à quels besoins ? Dans quels buts ? Quelles autres structures peuvent agir ? Quels partenariats sont envisageables ?

6 réunions thématiques en petits groupes ont ensuite réuni fin 2017 les partenaires techniques sur les sujets suivants :

- Petite enfance 0-6 ans, loisirs et parentalité,
- Enfance 7-11 ans, loisirs et parentalité,
- Adolescence 12-16 ans , loisirs et parentalité,
- Lien social intergénérationnel, ouverture sur le monde et culture,
- Accompagnement scolaire et socioprofessionnel,
- Citoyenneté et mise en projet.

La liste des 42 des personnes externes ayant participé à ces 8 réunions rassemblant nos partenaires techniques se trouve en annexe 2 page 90 de ce dossier.

De surcroît, un COPIL – Comité de pilotage – s'est constitué en vue d'une réflexion et d'une validation collective entre les représentants des partenaires institutionnels - Ville de Villeurbanne, Caf du Rhône, Métropole, Etat – de la Fédération des centres sociaux du Rhône, et du Centre d'animation Saint-Jean. La liste des personnes ayant participé au COPIL se trouve en annexe 1 page 89 de ce dossier.

Le COPIL a réalisé 4 réunions en 2018 :

- 2 réunions autour de la situation financière du centre social et de son budget prévisionnel sur la période 2018-2022.
- 2 réunions de « débats d'enjeux » sur les objectifs généraux et spécifiques du projet social.

Ce projet social s'est largement nourri des points de vue de nos partenaires. Dans ce dossier, les propos en bleu entre guillemets, mentionnant les propos des partenaires techniques et ceux du COPIL, sont ceux qui ont été formulés lors de ces réunions.

DIAGNOSTIC DU QUARTIER SAINT-JEAN CONDUISANT AUX OBJECTIFS DU PROJET SOCIAL

Point de vue géographique et démographique

Le quartier Saint-Jean est situé dans la ville de Villeurbanne, au cœur de la Métropole du Grand Lyon. Situé à l'extrémité nord est de Villeurbanne, il est bordé à l'ouest par le reste de Villeurbanne, jouxtant la Doua et le quartier des Buers, de l'autre côté du canal de Jonage, et du boulevard périphérique Laurent-Bonnevay. Il est bordé au nord par l'autoroute A42 et le Rhône, et à l'est par la ville de Vaulx-en-Velin.

Il est doté d'espaces verts denses, de par ses rues bordées d'arbres, ses quelques squares, et ses jardins ouvriers.

En 2017, le quartier est constitué de 473 établissements, principalement des entreprises de construction et de fabrication, situés principalement dans le nord. 94% du parc immobilier d'entreprises est composé de locaux industriels. En 2014 le quartier est composé de 1080 logements situés principalement dans le sud du quartier.

S'étendant sur environ 120 hectares, il bénéficie à ce jour d'une faible densité de population, composée d'un peu plus de 4000 habitants : On décompte 2425 habitants au km² contre 9996 habitants au km² à Villeurbanne, soit 4 fois moins à Saint-Jean (Analyse des besoins sociaux à la définition d'une stratégie de développement social – Portrait socio démographique de Villeurbanne, 2015).

Cette densité va cependant à priori fortement augmenter. Le nombre d'habitants du quartier Saint-Jean est grandissant, à un rythme qui s'accélère.

En 2014, sur 147 192 habitants à Villeurbanne, le quartier Saint-Jean compte 4 099 habitants, soit 3% de la population.

Sa croissance démographique est actuellement très importante. De 2008 à 2013, le nombre d'habitants augmente de 5.6% d'augmentation, alors qu'il est de 1% dans la Métropole.

De nouveaux habitants s'installent dans de nouvelles résidences qui se construisent depuis 2009.

Le quartier Saint Jean est l'un des grands territoires de développement à l'échelle de l'ambition du Schéma de cohérence territoriale, et a été retenu pour la mise en œuvre d'un programme de renouvellement urbain d'intérêt national par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) en 2014. L'objectif du plan local d'urbanisme sur ce quartier est de *« renforcer le quartier Saint Jean et améliorer son insertion urbaine par une meilleure accessibilité, réorganiser et mettre à niveau les équipements compte tenu de la population à venir »* : L'ambition est de dénombrier 15 000 habitants sur Saint-Jean avec 3 000 logements neufs d'ici 2030. Il est donc prévu d'avoir une croissance de 275% de la population actuelle dans les 12 ans, soit de 23% par an.

63% des habitations sont des logements sociaux en 2011, et il est prévu par le PLUH d'atteindre 38% en 2030. Concernant les habitants actuels, la mobilité est plus faible qu'ailleurs : D'après « l'enquête d'occupation sociale de la résidence Saint-Jean », du bailleur EMH au 03/12/2015, le taux de rotation des ménages est faible : sur les 566 ménages locataires de EMH, 51% le sont depuis plus de 10 ans.

Point de vue historique

Lorsqu'elle accueille son premier maire en 1790, la ville de Villeurbanne est essentiellement agricole. Elle gagne en importance avec l'établissement en 1837 et en 1856 de digues, pour contenir le fleuve du Rhône et ses crues épisodiques. Dès la fin du 19^e siècle, Villeurbanne connaît un essor industriel, économique et démographique remarquable.

Le quartier Saint-Jean de Villeurbanne est, quant à lui, jusqu'aux années 1950, en zone marécageuse, et régulièrement inondé. D'après le document « Quartier Saint-Jean : L'essentiel » de la Maison des Services Publics, malgré des travaux d'assainissement, *« entre 1840 et 1955, onze grandes crues transforment le secteur en véritable lac empêchant toute urbanisation importante. (...) C'est en 1956 (création du réservoir du grand large) que les secteurs de Saint-Jean, et de Vaulx-en-Velin, sont définitivement protégés des crues. »*

Cependant, l'Histoire de l'eau suit son cours... Séparé du centre de Villeurbanne par la création du Canal de Jonage, le quartier Saint-Jean n'a pas connu le développement urbain du reste de la ville. Malgré tout, d'après des seniors, *« le canal, c'était un lieu de baignade, et un lieu de socialisation pour tout le monde ».*

Villeurbanne accueille dès le 20^{ème} siècle de nombreux immigrés. Alors que la ville a développé une forte activité ouvrière, le manque de main d'œuvre appelle de surcroît le développement de l'immigration.

Le quartier Saint-Jean est déjà, au début du 20^e siècle, un lieu de vie. Ses habitants, venant pour beaucoup des vagues d'immigration d'Italie, d'Espagne, du Portugal et d'Algérie, vivent dans des fermes, des chalets en préfabriqué et des cabanes, tous régulièrement inondés.

Le parc immobilier et l'aménagement du territoire ne sont en effet alors pas préparés à cet afflux de population. D'après Jean-Luc de Ochandiano, historien, la population villeurbannaise est alors confrontée à une importante crise du logement. C'est dans ce contexte qu'apparaissent ce qu'il nomme « les baraques » à Villeurbanne, notamment au nord-est de la commune. *« Ces habitations misérables, qui offrent une protection dérisoire contre le froid, n'ont ni eau ni électricité, (...) et hébergent quelques fois, en plus de leurs nombreux locataires, des animaux au sein même des logements (poules, chèvres, lapins) »* raconte l'historien. *« Dès 1925, le Préfet du Rhône fait le constat suivant : "Les nombreux étrangers attirés dans les communes industrielles de l'agglomération lyonnaise par le développement des diverses branches de l'industrie se sont trouvés dans l'impossibilité matérielle de se loger. Dans le voisinage des usines, tous les locaux disponibles ont été utilisés en vue du logement : hangars et entrepôts ont été transformés en dortoirs. Ce sont surtout les travailleurs nord-africains qui sont devenus les locataires de ces nouveaux logements [...]. Les Italiens et les Espagnols ont tout d'abord loué ou sous-loué un petit appartement suffisant pour loger les premiers occupants. Mais petit à petit, ils ont reçu leurs compatriotes, parents ou amis, venus après eux et le logement s'est trouvé surpeuplé. Dans la banlieue industrielle et sur des terrains vagues ou précédemment livrés à la culture, il a été édifié des baraques soit en bois, soit en matériaux de démolition. Ces constructions n'ont été accompagnées d'aucun des travaux indispensables pour assurer l'hygiène des maisons d'habitation : canalisations pour l'adduction d'eau potable, évacuation des eaux ménagères, fosses d'aisances " »* (Archives du RIZE : ADR, 5M126. Dossier « Baraques en bois de Villeurbanne », 1924-1928. Rapport du Bureau d'hygiène de Villeurbanne, 10/12/1923. Note de la préfecture du Rhône sur « les conditions matérielles d'existence des travailleurs étrangers »). De par ces conditions, la population immigrée n'est pas acceptée par certaines

franges de la population. Comme l'explique Jean-Luc de Ochandiano, *« peurs du bidonville et de l'étranger sont, dès cette époque, intimement liées. »* À la veille de la Seconde Guerre mondiale, le phénomène des « baraques » est surtout localisé à la périphérie de la ville de Villeurbanne.

Dans les années 1950, les bidonvilles prennent de l'ampleur sur le territoire villeurbannais, notamment dans la partie Nord et Est de la ville. Les Espagnols sont peu à peu remplacés par des Portugais et, surtout des Algériens. Ainsi le bidonville du Chaâba, à Villeurbanne au niveau de l'actuel Parc de la Feyssine, a accueilli dans ses « baraques » de 1954 à 1968, une vingtaine de familles immigrées d'Algérie, notamment d'anciens combattants pour la France. Du fait de sa localisation excentrée, ce lieu d'habitation est surnommé *« Chaâba »* par ses habitants qui signifie « trou », « patelin lointain » en arabe dialectal.

Quant au quartier Saint-Jean, jusqu'aux années 1960 encore, ceux et celles qui l'ont connu racontent : *« Ce n'étaient que des champs, c'était rempli de boue. Les gens vivaient dans des cabanes de jardin, des familles entières, avec leurs enfants, vivaient dans ces cabanes ».* *« Les habitants pêchaient dans le canal, soit par plaisir, soit par nécessité »* ⁽¹⁾. Durant la première partie du 20^e siècle, le quartier est alors bien fréquenté par les Villeurbannais de l'extérieur, pour ses guinguettes, ses 17 épiceries, ses jardins potagers ouvriers, et ses terrains sportifs. *« Il y avait une cohésion, c'était chaleureux »*, racontent des anciens. Le boulevard périphérique, appelé alors « Boulevard de ceinture » est initié en 1936, est achevé à la fin des années 1950. Les épiceries du début du siècle, quant à elles, disparaissent peu à peu, pour s'installer de l'autre côté du périphérique.

Pour favoriser la reconstruction, dans le prolongement d'une forte politique sociale engagée dans l'entre-deux guerres, la municipalité construit de grands programmes de logements à Saint Jean. Les premiers logements salubres et en dur datent de la fin des années 1960. D'après le document « Quartier Saint-Jean : L'essentiel » de la Maison des Services Publics, *« les chalets du Mens sont créés en 1967 par le Foyer Notre Dame des sans-abri ; la cité Saint-Jean et des logements rue des jardins sont construits en 1968. »* Ils accueillent ainsi, notamment, de nombreuses familles hébergées dans les « baraques », du quartier, et de l'extérieur, comme les habitants du Chaâba.

Au début, *« dans les années 1970, il n'y dans le quartier aucun service pour le public »*, se rappellent des seniors, *« exceptées des associations de locataires, des clubs de seniors, et quelques activités de judo, de football et de basket pour les enfants : pas de centre social, pas de service, pas d'école, pas de commerce ».* ⁽¹⁾. Le Centre d'animation Saint-Jean est créé en 1978, notamment grâce à l'implication de nombreuses femmes. La Maison des Services Publics ouvre en 1999.

Dans les années 1970, 1980, les anciens habitants s'en rappellent aujourd'hui encore, la convivialité et la mixité socioculturelle allaient de pair. *« Italiens, Russes, ex Yougoslaves, Espagnols, Maghrébins, Africains, Chinois... Tout le monde se mélangeait. Parmi les habitants il y avait des professeurs, des docteurs, des policiers... Il y avait une très bonne entente entre toutes les communautés, quelles que soient leurs religions : Juifs, musulmans, chrétiens, serbes, adeptes de la religion chinoise... 'Les gens des HLM' et des villas se mélangeaient. En juin, lors de la fête de Villeurbanne dans chaque quartier, toutes les mères s'impliquaient dans la création des chars. Tous les commerçants étaient impliqués bénévolement, pendant 8 jours de fête. Un bal nous réunissait à la fin, clôturé par le feu de la Saint-Jean. Lors des tournois, et pendant la vogue qui venait chaque année, tout le monde était dans le public. »*

⁽¹⁾. D'après certains habitants, *« Après les années 1980, cette entente a été fragilisée, notamment par les émeutes de Vaulx-en-Velin entre jeunes et policiers qui ont provoqué un*

éclatement à Saint-Jean. Cela a créé une fracture entre les habitants, certains ont souhaité partir du quartier, par peur » ⁽¹⁾. Il y a eu aussi beaucoup d'actes de délinquance et de criminalité, largement réduits à ce jour en 2018. Mais ce n'est pas ce que beaucoup d'habitants veulent retenir et maintenir. Dans les esprits des anciens habitants, le quartier reste marqué par l'ouverture et la convivialité entre tous : *« La force de Saint-Jean, c'est sa diversité. »* ⁽¹⁾. Son Histoire est également profondément empreinte de solidarité. *« Le chômage, la précarité, les difficultés... ça amène de la solidarité. L'histoire du quartier a créé de la solidarité, et les anciens la maintiennent »* ⁽¹⁾.

Point de vue sociologique

Composition des foyers

Concernant la population, elle reste marquée par une part importante de familles, souvent nombreuses, et donc d'enfants et de jeunes.

En 2016, la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône couvre 1131 allocataires en 2016 sur le quartier Saint-Jean, soit 2987 individus (les trois quarts des habitants). Parmi les allocataires en 2016, 52% sont des familles composées d'au moins un parent et un enfant, contre 61% en 2011. L'évolution s'explique par l'augmentation de la part des personnes isolées parmi les allocataires, qui passent de 32% à 40% de 2011 à 2016. La part des couples sans enfant reste stable (7 à 8%). Même si la part des familles parmi les allocataires a baissé à Saint-Jean, elle est de 52% alors qu'elle est de 42% à Villeurbanne.

Parmi ces familles à Saint-Jean, 34% sont composées d'au moins 3 enfants. Sur Villeurbanne et le territoire de la Caf du Rhône, elles sont 25%. 13% ont 4 enfants et plus, contre 8% à Villeurbanne et 6% sur la Métropole. Sur la zone du quartier en Politique de la Ville de Saint-Jean, 19% des ménages sont composés de 5 personnes et plus. La part de familles monoparentales parmi les familles reste équivalente à Saint-Jean et sur Villeurbanne (29%), légèrement supérieure au territoire de la Caf du Rhône (25%).

Le taux de monoparentalité de 15% des foyers d'après l'INSEE (2015).

La population de Saint-Jean est particulièrement jeune. Selon les indices de jeunesse, la proportion des habitants de moins de 20 ans par rapport à ceux de plus de 64 ans est doublée par rapport à celle de la Métropole.

Sur les 4099 habitants, les tranches d'âge de la population sont réparties comme suit (INSEE 2015).

- Population de moins de 3 ans : 223 personnes, soit 5.4%
- Population de 3 à 10 ans : 594 personnes, soit 14.5%
- Population de 11 à 17 ans : 481 personnes, soit 11.7%
- Population de 18 à 24 ans : 455 personnes, soit 11.1%
- Population de 25 à 64 ans : 1920 personnes, soit 46.8 %
- Population de plus de 64 ans : 426 personnes, soit 10.4 %

Sur Saint-Jean, 32% des habitants sont donc mineurs (21% à Villeurbanne), 10% ont plus de 65 ans (17% sur Villeurbanne).

Situations sociales, professionnelles et financières des habitants

Le quartier Saint-Jean de Villeurbanne est classé en Quartier prioritaire de la Politique de la Ville.

En 2015, sur plus de 4000 personnes habitant le quartier (4099 en 2014), 2193 vivent en zone Quartier Politique de la Ville (d'après l'INSEE), soit la moitié.

Pour présenter Saint-Jean du point de vue des revenus des habitants, en le comparant au reste du territoire dans lequel il est implanté, faisons parler les chiffres.

Les données suivantes se basent sur les déclarations de revenus annuelles 2014 des habitants, qui comprennent les revenus d'activité salariée ou non salariée, les indemnités de chômage, de maladie, des pensions d'invalidité ou de retraite ainsi qu'une partie des revenus du patrimoine.

Observons tout d'abord le « revenu médian par unité de consommation », c'est-à-dire, le revenu par habitant, qui se calcule en divisant les revenus de la population en deux parties égales, tel que 50 % de la population ait un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur -. En d'autres termes, la moitié de la population du territoire touche moins que ce revenu (et l'autre moitié, plus...)

Ce revenu par habitant est loin à Saint-Jean derrière celui du reste du territoire. Il est de 1 198 euros par mois dans le quartier, (c'est-à-dire que la moitié des habitants de Saint-Jean touche moins que 1198 euros), de 1 555 euros à dans le territoire de Villeurbanne, et de 1 717 euros dans celui du Grand Lyon : Comparé au revenu par mois d'un habitant de Saint-Jean, l'habitant de Villeurbanne perçoit 30% de plus que lui de revenus par mois, et l'habitant du Grand Lyon en perçoit 43% plus. En France, le revenu médian est de 1679 euros par mois (INSEE 2014), soit 40% plus haut que celui de Saint-Jean.

Considérons également le revenu des 10% des ménages les plus modestes : Il est de 678 euros par mois sur le quartier Saint-Jean, de 794 euros par mois sur la commune de Villeurbanne, de 861 euros sur la Métropole, et de 898 euros en France : Comparé aux revenus par mois des habitants les plus modestes de Saint-Jean, les habitants les plus modestes de la ville de Villeurbanne ont 17% de plus qu'eux de revenus par mois, les habitants les plus modestes du Grand Lyon en ont 27% en plus, et les français les plus modestes, 32% en plus.

Enfin, le revenu des 10% des ménages les plus aisés est de 1996 euros par mois à Saint-Jean contre 2800 euros à Villeurbanne, 3378 € sur la Métropole et 3105 euros en France : Comparé au revenu par mois des habitants les plus riches de Saint-Jean, les habitants les plus aisés de Villeurbanne ont 40% de plus de revenus par mois, les habitants les plus aisés du Grand Lyon en ont 69% en plus, et les français les plus aisés, 56% en plus.

Ces derniers chiffres témoignent d'une part d'une plus faible mixité de la population en termes de revenus, ou dit autrement, d'une relative égalité plus importante, sur le quartier Saint-Jean. Comparés entre les revenus des plus modestes et des plus aisés des habitants de Saint Jean, la différence va du simple au double : l'habitant le plus aisé touchant deux fois plus que le plus modeste (1.94 fois plus). Sur Villeurbanne, comme en France, l'habitant le plus aisé touche deux fois et demie plus que le plus modeste (2.5 fois plus) ; sur le Grand Lyon, la différence va du simple au triple (2.92 fois plus).

Ces chiffres annoncent d'autre part une précarité nettement plus grande à Saint-Jean que sur le reste du territoire local et national.

Depuis 1999, la part des ouvriers et employés est en baisse sur Saint-Jean, mais elle reste forte. Celle des cadres ou professions intermédiaires est en hausse, mais elle reste faible.

72% des actifs du quartier Saint-Jean sont ouvriers ou employés contre 43% sur Villeurbanne. 7% sont cadres, contre 23% sur Villeurbanne (INSEE 2014).

Parmi les allocataires de la Caf, 45% seulement ont un emploi en 2016, mais ils étaient 40% en 2014.

Il y a 556 demandeurs d'emploi début 2017 à Saint-Jean, soit près de 30% des actifs (Pôle Emploi 2017 - Insee : RP2014).

Parmi les personnes actives, elles sont 30% à être à la recherche d'un emploi (et inscrits sur les listes de Pôle emploi), contre 21% à Villeurbanne et 18% sur le Grand Lyon.

Parmi eux (source Pôle Emploi), les Demandeurs d'Emploi de longue ou très longue durée sont 66% à Saint-Jean, à peu près comme à Villeurbanne (63%).

Le nombre de demandeurs d'emploi n'a cessé de croître à Saint-Jean de 2008 à 2014. Cette augmentation touche principalement les demandeurs d'emploi non ou peu qualifiés (35% des demandeurs).

Parmi les allocataires en 2016, 56% ont des bas revenus à Saint-Jean, contre 47% à Villeurbanne et 38% sur le territoire de la Caf du Rhône.

La part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté est de 32% dans le quartier, et de 42% dans la zone classée prioritaire en politique de la ville ; elle représente plus du double de celle de la commune (18%), de la Métropole (15%), et de la France (14%).

71% des ménages du quartier ne sont pas imposés en 2015.

Le poids des prestations sociales dans les revenus est deux fois plus important sur Saint-Jean (14.4%) que dans la commune et 3 fois plus important que sur la métropole. 56% des allocataires CAF de Saint-Jean au 31/12/2017 reçoivent plus de 50% de leurs revenus en prestations sociales, contre 35% des habitants sur la Métropole.

Selon les chiffres du 31/12/2016 de la CAF du Rhône, sur 1131 allocataires résidant sur le quartier St Jean (soit 2987 personnes couvertes), 646 percevaient du RSA socle soit 57% de l'ensemble des allocataires. Ce taux est le double de celui de Villeurbanne (28%).

10% des allocataires ont un handicap et perçoivent une prestation d'invalidité à Saint-Jean, contre 7% sur Villeurbanne. Plus précisément, il y a 36% de plus d'enfants handicapés et 42% plus d'adultes handicapés à Saint Jean qu'à Villeurbanne. Concernant les enfants, chaque année, environ 20% des enfants de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant du centre social (accueillant une centaine d'enfants par an) présentent des troubles détectés du comportement.

Concernant les niveaux de qualification, 28 % (contre 18% sur Villeurbanne), ont un niveau de Formation infra CAP/BEP, et ce chiffre est de 35% (contre 28% sur Villeurbanne), lorsqu'il s'agit des demandeurs non ou peu qualifiés. En 2013, dans le quartier 52% des 15 ans et plus (non scolarisés), étaient sans diplôme (contre 29% en moyenne pour Villeurbanne). 75% n'ont pas le niveau bac, contre 46% sur Villeurbanne.

Enfin, parmi les habitants du quartier, les personnes immigrées (nées étrangères à l'étranger, qu'elles soient nationalisées françaises ou non), représentent un tiers des habitants de l'ensemble du quartier (33%), alors qu'ils représentent en moyenne 18% sur Villeurbanne, 14% sur la Métropole, et 9% sur la France. Un quart -25%- des habitants sont

étrangers (de nationalité étrangère), alors qu'ils sont 12% à Villeurbanne, et 9% sur la Métropole, et 6% en France. (INSEE 2015).

L'organisation, les codes et le langage propre à notre environnement administratif et institutionnel est complexe, à fortiori lorsque l'on ne possède pas tout le capital social, culturel et linguistique nécessaire (du fait de la précarité, le manque de maîtrise de la langue, etc.), comme c'est le cas de nombreux habitants dans le quartier St Jean.

Aujourd'hui, les populations déjà en situation de difficultés sociales subissent en plus la précarité numérique avec la dématérialisation des démarches administratives.

Ajoutés à la configuration enclavée du quartier, de nombreux obstacles entravent ainsi l'accès aux droits pour un grand nombre d'habitants.

Services, vie sociale, économique et associative

Aux côtés du Centre d'Animation Saint-Jean, il existe plusieurs structures actives sur le quartier Saint-Jean, implantées sur le quartier, ou intervenant de l'extérieur, sur les infrastructures du quartier. Parmi les manques les plus criants en termes de services en juin 2018, on note sur le quartier l'absence de crèche, de médecin généraliste, de lieu culturel, de transports en commun satisfaisants.

Institutions

Concernant les établissements scolaires, il y a l'école maternelle et primaire Saint Exupéry, et un collège (Simone Lagrange) nouvellement ré ouvert, mais dont la grande majorité des élèves habitent Vaulx en Velin, les collégiens du quartier Saint-Jean se rendant pour la plupart dans d'autres établissements, extérieurs au quartier, notamment Jean Macé à Lyon.

Aucune institution, exceptée la Ville par le biais de la Maison des Services Publics, n'a d'antenne locale sur le quartier Saint-Jean. La Mission locale, la Maison de la Métropole, la CPAM, la Caf et le service des impôts ne sont plus implantés au sein du quartier.

La Maison des Services Publics offre les services suivants en termes d'accès aux droits.

- « -Un lieu municipal d'accueil, d'écoute, d'informations et d'orientation à disposition des habitants et des professionnels sur le quartier
- Une délocalisation de certains services municipaux et un relais avec les différents services de la ville et les structures du quartier
- Possibilités de transmettre vos questions, vos remarques aux services concernés de la ville et recevoir des réponses
- Chargé de développement territorial pour le soutien aux projets et l'accompagnement des actions de développement social et urbain du quartier
- Contact et informations sur les activités du Conseil de quartier » (Plaquette : « Saint-Jean l'essentiel » de la Maison des Services Publics.

La Maison des Services Publics accueille les structures suivantes qui ont une permanence.

Centre Communal d'Action Sociale : Information et orientation afin de faciliter l'accès aux droits. Intervenant social sur rendez-vous.

Permanence de la Maison de Justice et du Droit : le 2ème et 4ème jeudi du mois, sur rendez-vous.

Vie associative, citoyenne et culturelle

Le Sport à Saint-Jean

Il existe plusieurs espaces de jeux et de sport : Gymnase Jean-Vilar, un espace 2-4 ans devant le Centre d'Animation, un espace 2-12 ans au sein de la résidence des Peupliers et un au sein de la résidence Les Chalets du Mens, un terrain multisport et une aire de jeux Place des Enfants du Monde (Cité St Jean) ainsi que trois terrains de football au cœur du quartier.

Structures actives sur le quartier :

Ville de Villeurbanne– Service des Sports : Activités sportives pour les enfants.

Judo Saint-Jean

Kyudo : tir à l'arc japonais (à partir de 15 ans).

Evènementiel sportif et culturel lyonnais – ESCL : Sports de combat

AS Futsal Villeurbanne

A.S Saint-Jean football : foot à 11, Entraînement sénior

FC Antillais : foot à 11.

MAIA SONNIER : foot à 11.

Union Chrétienne de Jeunes Gens (UCJG) : foot à 11.

LVR XII : Rugby à 13.

Basket Charpennes/Croix-Luizet

Sport dans la Ville : basket et foot pour les enfants.

Jeunes Sportifs Villeurbannais : musculation.

Rhône Sportif Omnisports : Boules, baby-foot, rugby, tennis, tennis de table

École de danse: compagnie Harry Albert

Asvel– Section Pelote Basque et Asvel- Section handball

La vie culturelle et sociale à Saint-Jean

Plusieurs associations et services sont implantés sur le quartier concernant la vie sociale. Cette année, un Conseil Citoyen se met en place : celui-ci est un espace nécessaire à l'expression de tous les habitants du quartier.

Il n'existe pas d'équipement ou de lieu culturel, néanmoins la Maison des Services Publics dispose d'un écran et d'un vidéo projecteur, qu'elle met à disposition des associations.

Structures actives sur le quartier :

Ville de Villeurbanne : ALAE, un ciné plein air par an, bibliobus.

Association Nous et Vous : Association de lien social, de convivialité et d'amélioration du cadre de vie des habitants de Saint-Jean

Association "les Chalets de Villeurbanne" : Association de locataires, de lien social, de convivialité et d'amélioration du cadre de vie des habitants de Saint-Jean.

Association Collectif Saint-Jean : Association des femmes, préparation de repas pour toutes manifestations.

Local Commun Résidentiel : (LCR) réservé aux associations du quartier pour les activités conviviales.

Association comorienne des ressortissants de Kandzilé en Rhône Alpes : L'association œuvre pour le renforcement culturel, la lecture et l'écriture de la langue française.

SLEA : De retour en mai 2018 après près d'un an d'inactivité sur Saint-Jean ; accompagnement de jeunes par des éducateurs spécialisés.

Voisins Malins : nouvellement implantés.

Lyon Métropole Habitat

Le Conseil de quartier : un espace de réflexion, de dialogue et d'actions. C'est un lieu où les habitants peuvent élaborer des projets, développer ou restaurer les liens sociaux, interpellier les élus et l'administration municipale et participer à la réflexion sur le développement et l'aménagement global du quartier.

Ecole Nationale de Musique : Interventions culturelles.

Théâtre National Populaire : Interventions culturelles.

La solidarité, l'insertion et l'environnement à Saint-Jean

Structures actives sur le quartier :

Projet Territoire Zéro chômeur / Entreprise Emerjean et association le Booster : Initiative nationale pour l'insertion, amorcée en 2016 à Saint-Jean.

« **Le Relais** » : Collecte de vêtements.

Association « Elise » : Protection de l'environnement et création d'emplois solidaires pour les personnes en situation de handicap.

Association « Envie » : économie circulaire et défense de l'environnement au service de l'insertion.

Lieux de culte

Mosquée et chapelle catholique.

Entreprises, commerces

En 2017, le quartier est constitué de 473 établissements, dont 188 ayant au moins un salarié soit 40% d'entre eux. Industrie et BTP représentent 54% des emplois, contre 18% sur Villeurbanne comme sur le Grand Lyon.

Les services aux particuliers quant à eux ne représentent que 6% des emplois sur Saint-Jean, contre 38% sur Villeurbanne, 37% sur le Grand Lyon (Source : Observatoire du Développement économique, de l'emploi et de l'insertion/Observatoire de Villeurbanne/Bureau Van Dijk – Fichier Diane Juillet 2016).

Concrètement sur le quartier, en juin 2018, en termes de commerces, il y a les puces du canal, le magasin d'alimentation « Viva Market », une boulangerie, un tabac, et quelques lieux de petite restauration. Auprès des particuliers, il y a un coiffeur pour hommes, un service de lavage de voitures, une casse automobile, ainsi qu'un service d'onglerie, de repassage, de couture et de petits travaux dans les appartements, par l'entreprise Emerjean du projet Territoire Zéro Chômeur.

Il n'y a plus de bureau de poste (mais un relais postal tenu par Viva Market), ni de distributeur d'espèces, ni de bureau de presse.

Santé

La Maison des Services Publics accueille les services suivants en termes d'accès aux soins.

Permanence Médiateur Santé les mardis matins sans rendez-vous

Permanence point accueil écoute jeunes : le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous : une psychologue pour adolescents tient depuis 2018 cette nouvelle permanence.

Au sein du Centre d'animation Saint-Jean accueille la **permanence PMI - Protection Maternelle et Infantile** - de la Métropole propose les services de soin suivants :

- Pesée du nourrisson le 1^{er} jeudi du mois, sans rendez-vous de 14h à 16h
- Consultation du pédiatre et vaccination, sur rendez-vous, 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 13h30 à 18h

En termes d'accès aux soins au sein du quartier, en juin 2018, il y a **une pharmacie, un kinésithérapeute et un infirmier. Il n'y a plus de docteur généraliste, ni dentiste.**

Point de vue psychosocial : Les besoins exprimés par les habitants

1. Diagnostic relatif à l'axe d'intervention : Mixité, lien social, inclusion de tous

1.1 Situations justifiant l'objectif spécifique « Mettre en place des temps collectifs conviviaux, culturels et de loisirs »

Tous les habitants interrogés, ainsi que nos partenaires, s'accordent sur le besoin de lien social sur le quartier Saint-Jean.

D'après les adolescents, *« il faudrait donner l'occasion aux parents qui ne connaissent pas, de se rencontrer : les parents sortent moins souvent donc ils se rencontrent moins »* (1).

Les habitants de tous âges souhaitent *« se divertir ensemble », « se retrouver », « s'amuser et se réunir »*. D'après eux, dans le quartier, *« il n'y a pas d'espace de jeux », « il n'y a pas d'autre structure, à part quelques associations de bénévoles, et la Maison des Services Publics qui met des salles à disposition ». « Le centre social est le poumon du quartier, il n'y a rien d'autre »*. (1).

Les adolescents ont *« besoin de s'amuser, jouer ensemble »*, besoin d'activités collectives, notamment *« pour ceux qui ne sont pas occupés les weekends »*. Ils souhaitent *« de l'animation, même pendant les soirs de vacances dans le quartier »*.

Les parents ont aussi besoin de se retrouver seulement entre adultes, parallèlement à leurs besoins de temps en famille. *« Mettre de l'ambiance, faire des choses, apprendre à se connaître, passer un moment sans les enfants : chacun s'ignore, on se croise et on ne se connaît pas. Quand il y a les enfants au milieu c'est plus difficile de se rencontrer »* (1). Parallèlement, des activités réunissant parents et enfants sont également attendues, pour

pouvoir se rencontrer entre parents : « *la mixité se développe entre adultes, via les enfants* » (1).

Les habitants attendent du centre social qu'il développe des événements collectifs, ouverts à tous : « *pour qu'il y ait du brassage, du mélange, créer une cohésion entre les habitants, de la convivialité, redonner de l'énergie* ». « *Il y a plein d'activités pour les adhérents du centre social, mais pas assez pour les autres habitants* » (1). Le manque de garde d'enfant, faute de structures existantes dans le quartier et de moyens financiers, peut également empêcher les adultes de s'offrir des temps pour eux, parce qu'ils ne peuvent laisser leurs enfants seuls. Les gens souhaitent « *des activités jeux avec garde d'enfants pour que tout le monde puisse participer. Faire des fêtes, des activités pour adultes, des repas partagés : Les fêtes c'est le partage !* » (1).

Les habitants expriment enfin le besoin de pouvoir se rassembler autour de projets en commun, créés et mis en place d'une manière collective, pour se rencontrer en agissant ensemble. « *Les initiatives d'habitants, accompagnées par le centre social, ça créé du lien* » (1).

1.2 Situations justifiant objectif spécifique « Développer les mixités des genres, intergénérationnelles et socioculturelles »

Le manque de communication entre tous, notamment entre habitants qui ne se connaissent pas, est déploré, du fait du manque de structures existantes et d'occasions organisées, mais aussi des différences de modes de vie et de comportements des habitants.

Le centre social a « *un rôle de veille, de maintien du lien social* » (4). Cependant il est compliqué de décrire la situation du quartier en termes de lien social, étant donné la complexité et l'unicité de chaque situation. Pour les partenaires techniques, il y a besoin de « *lutter contre l'isolement* » (4), et notamment il y a « *beaucoup de personnes isolées chez les seniors* » (4). Pour les seniors, « *il manque de lieux de rencontre et de temps pour se connaître, comme les repas* » (1). Néanmoins, « *certains seniors ne veulent pas se mélanger* » (1).

D'après les habitants interrogés, d'une manière générale, excepté pour certains seniors, le lien social est déploré moins dans la sphère privée, qu'entre habitants du même quartier qui ne se connaissent pas. « *Les gens ne se mélangent pas. On parle aux gens que l'on connaît* » (1). D'après les adolescents, « *les habitants ne sortent plus* » (1).

Entre anciens habitants, des liens de solidarité et même d'amitié sont restés, inébranlables face à la mutation du quartier. « *De bons liens existent entre anciens, depuis longtemps. La solidarité, l'entraide sont très fortes entre nous* » (1). Les partenaires techniques en témoignent aussi : « *Ce quartier c'est un village : tout le monde se connaît, il y a de la solidarité* » (4).

Le manque d'interconnaissance et de liens est identifié principalement entre les anciens et les nouveaux habitants. « *Les nouveaux arrivants ne rencontrent pas les anciens, sauf un peu au centre d'animation* » (1).

« *L'accueil des nouveaux arrivants* » est une priorité pour nos partenaires techniques, à fortiori devant la « *transformation future du quartier* » : Il faut « *anticiper la modification du quartier dans le cadre du projet urbain* » (4).

Pour les habitants de tous âges, « *la mixité générationnelle est à favoriser* » (1). D'après les partenaires techniques, « *il manque de mixité générationnelle dans les immeubles* » (4).

Les rythmes de vie selon les tranches d'âges, et les situations sociales et familiales qui leur sont associées, sont évoqués pour expliquer les séparations, dans l'espace et le temps, des habitants en petits groupes. *« Il y a plusieurs temps dans une journée : Les gens se rencontrent selon leurs rythmes. Les mamans se retrouvent entre elles aux heures de sortie de l'école place des enfants du monde, les personnes âgées sortent faire leurs courses le matin, puis se retrouvent sur les bancs l'après-midi, les jeunes sont sur le centre commercial »*⁽¹⁾. L'espace de lien social du quartier est ainsi souvent vécu comme limité à quelques aires réduites, au sein d'espaces accessibles déjà très restreints.

Pour beaucoup d'habitants, le peu d'espace libre qu'offre le quartier pour la socialisation est encore réduit par des sentiments d'insécurité, face à certains habitants d'une certaine tranche d'âge. *« Le problème, c'est l'appropriation de l'espace du centre commercial par des jeunes adultes du quartier et d'autres quartiers »* ⁽¹⁾. *« Des jeunes qui squattent le quartier, ça fait peur, ça crée de l'insécurité, et du coup il n'y a pas de mélange »* ⁽¹⁾. *« Ces jeunes restent là, il y a beaucoup de chômeurs »* ⁽¹⁾. Ce manque de mélange n'implique pas pour autant d'agressivité ou de conflits intergénérationnels. *« Il y a beaucoup de jeunes, on a beau dire ce qu'on veut, ils respectent les vieux. »* ⁽²⁾ nous dit un senior habitant de longue date.

Pour favoriser le lien social, il faudrait donc, d'après les habitants du quartier, non seulement prévenir le chômage et la délinquance, avoir un lieu encadré pour ces jeunes, mais aussi *« rendre l'espace du quartier aux habitants ; continuer les événements collectifs, notamment à l'extérieur »*. *« Il faudrait sensibiliser les adultes sur le fait que les jeunes ne sont pas tous des casseurs. »* ⁽¹⁾.

Le lien social entre habitants de sexes opposés est aussi à préserver et développer. Les parents apprécient *« l'intérêt du centre social porté pour l'accès aux loisirs pour les filles »* ⁽¹⁾, et signifient qu'*« il n'y a pas de problème de lien entre filles et garçons chez les ados »* ⁽¹⁾.

D'après les adultes qui se sont exprimés sur la question, entre adultes, *« de par les traditions culturelles les femmes et les hommes ne se mélangent que peu, mais il n'y a pas de conflit ni agression plus qu'ailleurs »*. *« Les femmes ont toujours été impliquées dans le quartier, et le sont toujours, ce sont elles qui sont les plus actives dans les Conseil d'Administration des associations locales. »* *« Il n'y a pas assez d'hommes qui s'impliquent dans le centre. »* *« Il faudrait développer la mixité hommes-femmes dans les activités. »* ⁽¹⁾.

Enfin, les possibilités temporelles de socialisation sont différentes, selon les situations professionnelles. *« Il faut que tout le monde puisse se rencontrer : ceux qui travaillent et les autres. »* ⁽¹⁾ *« Il manque d'activités après 18h pour les gens qui travaillent »* ⁽¹⁾.

« Pour vivre ensemble il faut se rencontrer. Donc forcément, moins de manifestation culturelle, moins de manifestation tout cours, ça empêche les gens de se rencontrer. A l'heure d'aujourd'hui on se rencontre où ? A la sortie de l'école, quand on a des enfants ; mais quand on n'a pas d'enfant, moi par exemple j'ai 22 ans, je n'ai pas d'enfant. Où est-ce que je rencontre les gens ? au centre social. » ⁽²⁾

La partie de ce diagnostic « Situations sociales et financières des habitants », explique qu'il y a moins d'écarts entre riches et pauvres, dans le quartier qu'ailleurs. Pourtant la différence entre les situations est identifiée par les habitants, notamment de par le type de logements. Les modes de vie différents, ou perçus comme tels, structurent les identités et les différences faites entre des catégories de la population du quartier. Ces différences faites se mesurent à l'aune des liens sociaux se créant dans le quartier. Autrement dit, tant le manque de lien social renforce cette différenciation faite au sein du quartier, tant le lien social la déconstruit. *« Le seul endroit à Saint-Jean où il y a cette interaction, cette*

interactivité entre des gens qui viennent de la cité, d'autres qui viennent du quartier un peu résidentiel, c'est bien ce centre d'animation. » (2) Le centre social, d'après les habitants, *« il y a vraiment des jeunes du quartier qui le fréquentent, il y a d'autres gens qui habitent dans les villas qui viennent aussi, et c'est vraiment le seul endroit où il y a une communication, où il y a un échange, des rencontres qui peuvent se faire. »* (2)

« Il faut trouver des clés, des outils qui font qu'on puisse se rencontrer, on puisse se voir, on puisse se parler, que tu saches qui je suis, que je sache qui tu es, que je te juge par toi-même, ta personne, pas ta communauté, ou ce que je pense que tu es... que des suppositions. » (2)

Enfin, le besoin de lien social et de mixité se fait sentir entre les habitants du quartier et ceux de l'extérieur. De par son enclavement, son manque de services et de vie culturelle, peu de gens se rendent à Saint-Jean, si ce ne sont les professionnels travaillant dans le quartier, ou les anciens habitants venant voir leurs proches.

Les adolescents ont besoin de *« rencontrer des jeunes d'autres quartiers et d'ailleurs »* (1), alors même que leurs collèges sont situés à l'extérieur. Ils souhaitent organiser des *« tournois de foot inter-quartiers, pour découvrir comment se comportent les ados des autres quartiers... »* (1).

Les partenaires privilégient l'accompagnement vers la mobilité, à l'extérieur du quartier. Pour le COPIL, le centre social doit autant que possible *« rendre accessibles les équipements de Villeurbanne pour que les familles se saisissent de l'existant, être un passeur pour qu'elle puissent y retourner seules »* (3).

1.3 Situations justifiant l'objectif spécifique « Adapter l'accueil aux besoins spécifiques »

Pour tous les partenaires, le Centre d'animation Saint-Jean, de par l'importance de son activité et son agrément, doit donc s'adapter aux situations financières des familles, et à l'ensemble des problématiques spécifiques rencontrées sur son territoire d'intervention. Ainsi, il doit accueillir, d'après le COPIL, *« une population représentative de celle du quartier »* (3).

Pour le COPIL, il faut veiller à *« ne pas renforcer les inégalités »* : *« une situation différente demande un traitement différent, adapté aux besoins pour viser les mêmes résultats »* (3).

Au sein de de l'Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants du centre social (accueillant au moins une centaine d'enfants de moins de 4 ans par an), chaque année, environ 20% des enfants présentent des troubles du comportement détectés : agitation physique excessive, difficultés particulières à intégrer un cadre et/ou à jouer à des jeux libres, mise en danger, troubles alimentaires, troubles du sommeil, problèmes relationnels affectifs, sentiments d'insécurité importants, besoins d'attachement, enfants qui ne bougent pas, ne parlent pas, ne pleurent pas, qui sont très introvertis, ou présentant des troubles du spectre autistique.

Les partenaires techniques rappellent aussi la problématique de *« la violence physique dans la famille »* sur laquelle le centre social doit jouer un rôle de relai pour les victimes.

Pour les adhérents également, le centre social doit veiller à adapter son accueil à tous les besoins, et notamment, avec leurs mots, aux *« gens ne savant ni lire ni écrire »*, personnes *« handicapé(e)s »*, *« enfants ayant des difficultés de comportement car leurs mères sont débordées (familles monoparentales) »*, personnes *« pauvres »*, *« personnes isolées restant chez elles »* (1).

Les liens sociaux sont d'après le COPIL, nécessaires pour tous les habitants, et permettent aussi de « *prévenir ou amortir les incivilités* » (3).

« *Le centre social est un partenaire essentiel pour la cohésion territoriale sur le quartier* » (3).

1.4 Situations justifiant l'objectif spécifique « Sensibiliser contre les stéréotypes (racisme, sexisme...), valoriser le multiculturalisme et la laïcité

Au sein du quartier, comme dans de nombreux quartiers en Politique de la Ville, la question du « communautarisme » se pose à demi-mots. D'après certains partenaires techniques interrogés, le centre social pourrait proposer par exemple « *une fête des pays, des temps forts pour présenter sa culture, des évènements pour valoriser les cultures présentes sur le quartier* ». Cela, pour prévenir « *le manque de mixité, de tolérance entre les communautés, le racisme : pour lutter contre le communautarisme* » (4).

D'après les partenaires du COPIL, le centre social devrait accueillir des familles ayant des ressources financières différentes, représentées par des quotients familiaux variés, représentatifs de ceux de la population du quartier, au sein de chaque secteur d'activité. Concernant la mixité, le centre social doit *veiller à ne pas produire ou reproduire des inégalités dans son fonctionnement, ni être stigmatisant en reproduisant des stéréotypes. Il doit être accessible à tous*, mais ne doit pas faire d'« *injonction à la mixité* ». « *Il est différent d'accueillir, d'accompagner une initiative de fête valorisant la culture d'un ou plusieurs pays, et de la provoquer* ». « *Il faudrait rassembler sur ce qui fait commun : par exemple l'école, la parentalité, l'accès aux droits ...* » (3).

Pour certains habitants, « *les communautés se mélangent moins dans la vie quotidienne que sur les activités du centre social.* »

Le racisme est ressenti par certains habitants, mais moins au sein du quartier, qu'à l'extérieur. « *Les gens ressentent le racisme de la part de la société. Quand on sort du quartier, on sent des regards méprisants parce qu'on porte le voile* » (1). « *Il y a beaucoup de stéréotypes sur les musulmans, ils font peur* » (1). « *On a beau nous dire qu'on est français, on nous fait bien ressentir les origines de nos parents.* » (2) Les attentats perpétrés en France ces dernières années ont pour beaucoup d'habitants interrogés, accentué et aggravé la stigmatisation de la « communauté » musulmane. « *L'actualité, ça n'aide pas à vivre ensemble, au contraire. Ça a encore plus dispersé les gens (...) Un musulman peut être assimilé à un terroriste...* ». « *C'est fatigant, c'est usant, c'est dévalorisant ; d'avoir à se justifier de choses dont on n'a pas à se justifier, de la barbarie de certains psychopathes.* » (2)

A l'intérieur du quartier Saint-Jean, comme ailleurs, d'après une senior, « *il faudrait sûrement qu'il y ait un peu plus de tolérance de part et d'autre des habitants* » (2). Comme l'explique un enfant, « *moi par exemple, je suis né ici, pas autre part et même si j'étais né autre part, j'ai le droit de venir ici en France. La France c'est pas interdit. La France elle n'est pas à la France en fait. Elle est publique.* » (2).

Comme le crie l'adolescent de Saint-Jean, sur la scène du Théâtre National Populaire de Villeurbanne en 2017 et en 2018, (« Si on se disait tout ») : « *Liberté, égalité, fraternité ! Vous êtes où ? (...) On les cherche tous.* »

Cependant, à Saint-Jean, cette devise française, et les valeurs de tolérance et d'altruisme qui sont en accord avec elle, prennent encore le dessus, pour assurer la continuité de l'ouverture d'esprit et de la solidarité historiques de ce quartier. D'après ses habitants, « *le*

quartier est exemplaire pour la solidarité qui y règne.» (1). « Aujourd'hui il y a une bonne entente entre les anciens, quels que soient leurs pays d'origine. Plusieurs origines sont représentées dans le quartier. Il y a une vraie solidarité entre voisins de toutes origines quand il y a un problème. Ce qui manque aujourd'hui, c'est la mixité sociale et économique » (1).

C'est à l'extérieur du quartier Saint-Jean, que nombreux habitants ressentent ainsi de la stigmatisation, de par leur lieu d'habitation. *« Là où je travaille, je ne dis pas que j'habite à Saint-Jean Villeurbanne, je dis que j'habite vers le marché des antiquaires ! » (2).*

Le quartier Saint-Jean, quartier « sensible », habite de nombreuses personnes sensibles à l'image négative véhiculée par les médias, sur les quartiers dits « populaires », « prioritaires ». *« On ne voit que le pourcentage de gens qui salissent, qui ternissent notre image. Il y a 95% de gens biens dans ce quartier ou dans tous les quartiers de France. » (2).*

Cette stigmatisation est ressentie de la part de la société civile, du fait de l'appartenance au quartier. A Saint-Jean s'ajoute à un sentiment d'inégalité de par le manque de services aux usagers sur le quartier. *« A Saint-Jean, on est abandonné, nous on ne nous connaît pas, on ne fait même pas partie de la carte. » (2)*

2. Diagnostic relatif à l'axe d'intervention « Ouverture et épanouissement, émergence culturelle et citoyenne »

2.1 Situations justifiant l'objectif spécifique « Favoriser la découverte, la culture, et l'épanouissement

« A Saint-Jean il n'y a rien, on s'ennuie » (2) nous dit un papa. « L'aspect culture, musique, cela manque dans le quartier » (1) nous dit un autre.

Au peu de structures sur le quartier Saint-Jean, s'ajoutent les problèmes de mobilité qui ne facilitent pas l'accès à la culture et aux loisirs. En effet, d'après les partenaires techniques, *« peu de familles ont deux voitures » (4), et « entre les gens du voyage, les gens sans permis, et les autres problèmes de mobilité, il est compliqué de s'organiser en termes de transport » (4).*

Pour les habitants, *« non seulement Il n'y a rien dans le quartier, mais en plus il y a un problème de bus : il ne passe pas assez souvent, il est en retard, il y a beaucoup de temps de trajet ». (1) « On s'est tous inventé un bus le dimanche matin, c'est le 11, nos deux jambes ; on les prend et on marche jusqu'au bus au pont de Cusset » (2).*

Le manque d'ouverture sur l'extérieur est ressenti par les habitants, pour qui l'obstacle majeur reste la précarité financière. *« Karting, trampoline... ces activités sont proposées aux alentours de Lyon mais nous ne pouvons pas la faire par manque de budget » ; « c'est trop cher de partir à l'étranger », « c'est trop cher de voyager sans le centre social » (1) déplorent les adolescents. Les habitants souhaiteraient réaliser « des sorties au théâtre pour les adultes, et faire découvrir le théâtre aux enfants : avec le centre social, pour être accompagnés et pour une aide financière » (1). D'après les partenaires techniques, de nombreuses familles de Saint-Jean ont en effet « des difficultés financières pour partir en vacances » (4). La jeunesse pâtit particulièrement de ce manque d'ouverture, et attend du centre social la possibilité de sortir du quartier, de « découvrir d'autres mondes » (1). Les adolescents souhaitent « manger dans des restaurants étrangers en France pour découvrir d'autres spécialités », « découvrir le milieu aquatique » ou bien « découvrir d'autres*

endroits » voire « découvrir d'autres pays » (1). Ils veulent aussi des possibilités de se découvrir eux-mêmes : « Faire des épreuves pour découvrir son potentiel : « Il n'y a pas d'endroit pour découvrir son potentiel » (1).

Pour les jeunes comme les moins jeunes, les adhérents s'accordent sur le fait qu'il faut *« ouvrir l'esprit aux gens, que le centre d'animation ne propose pas d'activités au rabais, mais de la qualité car il n'y a rien d'autre » (1).* Pour une réelle émergence culturelle, les habitants insistent : le centre social doit *« continuer à proposer des activités de qualité » (1).*

Parallèlement à l'ouverture, les habitants recherchent des espace-temps pour s'épanouir, prendre soin de soi, avoir simplement du plaisir. Les adolescents recherchent des *« sensations fortes »,* les adultes ressentent le *« besoin de décompresser »,* le *« besoin de souffler » : « La vie n'est pas facile, on galère pour ceci pour cela ». « La vie est compliquée, les parents ont besoin de temps pour eux » (1).*

Enfin, pour les partenaires techniques, il faut favoriser pour tous le bien-être et la santé, non seulement psychologiques, mais aussi physiques. Il faut notamment *« favoriser l'activité physique » (4).*

Les habitants interrogés en sont d'ailleurs conscients. Les adolescents souhaitent *« un city-stade dans le quartier, pour ne pas rester jouer à la « play » et devenir gros » (1).* Les seniors apprécient le cours de gym du centre social, parce que *« ça assouplit, ça détend, ça fait du bien à la tête et au corps, on dort mieux, ça remplace les médicaments » (1).*

2.2 Situations justifiant l'objectif spécifique « Faire émerger l'expression citoyenne »

Les habitants de tous âges ont besoin de s'exprimer en tant que citoyens, sur leur société, d'échanger pour s'ouvrir à d'autres points de vue et s'informer, de déconstruire et reconstruire leurs points de vue... Des temps d'échanges collectifs, animés d'une manière participative, demandent donc à être mis en place.

Au cœur des réalités sociales du quartier, le centre social a également, d'une manière générale, un rôle de *« veille et d'alerte » (3),* d'après le COPIL. Pour cela, le centre social se doit d'être un lieu accueillant la parole. La disponibilité de l'équipe, et ses compétences, pour écouter et répondre aux situations vécues, doivent être adaptées à la multitude des problématiques rencontrées.

Si l'un des axes majeurs de cette veille sociale et celui de *« l'accès aux droits » (3),* le centre social accueille enfin aussi la parole d'habitants qui ont envie de s'exprimer, de témoigner, de donner leur avis, tant pour donner une autre image du quartier, que pour le faire évoluer. Des adolescents par exemple, disent souhaiter *« une rencontre avec le maire de la ville pour appuyer leur demande de création de city stade » (1).* Ce projet a été entendu et demandera à être accompagné. Cette expression a en effet besoin d'être remontée. Comme ils le disent eux-mêmes, *« les habitants ont besoin d'être écoutés » (1).* Beaucoup attendent une amélioration de par les projets de rénovation du quartier, en termes de services notamment. Ils attendent aussi d'être entendus. Sans trop y croire.

Beaucoup d'habitants, notamment des anciens, se plaignent de ne pas être assez entendus par les pouvoirs publics. *« On bavasse dans le vide, on ne nous écoute pas » (1).* Deux habitantes expliquent : *« Le temps de l'administration de nos politiciens, de tous ceux qui décident, il n'est pas comme le nôtre, nous, on voudrait tout et tout de suite, donc il faut attendre, il faut expliquer tout ça aux gens ». « La difficulté c'est la temporalité. Il y a des choses qui sont en train de changer mais c'est très lent, il y a des choses qui changeront de*

toutes manières parce que le quartier est amené à changer, mais la problématique c'est qu'il faut qu'il y ait un investissement des habitants » (2). L'investissement des habitants se nourrit aussi de la perspective de changements, et de possibilités d'avoir un rôle, une part de parole, une prise en compte de leur avis, au sein de ces changements. Une concertation participative n'a de sens que si elle concerne des champs de modifications possibles grâce à elle. Si l'expression de l'opinion n'est pas suivie d'actes, cette expression peut s'affaiblir, ou se transformer. *« Cela fait plus de 30 ans que le conseil de quartier se bat pour les transports, mais on nous répond gentiment que nous ne sommes pas assez rentables pour le Sytral, donc qu'est-ce qu'on peut y faire, nous ? » (2)* interroge une habitante.

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier, d'après les partenaires techniques, le centre social doit être acteur, *« en termes de concertation avec les habitants sur la vision du futur quartier » (4).* Rappelons que le projet urbain prévoit, comme expliqué dans notre partie « Diagnostic du quartier (...) / Point de vue géographique et démographique », de passer de 4000 habitants actuellement, à 15 000 habitants d'ici 2030. Pour le COPIL, *« le centre social n'étant pas maître d'ouvrage, ni responsable de la concertation prévue de la population, il pourrait participer en mobilisant les citoyens sur les instances de concertation », et « participer à la remontée des propositions et des besoins concernant le projet urbain » (3).* La participation du centre social à la concertation des habitants dans le cadre du projet urbain, devra être méthodologiquement et stratégiquement cohérente, et ne porter, comme sur l'ensemble de ses actions participatives, que sur des champs du possible du pouvoir d'agir des habitants.

2.3 Situations justifiant l'objectif spécifique « Accompagner l'engagement citoyen : bénévolat, projets collectifs portés par les habitants »

Si les familles souhaitent *« plus de places de garde d'enfants », et « des possibilités de garde avant 8h30 et après 18h », c'est « pour participer aux activités, pour aller travailler, pour prendre soin de soi » mais aussi « pour s'impliquer dans la vie du quartier » (1).* C'est pourquoi beaucoup d'adhérents apprécient de *« participer à la vie du centre social » (1).*

Parmi les projets qu'ils aimeraient monter, outre des sorties et des voyages en groupe, les habitants souhaitent réaliser des événements favorisant le lien social, et des actions solidaires.

Les plus jeunes ne manquent pas d'idées de projets solidaires : *« Aider ceux qui ont faim : organiser une collecte de « plats cuisinés pour les redistribuer » ; « recueillir chez les gens des choses qu'ils ne veulent plus pour redistribuer à ceux qui en ont besoin » ; rendre service aux personnes, les aider, faire de bonnes actions » ; « faire un projet de solidarité type chantier en Afrique... » (1).*

Pour les partenaires techniques, le centre social doit *« accompagner le pouvoir d'agir », être « un lieu ressource habitants / professionnels pour accompagner les actions collectives » (4).*

Pour les membres du COPIL, le centre social doit développer *« l'accompagnement des initiatives d'habitants » : « Plus nous sommes dans des quartiers avec des problématiques lourdes, plus ce pouvoir d'agir et la possibilité d'avoir des projets et de les développer est importante » (3).* Il y a *« un enjeu d'émancipation »* des habitants, à *« ne pas penser à leur place, mais les doter de ressources humaines, intellectuelles, d'imagination pour les accompagner. Ne pas non plus briser des initiatives par des grands systèmes technocratiques » (3).*

3. Diagnostic relatif à l'axe d'intervention : Inclusion par la formation, l'information, l'insertion professionnelle, et l'accès aux droits

3.1 Situations justifiant l'objectif « Accompagner les habitants à tous les âges dans leurs parcours de scolarité, de formation et d'insertion professionnelle »

D'après tous les acteurs interrogés, l'accompagnement de la scolarité est un besoin très important sur le quartier Saint-Jean. De par les situations sociales, beaucoup de parents manquent d'outils (formation, connaissance de la langue, de l'institution scolaire, des parcours de formation...) pour accompagner leurs enfants dans leur scolarité, et cela dès la toute petite section de maternelle.

Aussi, pour une minorité de familles, le « *décrochage scolaire* »⁽⁴⁾ est, d'après les partenaires techniques, un risque important pour certains adolescents du quartier – une quinzaine en mai 2018-.

Pour certains partenaires techniques, parmi les jeunes demandeurs d'emploi, les quelques jeunes inactifs restant dehors dans le quartier ont d'abord souffert de l'échec scolaire, et par la suite de désaffiliation. Il y a donc besoin d'« *accompagner ces jeunes* », et il faudrait « *leur offrir un lieu ressource accessible, même dans la période creuse –en août- par rapport à l'école, les stages, l'emploi, l'accès à l'informatique* »⁽⁴⁾.

La partie « Diagnostic (...) / Situations sociales, professionnelles et financières des habitants » de ce dossier justifie à elle seule le besoin d'accompagner les habitants de tous âges dans leurs parcours de scolarité, de formation et d'insertion socio professionnelle. En effet pour rappel, sur 4000 habitants il y a 556 demandeurs d'emploi début 2017 à Saint-Jean, soit près de 30% des actifs. 35% d'entre eux ne sont pas ou peu qualifiés. 52% des habitants de 15 ans et plus sont sans diplôme, 75% n'ont pas le niveau bac. Enfin, 33% des habitants sont immigrés.

Les chiffres de la participation – volontaire- des habitants aux activités d'accompagnement à la scolarité, à l'apprentissage, à la recherche de formation et d'emploi, parlent d'eux-mêmes, au vu du nombre de participants sur certains projets du Centre d'animation Saint-Jean sur l'année 2017 :

127 enfants et 42 adultes différents ont eu accès à la lecture à la Bouquinière.

Sur l'Établissement d'Accueil des Jeunes Enfants, des places sont réservées aux enfants, dont les parents ont besoin d'un mode de garde dans le cadre de leur parcours d'insertion professionnelle ; 29 enfants sur les 127 accueillis ont bénéficié de ces places.

Les projets Passerelle, sur la petite enfance, ont facilité l'intégration et l'apprentissage de 61 enfants de moins de 6 ans sur l'Établissement d'Accueil des Jeunes Enfants et l'accueil de loisirs, et 52 enfants de 2 ans sur l'école maternelle.

32 enfants du CP au CM2, et 43 adolescents de 6^{ème} et 5^{ème}, ont participé à l'accompagnement à la scolarité durant l'année 2017.

215 personnes ont réalisé au moins un entretien avec l'un de nos deux conseillers en insertion socio professionnelle en 2017. Parmi elles, 103 personnes ont été accompagnées dans un dispositif d'accompagnement renforcé (PLIE ou PMIE) destiné aux personnes les plus éloignées de l'emploi. Les résultats de ces 103 accompagnements renforcés en 2017 sont les suivants : 316 « mises en action » (informations collectives, prestations Pôle-emploi,

ateliers collectifs, Forums emploi...) ont été réalisées ; 58 personnes sont entrées en emploi, à travers 179 Contrats à Durée Déterminée dans l'année et 9 Contrats à Durée Indéterminée ; 23 personnes sont entrées en formation.

En outre, en 2017, 182 demandeurs d'emploi ont participé à l'atelier Accès à l'emploi (tous les lundis) au Pôle multimédia. 23 autres personnes ont participé à un atelier d'initiation informatique. 181 autres personnes ont participé à l'accès numérique accompagné (tous les mardis et mercredis) au Pôle multimédia.

Parmi les bénéficiaires volontaires des projets d'insertion du centre social auprès des adultes, les jeunes adultes de moins de 25 ans ont une place importante. Alors que 455 jeunes habitent le quartier Saint-Jean, soit 11% de la population, le centre social décompte 121 participants de 18 à 24 ans aux actions suivantes en 2017.

- 57 jeunes sur l'atelier Accès à l'emploi au Pôle multimédia, soit 31% des 182 personnes reçues.
- 33 jeunes sur l'Accès numérique accompagné au Pôle multimédia, soit 18% des 181 personnes reçues, exclusivement sur la recherche d'emplois, de stages, et de formations.
- 31 jeunes reçus en entretien par un conseiller de la PEF, soit 27% des 112 personnes hors dispositif.

Concernant l'atelier socio linguistique, 16 heures d'atelier sont organisées par semaine, hors vacances, et réparties en 5 modules par groupes de niveau : Grands débutants (depuis septembre 2017) ; débutants ; niveau intermédiaire ; niveau avancé ; cours du soir pour les personnes en emploi ou en formation. Sur l'ensemble des cours, en 2017, 64 personnes ont été accueillies et 12 ont validé des examens. Fin décembre 2017, la liste d'attente sur les ateliers sociolinguistiques est de 20 personnes.

3.2 Situations justifiant l'objectif spécifique « Soutenir et permettre l'accès aux droits des habitants »

Dans le cadre de l'accès numérique accompagné, l'animatrice responsable du Pôle multimédia a accueilli, sur 181 personnes en 2017, 128 adultes différents de 18 à 65 ans. Concernant les raisons de leur utilisation du pôle multimédia, parmi ces 128 adultes, 73 ont utilisé le pôle dans le cadre de la recherche d'emploi (soit 57% d'entre eux), 45 avaient un besoin en termes d'accès aux droits (soit 35% d'entre eux), et 10 y sont allés tant pour l'accès à l'emploi que pour l'accès aux droits (soit 13% d'entre eux).

En termes d'utilisation du matériel mais aussi et surtout de capacité à maîtriser l'accès aux sites des services publics, certains se sentent particulièrement perdus, cumulant la non maîtrise de l'outil numérique et des dispositifs administratifs.

Au-delà des obstacles du tout numérique, l'accès aux droits est une problématique prépondérante chez une partie importante de notre public, « invisibles » bien visibles au centre social. Nous avons répertorié par thème les entretiens effectués par les salariés du centre social, avec les habitants, concernant l'accès aux droits. 925 entretiens au total sur l'année 2017, hors entretiens faisant partie des activités ou entrant dans des dispositifs d'insertion. Sur 925 entretiens entre des habitants et 10 salariés différents, répertoriés en 2017, 521 concernent l'accès aux droits sociaux et à l'emploi, soit 56%. 305 concernent l'autonomie sociale, soit 33%. 73 concernent le logement, soit 8%. 26 concernent la santé, soit 3%.

Par ailleurs, 70 familles ont été reçues dans le cadre du Point Info Enfance (tenu par la coordinatrice du pôle petite enfance en binôme avec la responsable municipale du Relai d'Assistantes Maternelles).

En 2017, 44 personnes ont été reçues par l'Ecrivain public au centre social (d'abord une jeune en service civique, puis la référente familles et responsable de projets adultes depuis septembre 2017).

La psychologue du centre social a reçu 14 mères différentes au Point Ecoute Parentalité.

112 jeunes adultes ont été écoutés et conseillés durant le Temps d'écoute et d'accompagnement.

Ainsi, le Centre d'animation Saint-Jean possède diverses portes d'entrée s'offrant aux habitants pour être écoutés, conseillés et accompagnés.

Les obstacles à l'accès à la formation, à l'emploi, au numérique sont vécus par de nombreux adultes. Pour rappel, d'après les données relatées dans notre partie « Diagnostic (...) / Situations sociales, professionnelles et financières des habitants », parmi les allocataires Caf en 2016, 56% ont des bas revenus à Saint-Jean. La part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté est de 32% dans le quartier, et de 42% dans la zone classée prioritaire en politique de la ville. 57% de l'ensemble des allocataires du quartier sont bénéficiaires du RSA socle.

De par la précarité financière, beaucoup ont simplement besoin d' *« un ordinateur en libre-service pour casser la fracture numérique, tout le monde n'a pas un ordinateur et une imprimante chez lui. Cela permet de gagner du temps »* (1).

Ensuite, la connaissance des outils numériques, de plus en plus demandée de par les usages actuels, notamment par les services de la fonction publique, n'est pas acquise par tous. *« Maintenant tout est sur Internet, les papiers, les rendez-vous et tout, on ne comprend rien, ça prend la tête ! »* (1).

La non maîtrise des outils numériques et des services administratifs publics associés amène ainsi de plus en plus des problèmes d'accès aux droits pour les individus concernés, et pour leurs familles.

Pour les partenaires techniques, *« l'accès aux droits, l'accès au numérique »* (4) sont des besoins associés. Il faut accompagner *« les habitants les plus éloignés de l'accès aux droits et des institutions »* (4).

Pour le COPIL également, parallèlement à l'accès à l'emploi, *« l'accès aux droits »* et à *« la connaissance de ses droits »*, *« la fracture numérique »*, mais aussi *« l'apprentissage du français »* (3) sont des priorités. L'axe de travail actuel principal sur le territoire est l'état des lieux des services et le développement des interactions complémentaires et des coopérations entre structures accueillant le public.

La non maîtrise de la langue française concerne parallèlement une part importante de la population (33% d'immigrés). La formation à la langue, l'apprentissage des codes, de la culture et des usages, sont absolument nécessaires à l'inclusion et l'insertion socioprofessionnelle des personnes. L'apprentissage du français peut par ailleurs donner lieu à une certification formelle, le certificat B1, donnant accès à la nationalité française.

Enfin, l'accès aux droits inclue dans certains cas la lutte contre les discriminations. Des cas de discrimination peuvent être vécus, ou vécus comme tels, du fait de la zone d'habitation, de la confession (port du voile...) ou des origines. Une part des habitants vit des expériences qui ont besoin d'être écoutées, remontées, accompagnées en termes d'accès aux droits.

« On se sent exclu si on dit où on habite. Je pense que ça marche par zone, et ça je trouve ça injuste » (2) explique un jeune adulte.

Sources des avis et points de vue des habitants et des partenaires cités dans notre partie « Diagnostic du quartier Saint-Jean ...I » - références-

(1) : Paroles des habitants, lors des réunions de concertation des habitants adhérents ou fréquentant le Centre d'animation Saint-Jean, dans le cadre de la conception de ce projet social

(2) : Paroles des habitants, tirées du film « De l'autre côté », documentaire créé en 2017 par le Centre d'animation Saint-Jean dans le cadre de ses actions d'Emergence culturelle et d'Accompagnement de la citoyenneté : Ecrit, réalisé et monté en binôme Wahid Chaïb - responsable Culture et Liens intergénérationnels du Centre d'animation Saint-Jean -, et Arnaud-Emmanuel Veron – Les metteurs en lien -.

Lien : <https://vimeo.com/2339543/8e624d5859>

(3) : Paroles des partenaires, tirées des réunions du « COPIL – Comité de pilotage - » autour de la conception du projet social 2018-2022, composé de représentants des structures partenaires suivantes : Ville de Villeurbanne, Caf du Rhône, Etat, Métropole Grand Lyon, Fédération des centres sociaux du Rhône, et Centre d'animation Saint-Jean (cf. Annexe 1 : Liste des partenaires ayant participé au COPIL)

(4) : Paroles des partenaires, tirées des réunions de concertation animées auprès des partenaires techniques (institutions et associations), dans le cadre de la conception de ce projet social (cf. Annexe 2 : Liste des participants aux réunions de concertation des partenaires techniques)

EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2013-2017 : SITUATION DU CENTRE SOCIAL EN 2018

Les adhérents du Centre d'animation Saint-Jean : Chiffres clés

384 familles sont adhérentes au centre social en 2017, (322 en 2016).

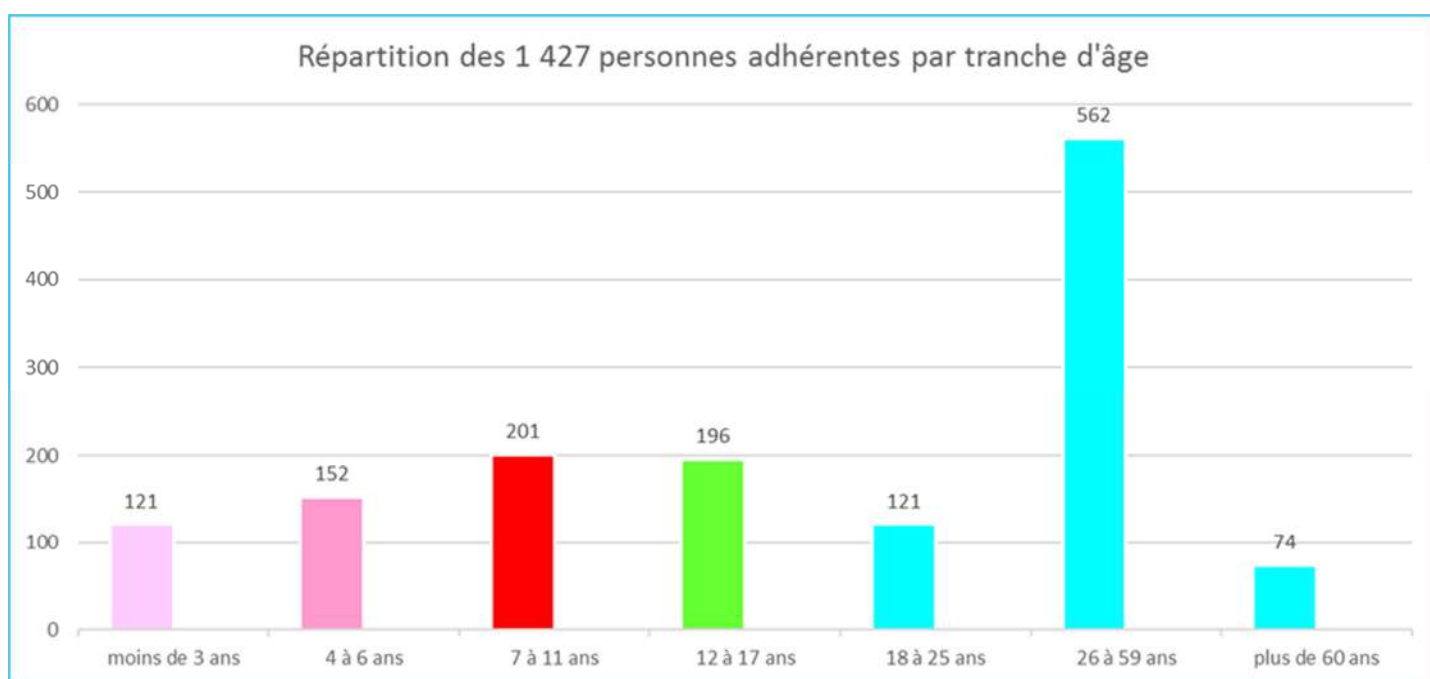
Au sein des 384 familles adhérentes, 1427 individus se sont inscrits à une activité durant l'année. Nous les appelons les « personnes adhérentes ».

En plus des adhérents, de nombreux habitants participent aux activités du centre social sans nécessairement d'adhésion, notamment dans les projets suivants : Projets Passerelle à l'école maternelle, Lieu d'Accueil Enfants Parents, Café parents à l'école primaire, animation de proximité, Permanence Emploi Formation, temps d'écoute et d'accompagnement des jeunes, accès aux droits, événements... Cependant, l'équipe du centre social les a (presque) tous décomptés : 3925 individus ont participé au moins une fois aux activités en 2017.

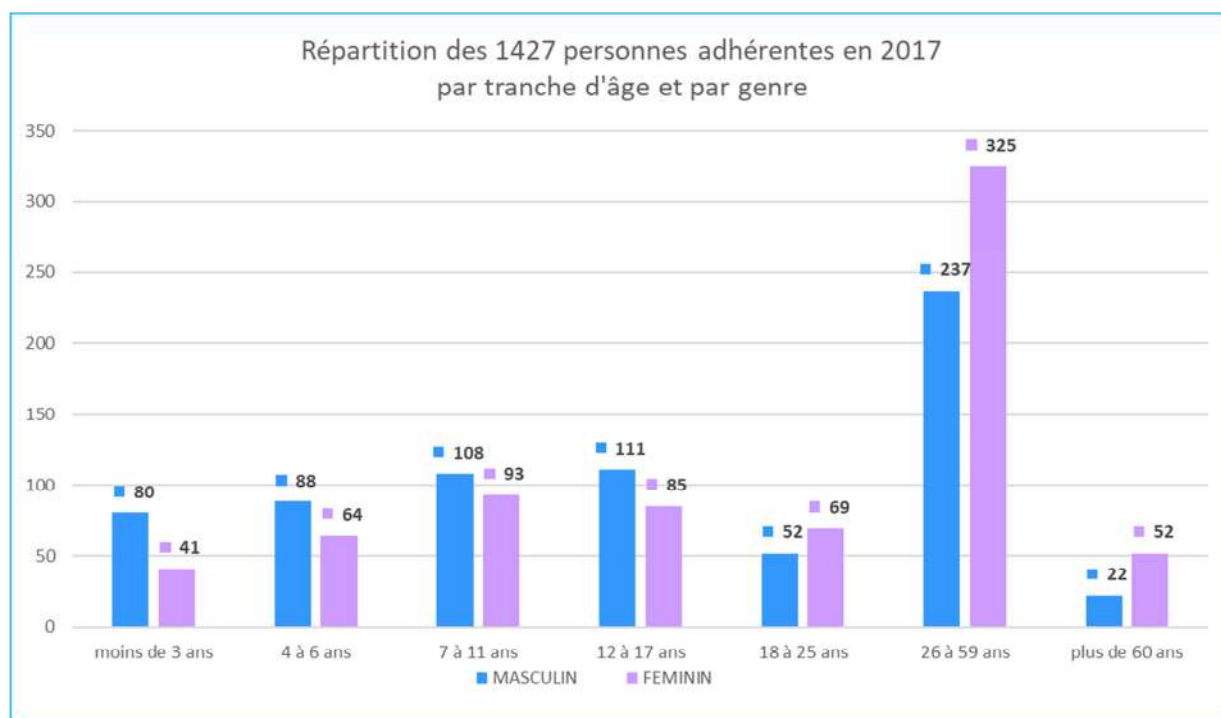
Nous les appelons « les participants ».

Parmi les 3925 participants, 48 % sont mineurs, 52% sont majeurs.

Parmi les 1427 personnes adhérentes, 47 % sont mineures. 53% sont majeures.



Parmi les personnes adhérentes de tous âges, 49 % sont de sexe masculin, 51 % sont de sexe féminin.

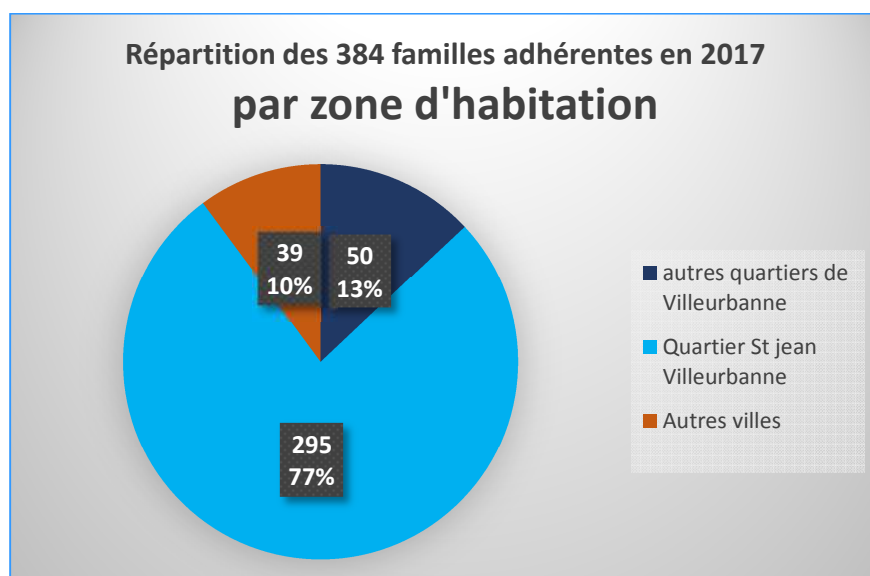


Point d'évaluation : Les adhérents du Centre d'animation Saint-Jean sont –ils représentatifs de la population du quartier Saint-Jean ?

Cette question a été posée au sein du COPIL, comité réuni autour du projet social 2018-2022, composé de représentants des structures partenaires suivantes : Ville de Villeurbanne, Caf du Rhône, Etat, Métropole Grand Lyon, Fédération départementale des centres sociaux, et Centre d'animation Saint-Jean. Nous tentons ici d'y répondre.

Zone d'habitation

77% des adhérents habitent le quartier Saint-Jean, 90% Villeurbanne.



Tranches d'âge

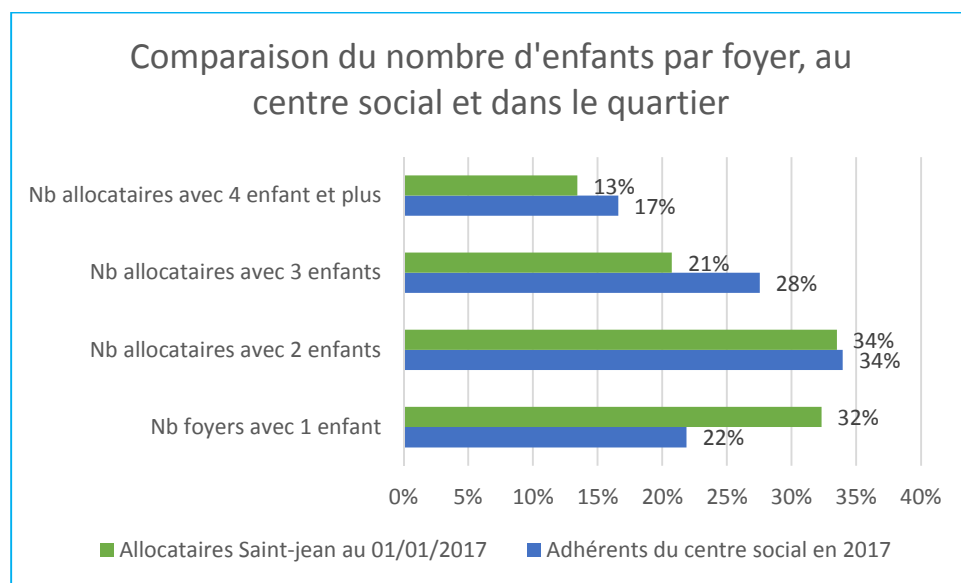
A Saint-Jean, la population est plus jeune qu'ailleurs comme le décrit, notre partie « Diagnostic... Point de vue sociologique/ Composition des foyers » page 12.

Sur l'ensemble du quartier Saint-Jean, d'après l'INSEE, 32% des habitants sont des mineurs. Au centre social, 47% des personnes adhérentes sont mineures.

Cela s'explique d'une part par le nombre conséquent d'activités touchant des enfants et des familles au centre social. Les adhérents ne sont pas sur ce point représentatifs de la population du quartier.

Sur le quartier Saint-Jean (parmi les allocataires Caf au 01/01/2017), 48% des foyers sont sans enfant, 52% ont au moins un enfant. Parmi les adhérents du centre social, 23% des foyers sont sans enfant, 77% ont au moins un enfant.

Cela s'explique d'autre part par le fait que les enfants sont souvent accueillis par fratries au centre social, qui bénéficie particulièrement aux familles nombreuses. En effet, parmi les familles à Saint-Jean, 66% ont 1 à 2 enfants, et 34% ont 3 enfants et plus. Au centre social, 56% ont 1 à 2 enfants, et 44% ont 3 enfants et plus.



La sur représentation des familles ayant plus de 3 enfants au centre social peut être considérée comme un indicateur de réussite de l'intégration des familles ayant le plus besoin d'activités.

Concernant les adultes, rappelons que beaucoup ne sont pas adhérents mais participent aux activités du Centre d'animation Saint-Jean, notamment sur les temps d'écoute et d'accompagnement, et sur les projets d'insertion socio professionnelle.

Les jeunes adultes (18—25 ans), qui constituent 11% de la population du quartier Saint-Jean, sont bien représentés car ils sont 8.5% des adhérents du Centre d'animation Saint-Jean.

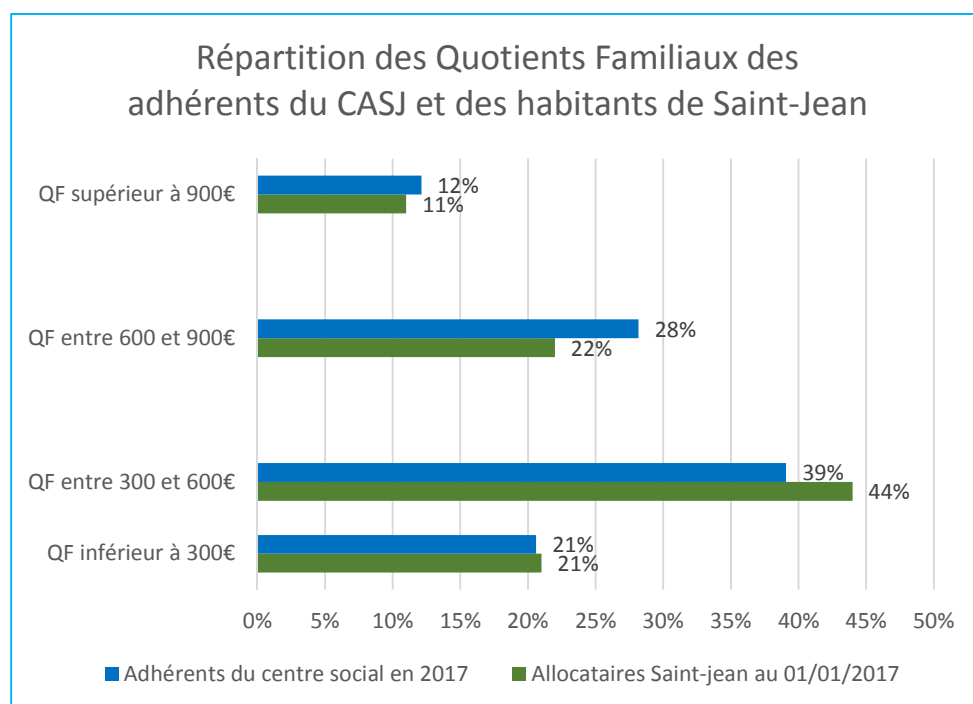
Par contre, concernant les seniors : les plus de 64 ans représentent 4% de nos adhérents, alors qu'ils représentent 10% sur le quartier. L'augmentation de la part des seniors parmi les

adhérents est ainsi à développer, notamment si l'on les considère comme souvent plus fragiles, plus isolés ou ayant moins d'accès à des activités.

Situations financières

Les situations financières des familles adhérentes (selon les Quotients Familiaux) en précarité (à moins de 300€ de QF) sont représentées à égale part parmi les adhérents, que celle des familles en précarité du quartier par rapport à l'ensemble de ses habitants. La proportion parmi les familles adhérentes du centre social, de familles ayant les Quotients Familiaux les plus bas (inférieurs à 300) est de 21% des adhérents en 2017, et sur le quartier Saint-Jean, ce sont également 21 % de foyers qui ont des QF inférieurs à 300 (sur 2987 allocataires au 01/01/2017 – source Caf-).

Concernant les autres tranches : Les familles ayant un QF entre 300 et 600 euros représentent 39% des adhérents du centre social, 44% des habitants du quartier Saint-Jean allocataires. Les familles ayant un QF entre 600 et 900 euros représentent 28% des adhérents, 22% des habitants. Les familles ayant un QF supérieur à 900 euros représentent 12% des adhérents, et 11% des habitants.



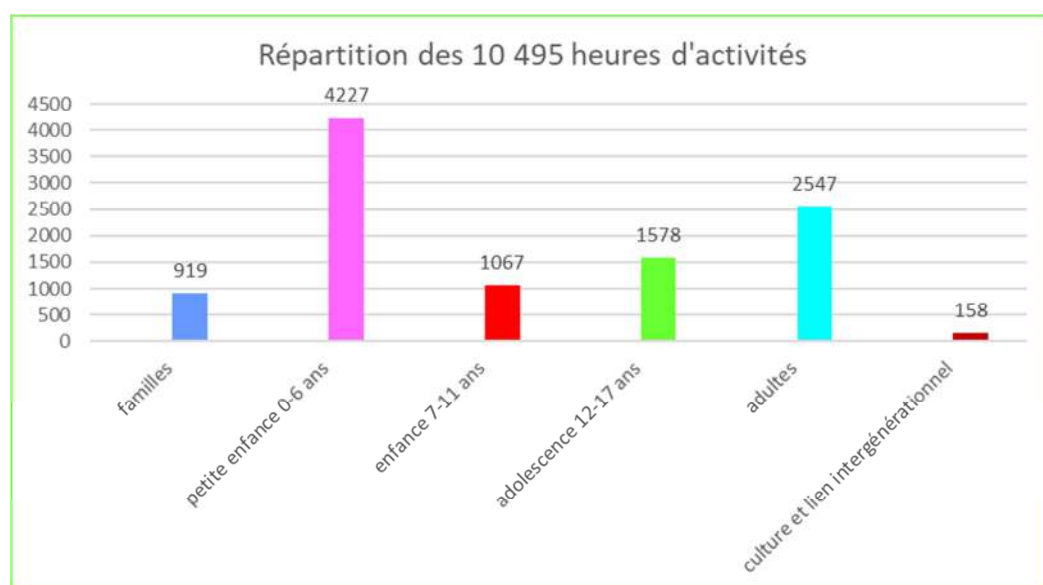
Les parts des familles à moins de 300€ et celle à plus de 900 € sont égales au sein du Centre d'animation Saint-Jean et au sein du quartier Saint-Jean.

Les situations financières des adhérents du Centre d'animation Saint-Jean sont donc, en 2017, clairement représentatives de la population du quartier.

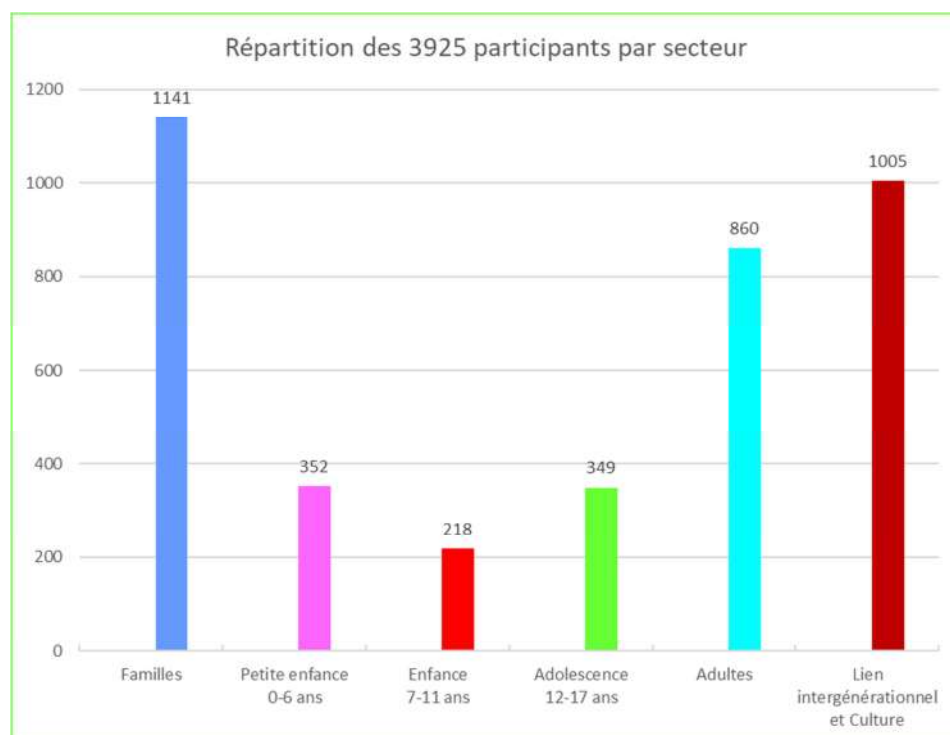
L'enjeu pour les années à venir est de maintenir cette représentativité, en accord avec l'évolution quantitative prévue sur le quartier – de par le projet urbain-.

Les activités du Centre d'animation Saint-Jean : Chiffres clés et évaluation par les habitants

L'ensemble des activités en 2017 a représenté au total 10 495 heures d'activités animées par l'équipe auprès du public (l'activité est identique à 2016 : 10 423 heures d'activité), et est prévue à l'identique sur la période 2018-2022 sous condition d'équilibre budgétaire (10 500 heures prévues chaque année).



3925 participants ont été décomptés sur les projets en 2017, 3004 en 2016.



Plus précisément, les projets différents, le nombre de participants et le nombre d'heures par projet en 2017 sont décomptés dans les graphiques suivants.

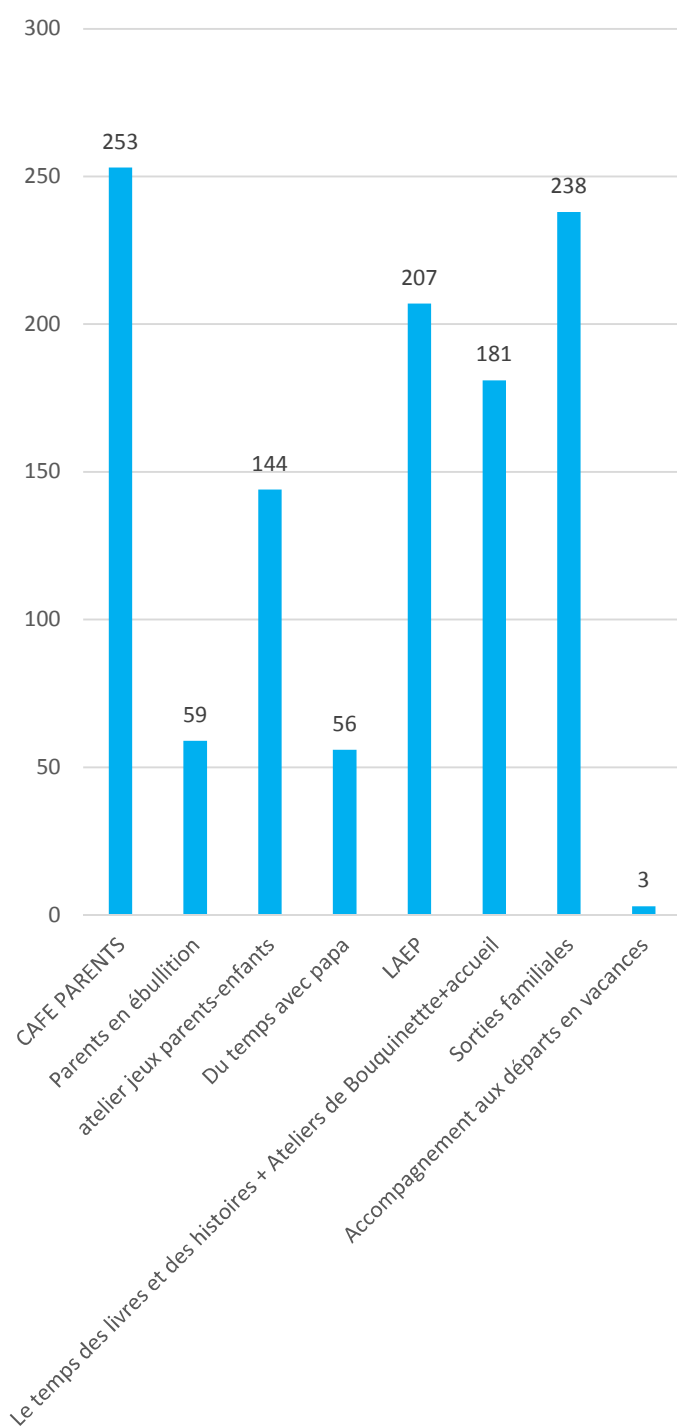
Projets dédiés aux familles et à la parentalité en 2017



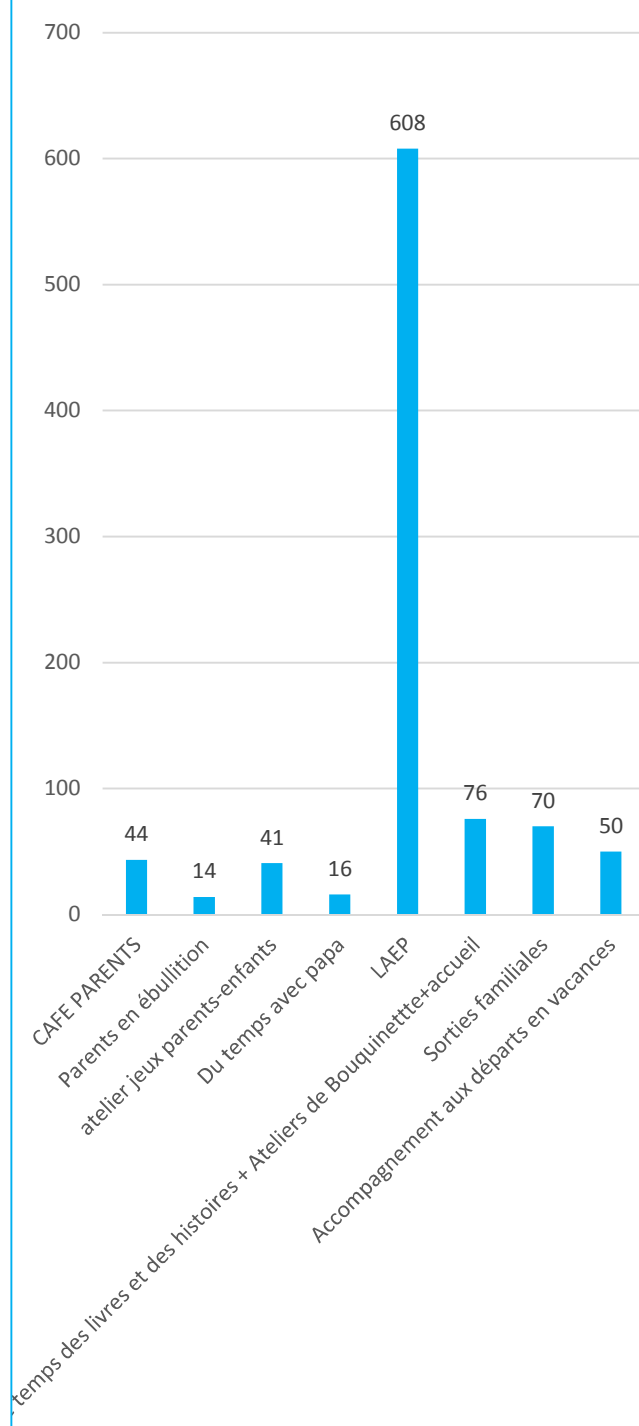
Nombre de participants 2017

Nombre d'heures d'activités réalisées directement auprès du public

1 141 participants aux projets Familles



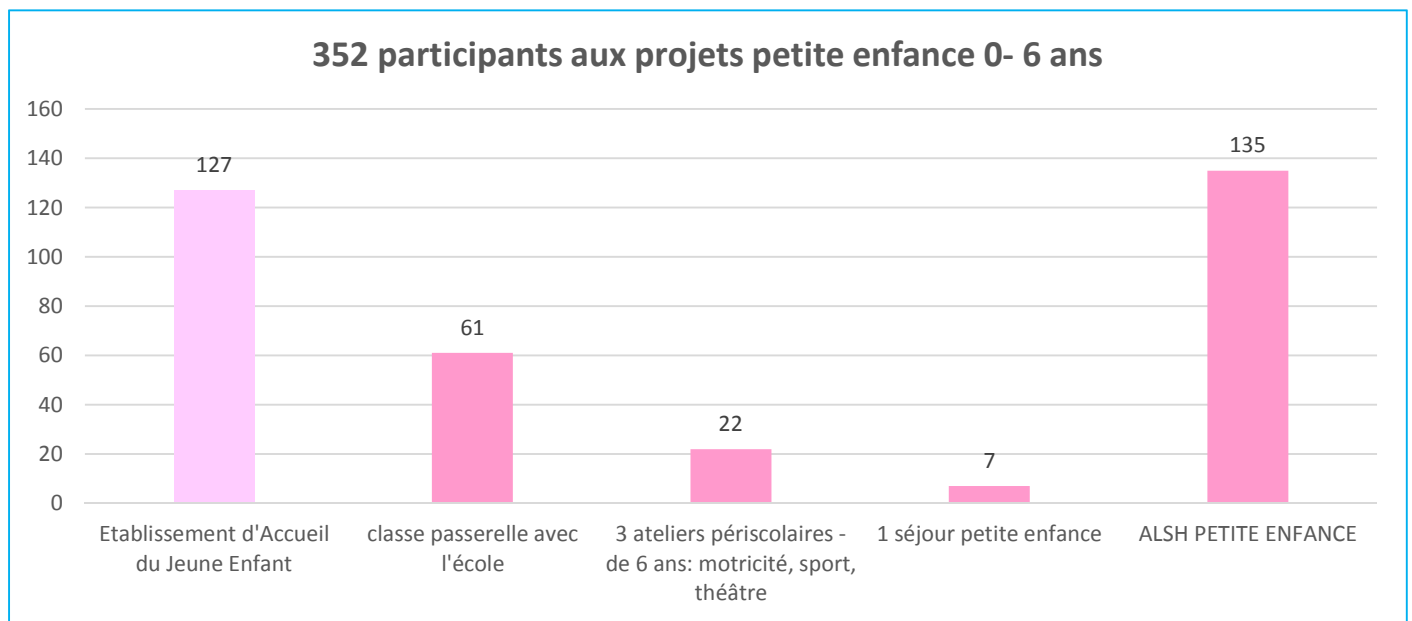
919 heures d'activité pour les familles



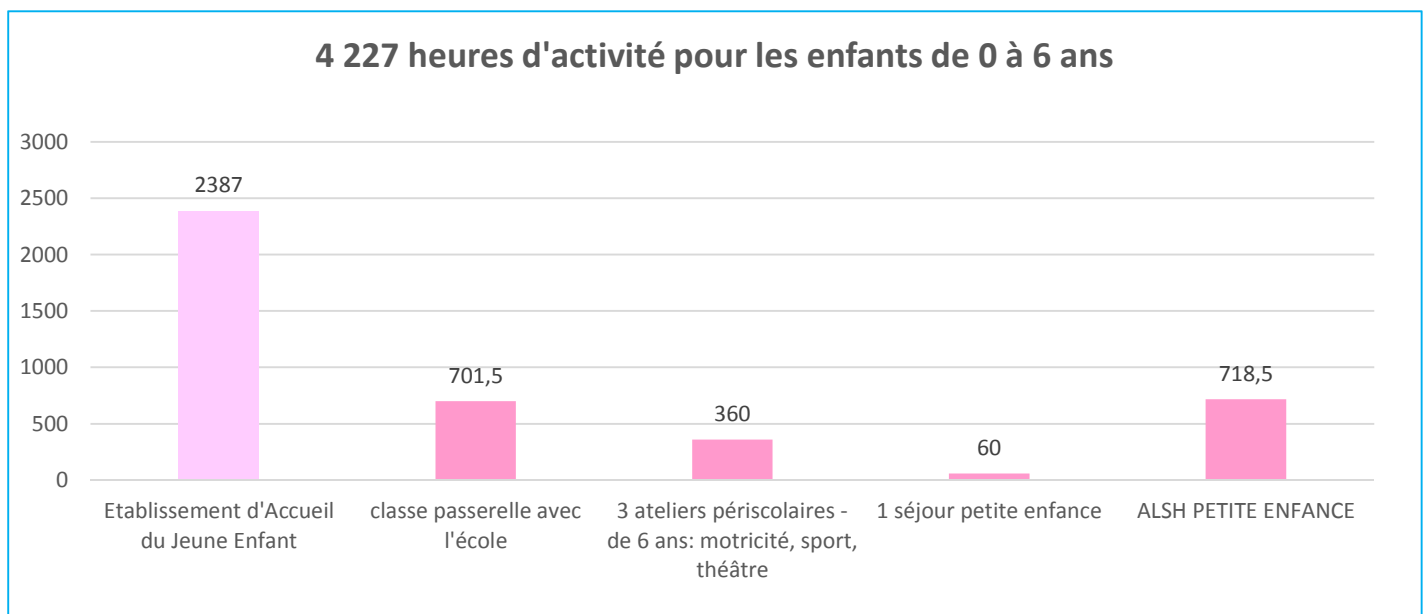
Projets dédiés à la petite enfance : 0 à 6 ans



Nombre de participants en 2017



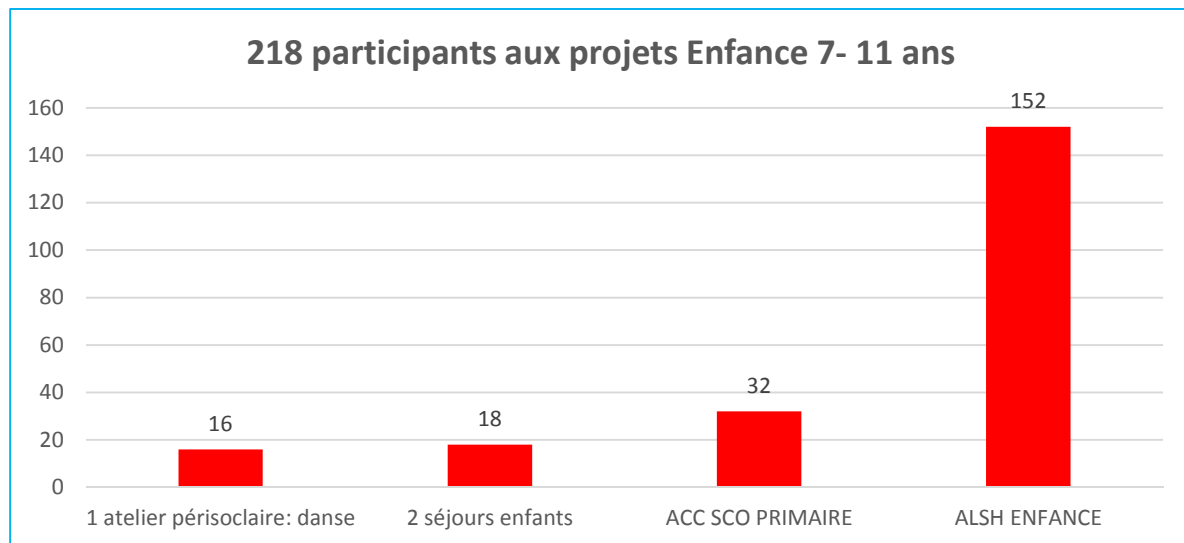
Nombre d'heures d'activités réalisées directement auprès du public en 2017



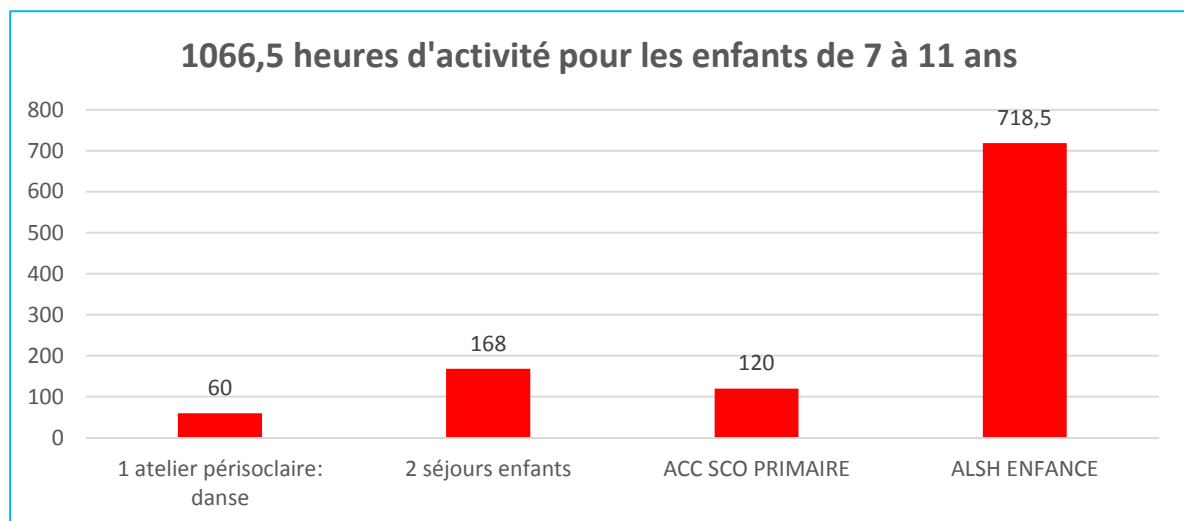
Projets dédiés à l'enfance (7 – 11 ans)



Nombre de participants en 2017



Nombre d'heures d'activités réalisées directement auprès du public en 2017



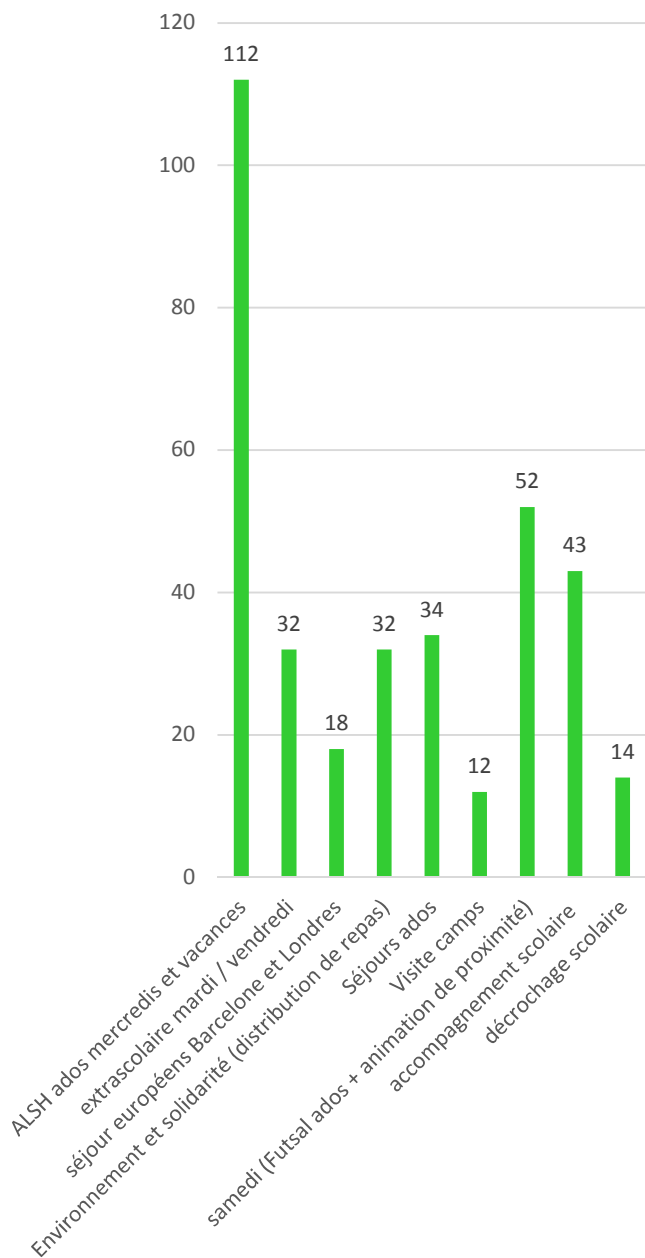
Projets dédiés à l'adolescence : 12 à 17 ans



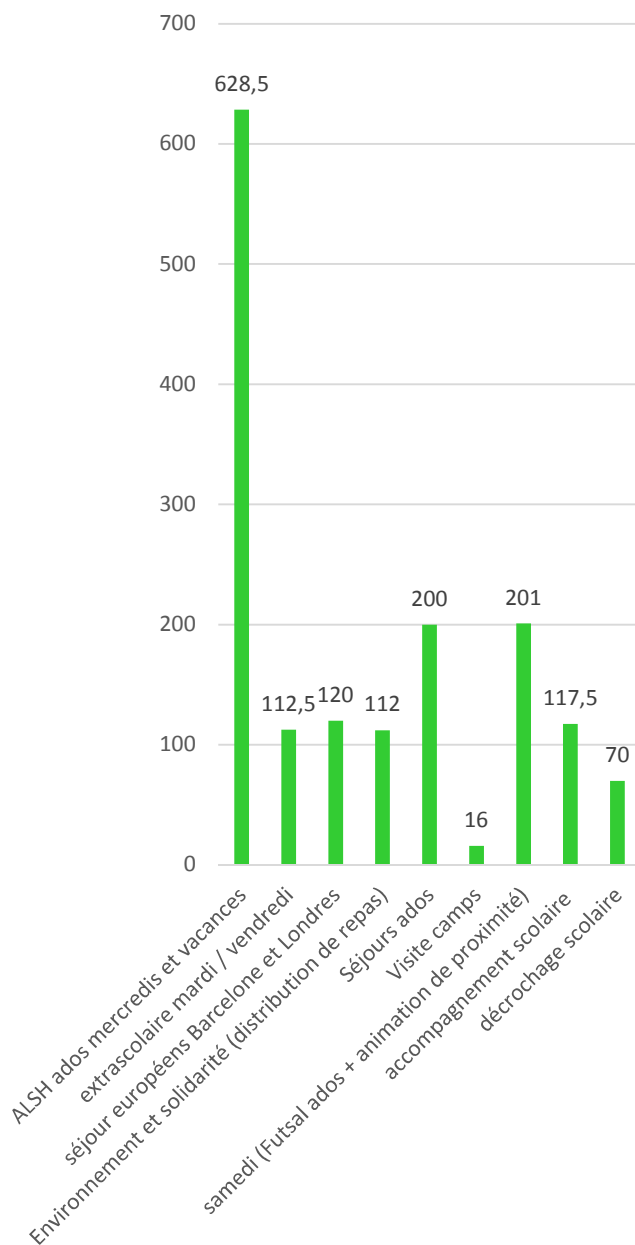
Nombre de participants en 2017

Nombre d'heures d'activités
réalisées directement auprès du public en
2017

349 participants aux projets Adolescence 12- 17 ans



1 577,5 heures d'activité pour les adolescents de 12 à 17 ans

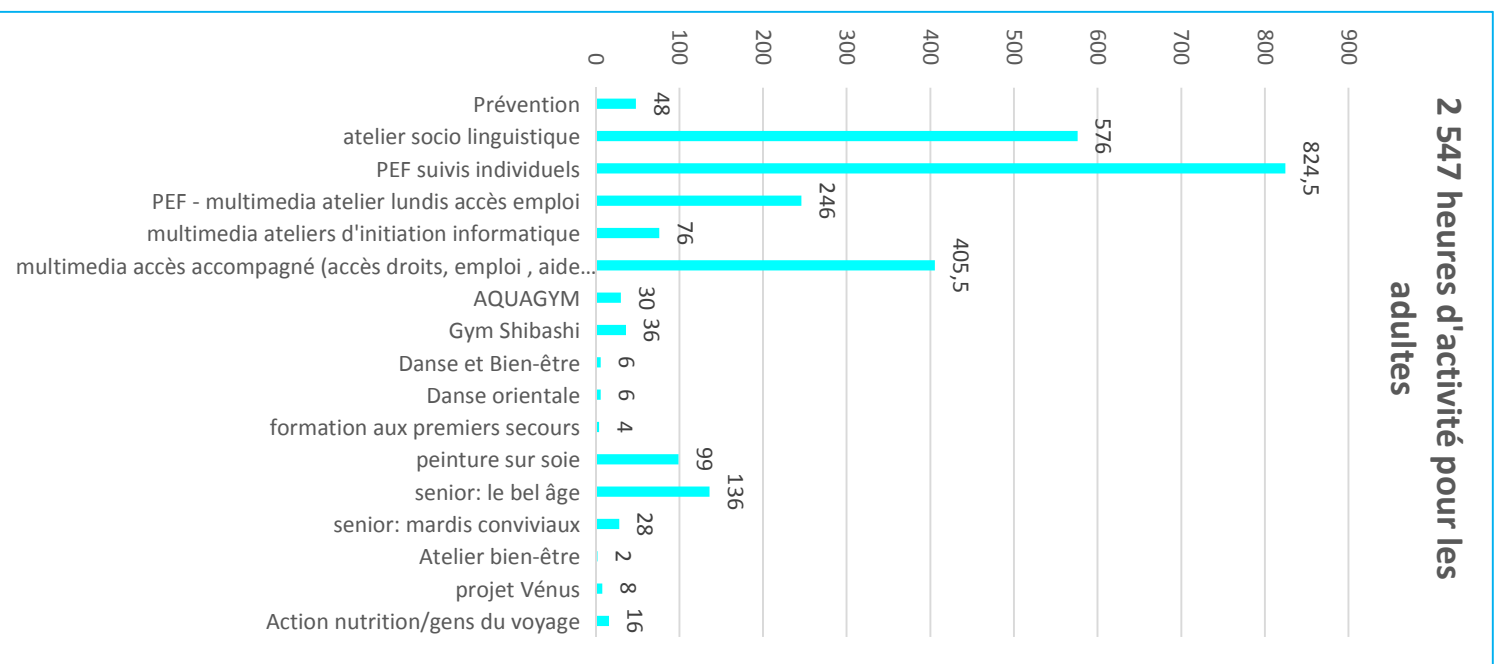
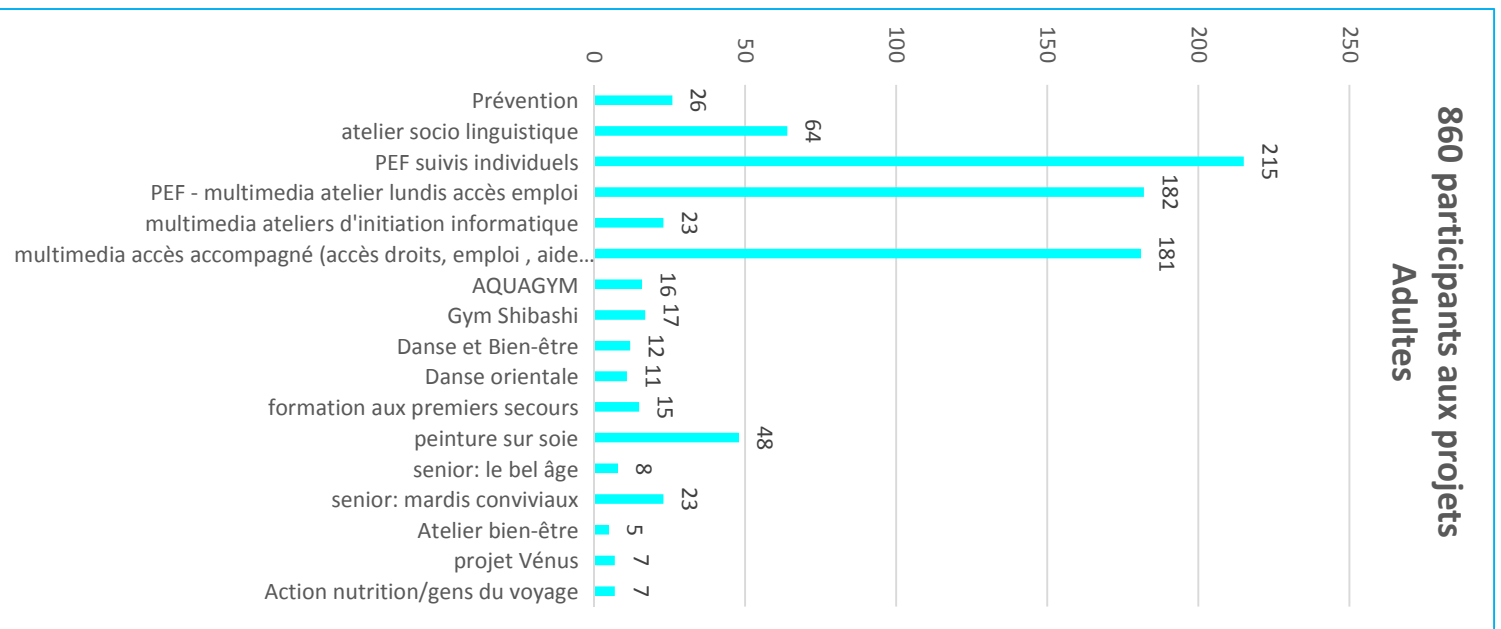


Projets dédiés aux adultes



Nombre de participants en 2017

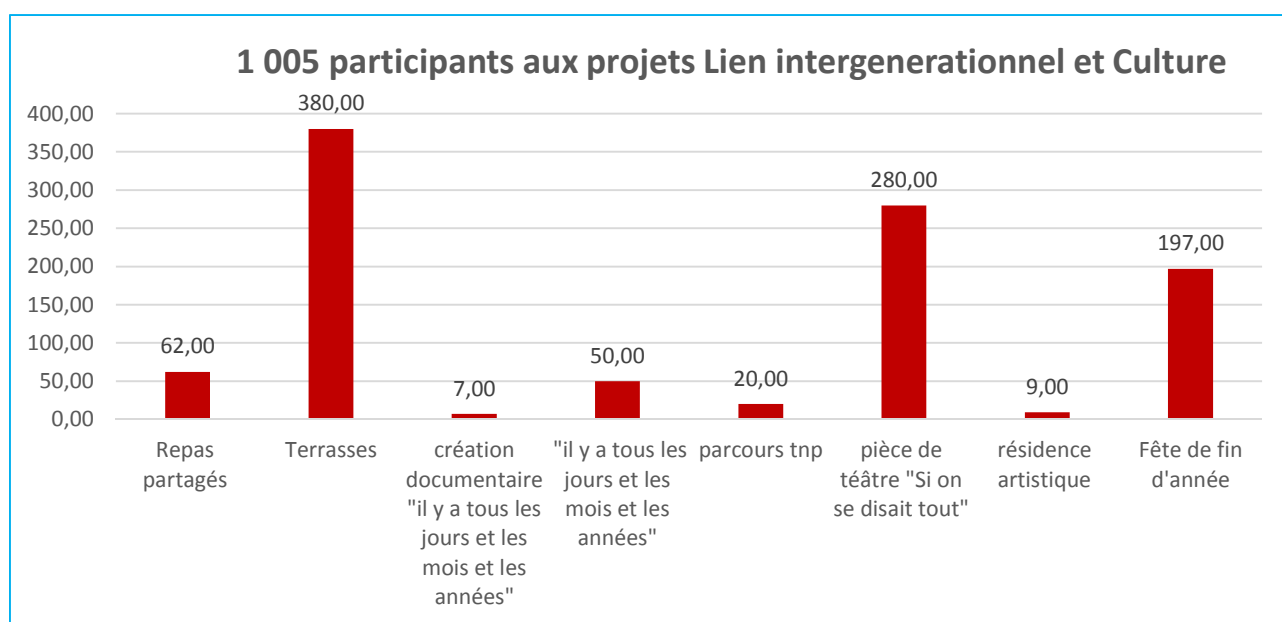
Nombre d'heures d'activités réalisées directement auprès du public en 2017



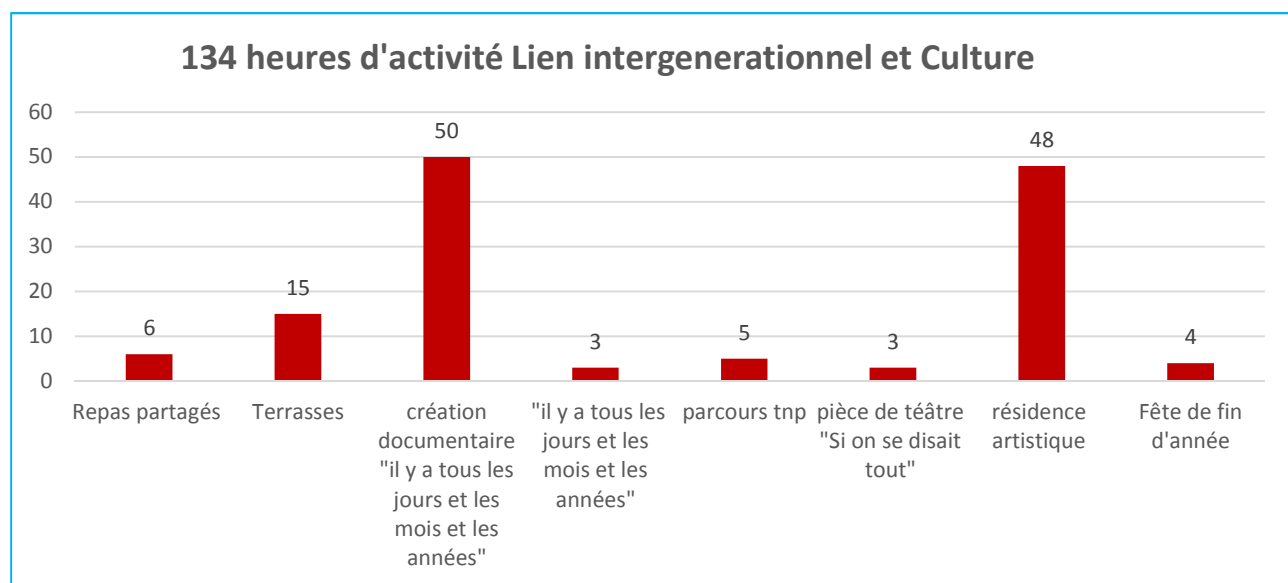
Projets dédiés aux liens intergénérationnels et à la culture



Nombre de participants en 2017



Nombre d'heures d'accueil et d'activités réalisés directement auprès du public en 2017



Bilan et pistes d'évolution des activités

L'ensemble des activités a été évalué grâce aux données existantes de suivi, aux concertations des adhérents et des partenaires techniques sur l'évaluation des projets, et aux réunions des professionnels.

LES OPINIONS EXPRIMEES PAR LES HABITANTS DURANT LES REUNIONS DE CONCERTAION, SUR LES PROJETS D'ACTIVITES, ET LE CENTRE SOCIAL AU SEIN DU QUARTIER, NOUS ONT PERMIS D'ILLUSTRER LES ATTENTES ET LES BESOINS DES HABITANTS (PARTIE DIAGNOSTIC DU QUARTIER (...)) / POINT DE VUE PSYCHOSOCIAL : LES BESOINS DES HABITANTS).

Elles nous permettent aussi de dresser un bilan simple sur ce qu'il y a d'après les adhérents, de positif, à maintenir ou à développer, et de négatif, à éviter, à améliorer... autant que faisable.

Points forts

Les participants apprécient le Centre d'animation Saint-Jean pour les liens sociaux qu'il permet de créer, entre les enfants comme entre les adultes.

L'Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants, *« cela habitue mon enfant à aller vers les autres enfants »* ⁽¹⁾.

Au Pôle multimédia, *« l'ambiance permet de se rencontrer »*. *« Il y a de la camaraderie »* ⁽¹⁾.

Les activités pour les seniors, *« cela permet de se rencontrer »* ⁽¹⁾, *« on est content de se retrouver en groupe »* ⁽¹⁾. A l'atelier sociolinguistique, les participants apprécient *« la convivialité du groupe »*, *« la bonne ambiance stimulante »* ⁽¹⁾.

Les familles apprécient également dans le centre social les liens qu'elle peuvent créer entre enfants et parents. Le centre leur donne des opportunités de vivre des temps ludiques et de découverte, partagés. Pour certaines familles, ces occasions offertes par le centre sont même essentielles, constituant une part importante parmi les rares temps de loisirs parents-enfants. *« Les sorties familiales, cela la permet de sortir du quartier pour les familles non véhiculées »*. *« Au centre social, on prend le temps pour jouer avec les enfants. A la maison je n'ai pas le temps »* ⁽¹⁾.

L'accessibilité des loisirs à tous, de par *« les tarifs qui sont bas »* ou *« la gratuité »* ⁽¹⁾ des activités, est un aspect très apprécié.

L'une des premières raisons évoquées par les adhérents sur leur satisfaction quant au centre social, est la qualité de l'accueil et de la communication des professionnels au sein des secteurs et projets. L'écoute, le respect et la disponibilité de l'équipe sont particulièrement appréciées des participants. *« Le centre est un point d'écoute »*. *« L'équipe est à l'écoute des enfants et des parents »* ⁽¹⁾. Les participants se sentent accueillis, entendus, accompagnés, et en confiance. *« On a confiance, c'est comme une deuxième famille »*. *« On est très en confiance, on échange avec toute l'équipe »*. *« Si on a des difficultés on essaie d'en parler et on essaie de trouver des solutions »* ⁽¹⁾.

De par le travail de cohésion de groupe par les animateurs, les adhérents ne se connaissant pas parviennent à se rencontrer, à se sentir inclus dans les collectifs. Ils apprécient « *la facilité pour s'intégrer* » et « *la mixité des cultures qui se rencontrent* » ⁽¹⁾.

Les parents ont confiance dans l'équipe encadrant les mineurs sur toutes les tranches d'âge, concernant la sécurité et la vie en collectivité. De l'Établissement d'Accueil des Jeunes Enfants, « *on part serein en laissant mon enfant, on est rassuré* » ⁽¹⁾. Les adhérents apprécient « *la gestion du public des ados* » ⁽¹⁾.

Les habitants sont également très satisfaits des événements collectifs : « *la fête de fin d'année* », « *la semaine des P'tits D'Lire* », « *les Terrasses* », sont plébiscitées.

Si les horaires ne sont pas en général suffisamment adaptés pour plusieurs adhérents, ceux qui le sont, sont très appréciés : « *Il y a beaucoup d'avantages dans le cours de français du soir, pour que les gens qui ont un travail puissent apprendre* » ⁽¹⁾.

Le Centre d'animation Saint-Jean étant la source majeure du quartier en termes de lien social et d'activités, les adhérents en attendent beaucoup, non seulement en quantité mais aussi en qualité.

D'une manière générale, ils apprécient unanimement « *l'intérêt des activités culturelles* », et « *la variété* », le changement régulier de thématiques, de lieux de sorties, de types d'activités, sur tous les secteurs. Dès le plus jeune âge, la qualité des services répond aux attentes des adhérents. « *A l'Établissement d'Accueil des Jeunes Enfants, les jeux, les jouets, les activités sont très variées (musique, graines...) Il y a beaucoup d'attention et de choses différentes même pour les bébés* » ⁽¹⁾. « *Les sorties, les activités proposées aux accueils de loisirs et ailleurs* » ⁽¹⁾ sont globalement très satisfaisantes.

Enfin, le Centre d'animation Saint-Jean est apprécié pour l'utilité de ses services, et leur efficacité.

« *L'Établissement d'Accueil des Jeunes Enfants, ça dépanne quand on a besoin* ». « *Pour des problèmes de papiers, d'administration, de recherche de travail... Dès qu'il y a un problème, vous êtes là !* » ⁽¹⁾.

Pour les personnes immigrées participant à l'atelier socio linguistique, cette activité est essentielle pour leur apprentissage de la langue française, et pour leur inclusion. « *Tout seul pour apprendre c'est trop difficile* ». « *Les cours améliorent notre niveau ; j'avais des difficultés pour parler, maintenant je parle mieux* ». « *On a augmenté nos connaissances dans différents domaines* ». « *On peut écrire, exprimer un point de vue...* ». Cela permet de *gagner en confiance pour communiquer. Cela nous aide pour apprendre le français à nos enfants* » ⁽¹⁾. Particulièrement pour ces personnes ne maîtrisant pas le français, l'accueil collectif des enfants est aussi apprécié pour l'apprentissage de la langue qu'il permet aux tout petits. « *Mon enfant aime bien venir, je suis content, il apprend le français* » ⁽¹⁾.

Points faibles

Néanmoins, beaucoup de participants déplorent qu'il n'y ait pas encore plus de fréquence et d'amplitude horaire.

Ils voudraient « *un atelier jeux parents-enfants plus long, après 18h* », « *un Lieu d'Accueil Enfants Parents pour les enfants de 6-9 ans, pour ne pas pénaliser les enfants, pour faire des choses avec les plus grands* » ⁽¹⁾.

Ils regrettent qu'il n'y ait *« pas assez de sorties familiales par famille », « des heures d'ouverture du Pôle multimédia pas suffisantes », ou « l'arrêt de certaines activités pendant les vacances »* (1).

Toujours d'après les adhérents, le centre n'est *« pas assez ouvert pour ceux qui travaillent »* (1).

Plus encore, les adhérents critiquent le fait qu'il n'y a pas assez de places sur les d'activités, en particulier sur les activités dédiées à la petite enfance et à l'enfance, et sur l'atelier socio linguistique.

Ils souhaitent donc : *« Avoir plus de places fixes à l'Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants », et « augmenter la capacité du nombre d'enfants sur les accueils de loisirs »* (1).

Les listes d'attente sont courantes sur plusieurs activités. Comme l'explique un habitant du quartier : *« Je n'ai pas de réponse à une demande de cours de français. Il n'y a pas beaucoup de places donc je ne peux pas intégrer »* (1).

Enfin, les habitants attendent du centre social, plus d'événements mêlant les habitants de tous âges confondus.

« Il y a beaucoup d'activités par tranche d'âge, mais il manque des activités intergénérationnelles. Il n'y a pas assez de temps collectifs conviviaux, ou ils ne sont pas assez visibles ». « Les activités collectives familiales sont à continuer, à développer, à rendre plus régulières, et la communication est à développer » (1).

Une meilleure communication sur les activités est en général attendue par les habitants.

« Il n'y a pas assez d'informations, vos affiches on ne les voit pas, il manque de panneaux sur le quartier, d'infos sur Internet : On a besoin d'être au courant de ce qui se passe au centre, pour pouvoir s'organiser » (1).

- Comment les habitants peuvent-ils s'impliquer ?

- *« Ils peuvent être relais d'informations, mettre des affiches dans les lieux d'habitation... et il y a le 'bouche à oreille'... »* (1).

L'ensemble de ces avis d'habitants a été collecté durant les réunions de concertation autour du projet social.

Dès 2017, le centre social a pris en compte ces opinions en mettant en place des aménagements d'espaces et d'horaires, et des nouveaux projets avec les habitants, adaptés aux besoins actuels de tous, dont les nouveaux arrivants, de manière à favoriser la mixité.

Les nouvelles actions mises en place en septembre 2017

- Les horaires du Centre d'animation Saint-Jean ont commencé en septembre 2017 à être plus
- Ouverture de l'accueil central 2 soirs par semaine jusqu'à 19h, réaménagement du hall d'accueil central (banque et mobilier d'accueil)
- Projet d'inclusion des enfants handicapés dans les accueils de loisirs avec notre psychologue.
- Nouvel atelier d'accompagnement à la scolarité des collégiens, le dimanche.

- Animations hors les murs auprès des ados, les samedis en journée, en soirée et durant les vacances.
- Atelier d'improvisation théâtrale sur la lutte contre les stéréotypes, pour les ados le dimanche.
- Temps d'écoute et d'accompagnement des jeunes, le vendredi soir, par la PEF et le secteur jeunes.
- Ateliers d'écriture et création du documentaire « Il y a tous les jours, et les mois et les années » : Un projet autour du parcours migratoire de participants aux ateliers sociolinguistiques a abouti, après 18 mois de travail, à la création d'un film, projeté au RIZE en novembre 2017.
- Nouvel atelier « danse orientale » intergénérationnel avec « la Compagnie des chimères ».
- Parcours TNP pour les plus éloignés du Monde culturel.
- Point Ecoute Parentalité, sur rendez-vous.
- Représentation de la pièce de théâtre « Si on se disait tout » et création du film documentaire « De l'autre côté », écrits et coproduits par notre responsable Culture pour redonner la parole aux invisibles, à ceux qui vivent de l'autre côté. La parole s'est libérée et a pris corps pendant 2 ans, jusqu'à amener ces habitant-e-s de tous âges, devenu-e-s comédien-ne-s amateur-e-s à fouler les planches du Théâtre National Populaire en avril 2017. Historique, devant le grand succès de la pièce « Si on se disait tout », une semaine de résidence et deux autres représentations sont jouées au TNP dans la grande salle Jean Bouise en février 2018, suivies du documentaire « De l'autre côté » retraçant les parcours des acteurs.

Ressources humaines

L'équipe de professionnels est composée de 80 personnes en 2017.

Parmi les 80 personnes salariées, 28 sont en CDI, 6 sont en contrat aidé (3 contrats d'avenir et 3 Contrats Unique d'Insertion), 33 en CEE et 13 en autres CDD.

Le temps de travail des 80 salariés représente 33,5 ETP – Equivalent Temps Plein-.

Parmi les professionnels, le travail des animateurs d'accueils de loisirs, rémunérés en forfaits jours en CEE – Contrats d'Engagement Educatif- représente, en temps de travail, 4.4 ETP.

Le temps de travail des 33 animateurs en CEE n'étant pas décompté en ETP dans la nouvelle législation le centre social compte formellement 29,1 ETP.

Ci-dessous, l'organigramme annuel de l'équipe au 31/12/2017.

Organigramme de l'équipe des professionnels au 31/12/2017

ADMINISTRATION

Elodie GRIVEAU
Assistante de Direction
0,8 ETP

Cécile CORVEE
Comptable
0,69 ETP

DIRECTION

Elise PERON
Directrice
1 ETP

ACCUEIL ET LOGISTIQUE

Nadège VACHERON
Secrétaire d'accueil
0,93 ETP

Hind EL ABDOUNI
Chargée d'accueil
1 ETP

Bineta DIFEY
Agent d'entretien EAJE
0,86 ETP

Sadia BENHAMED
Agent d'entretien
0,85 ETP

Fatima TEMSAMANI
Agent d'entretien LAEP
Restauration accueil de loisirs
0,42 ETP

PETITE ENFANCE 0-4 ANS

Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
Classe Passerelle

Christine TRECOIRE
Responsable EAJE
Accueillante LAEP
0,86 ETP

Camille PIRON
Animatrice Petite Enfance
0,83 ETP

Sabrina OTHMANI BELARBI
Animatrice Petite Enfance
0,83 ETP

Marion PUCHIEU
Auxiliaire de Puériculture
0,97 ETP

Johanna RIBEIRO
Animatrice Petite
Enfance
1 ETP

Najet ROMDHANE
Educatrice de Jeunes
Enfants
1 ETP

Fanny FICHOT
Auxiliaire de
Puériculture
0,97 ETP

Lucie BERNÉ
Educatrice de jeux
enfants
Classe Passerelle
1 ETP

Nathalie MUEL
Coordinatrice
Petite Enfance
0,8 ETP

Laura MICHEL
Accueillante
Référente LAEP
0,54 ETP

Sabine DIKIU
Animatrice
Bouquinette
0,82 ETP

FAMILLE ET LIEN INTERGENERATIONNEL

Lieu d'accueil enfants-parents
ateliers parents-enfants
bouquinette
sorties familiales

Pôle culture

Wahid CHAIB
Responsable Culture
et projets intergénérationnels
0,66 ETP

Nabil BOUNIA,
Responsable Ados
1 ETP

Sofiane SOUAKER
Animateur
0,07 ETP

ADOLESCENCE

12-17 ANS

Accueil de loisirs
Accompagnement à la scolarité
Activités adolescents
Séjours

ENFANCE 7-11 ANS

Accompagnement
à la scolarité
Ateliers périscolaires
Accueils de loisirs
séjours

PETITE ENFANCE 3-6 ANS

Accompagnement à la scolarité
Ateliers périscolaires
Accueils de loisirs
séjours

Johanna GAUDE
Responsable Enfance
1 ETP

équipe animateurs
vacataires

Myriama OUALI
Adjointe ALSH
Accompagnement scolarité
1 ETP

Mohamed LAGHA
Animateur d'activité
Accompagnement
scolarité
0,69 ETP

Zakaria TOUATI
Animateur
d'activité
0,69 ETP

ADULTES

atelier sociolinguistique
Permanence Emploi Formation
accompagnement jeunes adultes
multimédia
ateliers loisirs
activités seniors

Stéphane BEUVAIN
Conseiller en Insertion
Professionnelle
0,8 ETP

Sylvie NESMOZ
Conseillère en Insertion
Professionnelle
1 ETP

Soraya BENYATTOU
Animatrice multimédia
1 ETP

Noussiba METHENI
service civique

Flavie CHAMPET
Animatrice Atelier
Sociolinguistique
0,23 ETP

Florence CHAVOT
Référente Familles
Adultes
1 ETP

Situation financière

En termes de comptabilité et de gestion, les comptes sont sains et transparents, d'après notre expert-comptable, Keziban Avci, et notre commissaire aux comptes, M Patrick Perrin, qui a certifié les comptes 2017.

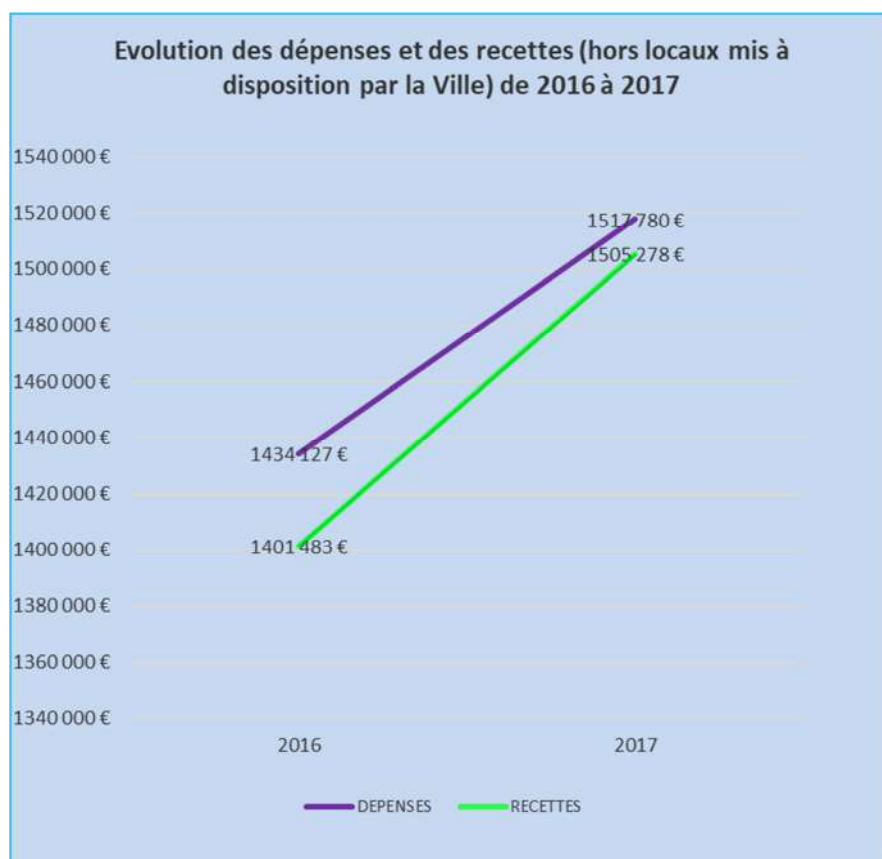
Le résultat de l'année 2017 est négatif de 12 501 euros. En 2017, l'association a 1 732 810 euros de recettes, et elle a 1 745 311 euros de dépenses.

Comptes de résultat 2016 et 2017, et BP 2018	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Budget prévisionnel 2018
DEPENSES ANNUELLES EN EUROS			
ACHATS	69 770	72 205	80 912
Alimentation, fournitures d'activités, petit équipement d'activités	17 160	18 798	23 787
Prestataires repas	28 155	30 656	33 095
Autres achats	24 455	22 750	24 030
SERVICES EXTERIEURS	208 175	200 745	186 581
Activités et hébergement séjours	44 138	56 878	59 371
Autres services	74 923	81 783	74 117
Personnel détaché, interventions extérieures, honoraires	67 219	40 220	28 246
Transports d'activités, déplacements	21 896	21 864	24 847
CHARGES DE PERSONNEL, IMPOTS&TAXES SUR SALAIRES	1 086 256	1 182 355	1 200 696
Salaires bruts	741 888	808 233	822 430
Charges et taxes	344 368	374 121	378 266
CHARGES EXCEPTIONNELLES ET AUTRES CHARGES GESTION	9 702	5 771	10 229
DOTATION AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	60 223	56 705	19 650
MISE A DISPOSITION LOCAUX DU CENTRE PAR VILLE	231 997	227 531	227 531
Total dépenses	1 666 124 €	1 745 311 €	1 725 599 €
RECETTES ANNUELLES EN EUROS			
REMUNERATIONS DES SERVICES	364442	387249	398324
Recettes usagers, produits d'activités	61560	72528	74596
Prestations de la Caf du Rhône	302883	314720	323728
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	972073	994287	1033861
Ville de Villeurbanne	646725	642160	629403
Caf du Rhône	136305	157993	185835
Etat - contrats aidés (ASP, Fonjep)	49917	61843	54260
Etat	48400	46512	46000
Département 69, puis Grand Lyon	63376	61839	71963
Fonds Social Européen	19600	20640	21500
Région Rhône-Alpes	7000	0	0
Ligue de l'enseignement, Rhône sportif, carsat	750	3300	24900
AUTRES PRODUITS, REPRISES, TRANSFERTS DE CHARGES	64970	123744	68248
PRESTATION NATURE PAR VILLE: LOCAUX DU CENTRE	231997	227531	227531
Total recettes	1 633 482 €	1 732 810 €	1 727 964 €
RESULTAT ANNUEL	-32 642 €	-12 501 €	2 365 €

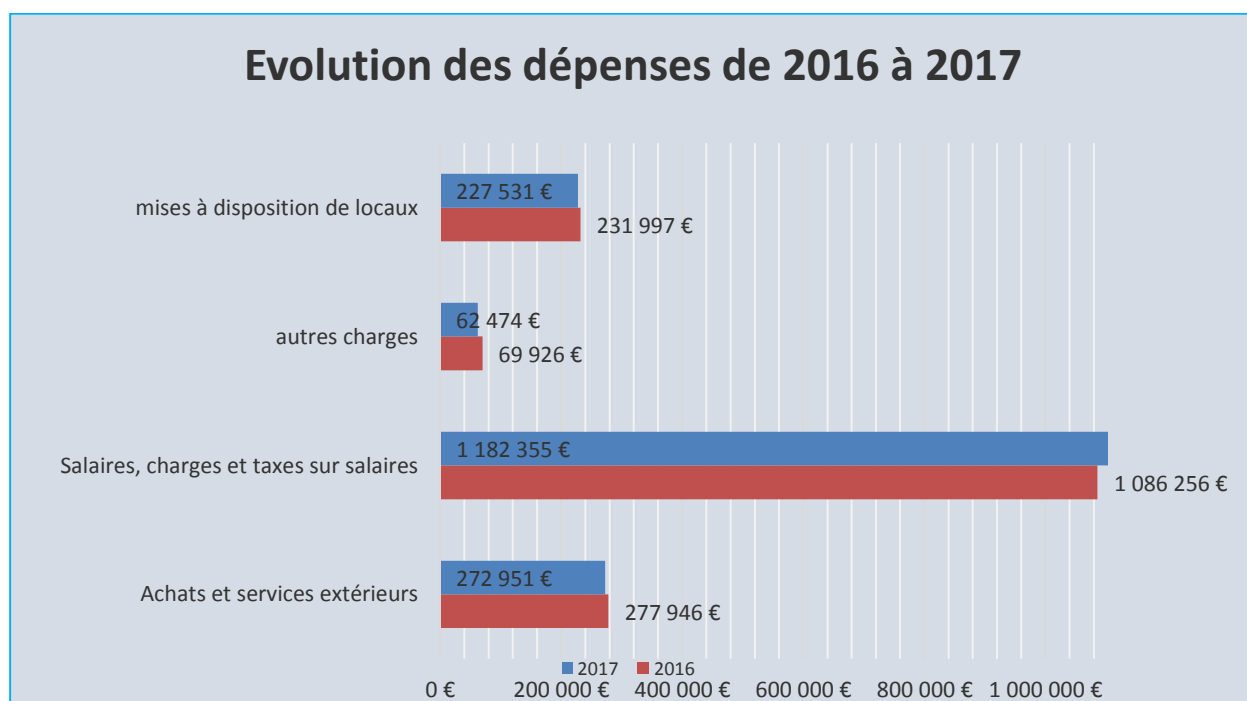
Comparées à 2016, les recettes ont augmenté de 103 795 €, soit + 7,4 %. Comparées à 2016, les dépenses ont augmenté de 83 653 €, soit + 5,8 %.

En apparence, le résultat du centre social, de – 12 500 €, n'est pas alarmant.

Il cache en réalité une situation à risque. Si le centre social n'avait pas reçu 2 produits absolument exceptionnels en 2017 (30 000€ de reprise sur provisions pour risque prudhommal, et 29 000 € de donation exceptionnelle de la Ville), le centre aurait un déficit de - 71 500 €.



Du côté des dépenses



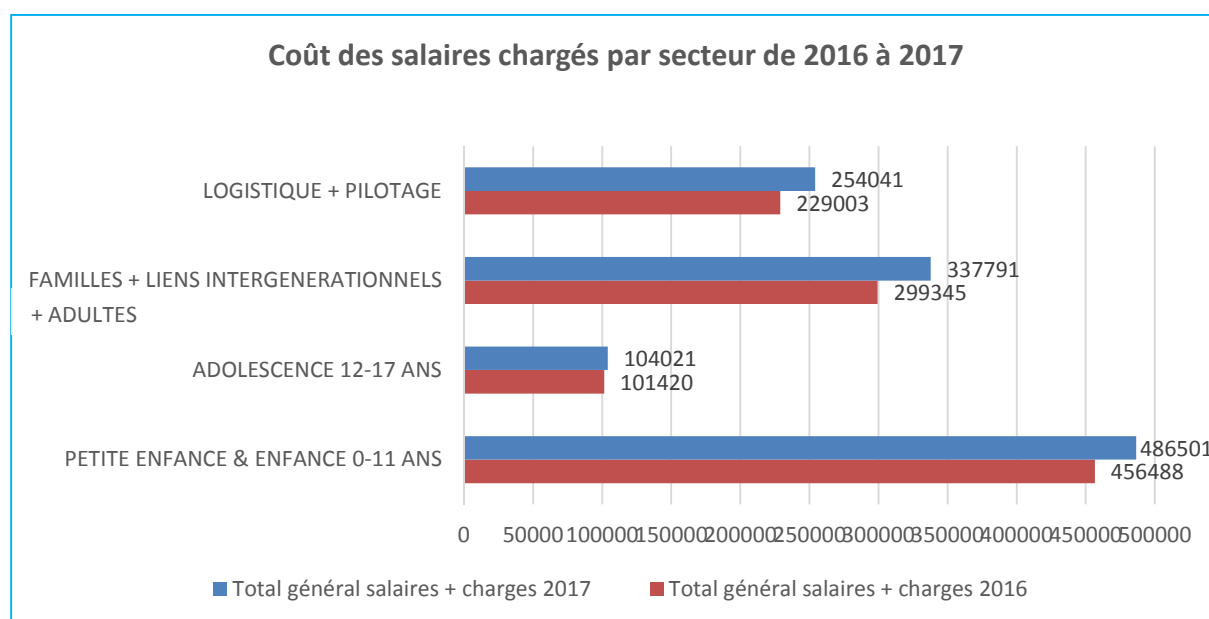
Le montant des salaires bruts augmente de 7 % au lieu de 1% annuellement en situation stable, passant de 744 000 € en 2016 à 796 000 € en 2017. En comptant les charges sociales et les taxes, le montant des ressources humaines passe de 1 086 256 € à 1 182 355 €, soit 9% de plus.

L'augmentation de la ligne « Salaires, charges et taxes » s'explique principalement par le fait, que le centre social a connu ces dernières années jusqu'en 2016, plusieurs vacances de postes de CDI (dus à un arrêt, un congé ou une fin de contrat), qui n'ont pas été remplacés, ou seulement partiellement. Ce non remplacement de postes a induit une baisse des charges salariales, exceptionnelle, mais répétée sur plusieurs années. L'année 2016 avait connu ces vacances de poste en pilotage, logistique (comptabilité, secrétariat) et dans le secteur adultes (permanence emploi formation).

En 2017, par rapport à 2016, les postes vacants ont été entièrement remplacés, les postes existant sont au complet, sans poste supplémentaire, excepté celui de l'Educatrice Jeunes Enfants supplémentaire, dédié au projet Passerelle en petite enfance (subventionné à 100% par la Caf et la Ville).

A cela s'ajoutent des frais imprévus sur 2017, demandés par un surcroît d'activités déjà engagées, sans financement complémentaire escompté.

Enfin, certains postes en contrat aidé ont été embauchés début 2016, ils étaient donc comptabilisés pendant moins de 12 mois en 2016, mais ils le sont sur 1 an complet en 2017, et représentent donc plus de charges.



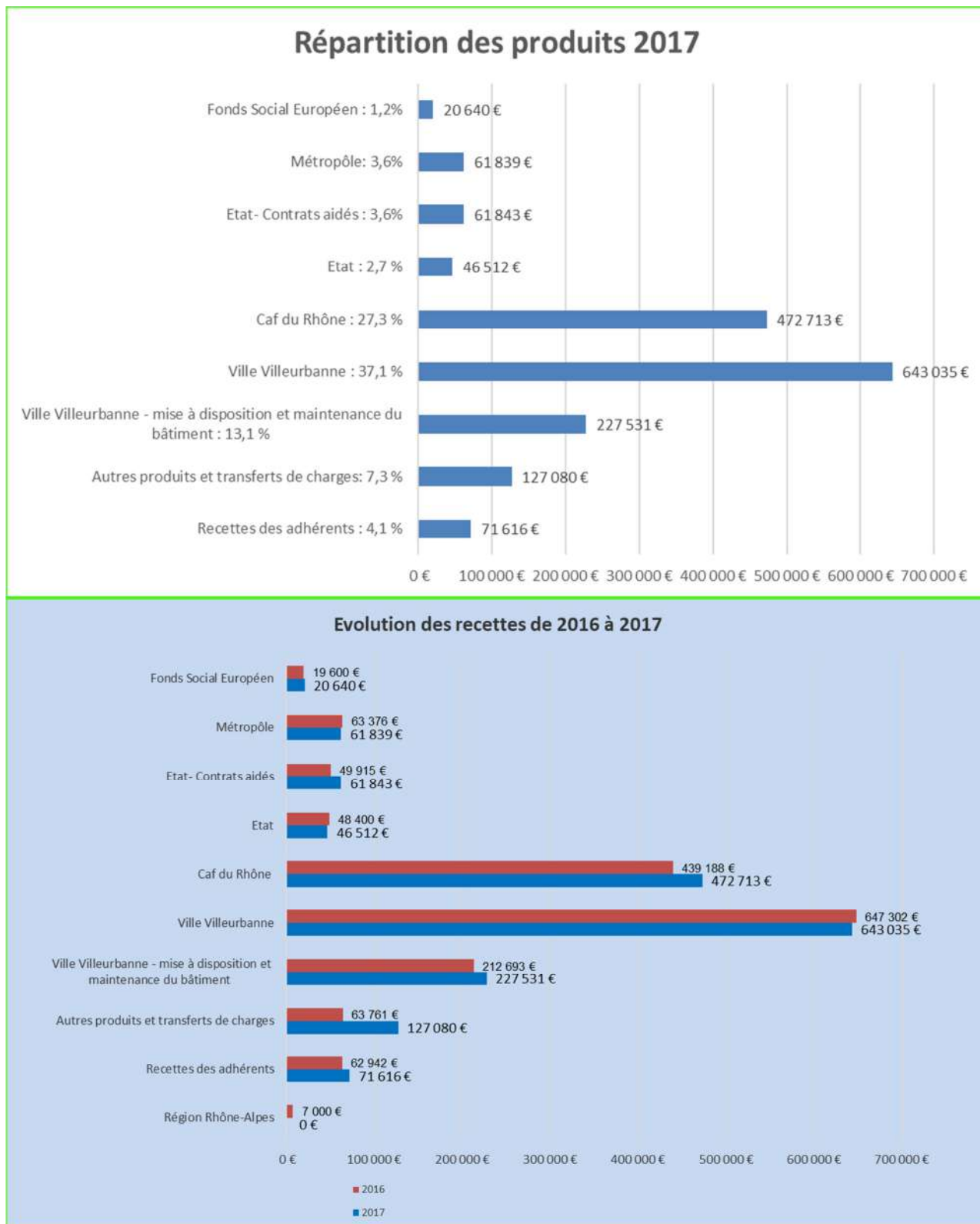
Du côté des recettes

Les recettes de l'association, de 1 505 278 € en 2017 (hors mise à disposition du bâtiment du centre social par la Ville), ont augmenté de 103 795 € (+7.4 %) de 2016 à 2017.

Si l'on prend en compte l'ensemble des produits (avec la mise à disposition du bâtiment par la Ville), les recettes de l'association sont de 1 732 809 €.

Sur l'ensemble des produits, 57 % proviennent de subventions institutionnelles.

Si l'on ajoute à ces subventions d'autres produits provenant des institutions (Prestations sociales de la Caf, produits exceptionnels de la Ville et de la Caf, mise à disposition du bâtiment), l'ensemble des recettes publiques représente 91% des produits. La Ville de Villeurbanne représente 50% des produits, la Caf du Rhône 27%.



Parmi les recettes, on note en 2017 une augmentation importante des « autres produits et charges », qui doublent en passant de 63 761 € à 127 080 €.

Cette augmentation est exceptionnelle, et vient d'une part de la reprise d'une provision de prudhomme de 30 000 €. D'autre part, l'augmentation des autres produits sur 2017 provient pour 29 000 € de produits exceptionnels correspondant à l'annulation par la Ville de factures de fluides, qui avaient été provisionnées sur 2015-2018, pour 38 000 €. 29 000 € sont ainsi repris en 2017, et 9000 € seront repris en 2018.

Le centre social a donc dû, et devra encore, rechercher d'autres financements, non exceptionnels, et travailler sur la restructuration de son budget prévisionnel. Un Dispositif Local d'Accompagnement est par ailleurs prévu fin 2018, financé par la Caf.

Comme l'explique un compte-rendu du Conseil d'Administration du 03 mai 2018 : « Ce geste exceptionnel a été fait par la Ville afin de laisser le temps au centre social, d'ici 2019, de retourner à un compte de résultat équilibré, par un équilibre structurel.

Le Conseil d'Administration est extrêmement reconnaissant envers la Ville pour cette aide très utile au maintien du fond de roulement du centre social.

Pour cela, comme discuté et décidé en COPIL (Comité de pilotage, rassemblant les représentants des structures suivantes : Ville de Villeurbanne, Caf du Rhône, Etat, Métropole Grand Lyon, Fédération départementale des centres sociaux et Centre d'animation Saint-Jean, en vue de la conception de projet social 2018-2022), le centre social devra augmenter ses recettes et/ou diminuer ses dépenses structurelles dès 2018, pour retourner à l'équilibre. »

Concernant le budget prévisionnel 2018-2022, nous vous invitons à lire la partie « Budget prévisionnel 2018-2022 » de ce dossier, page 85.

villeurbanne



OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DU PROJET SOCIAL DE 2018 A 2022

AXE D'INTERVENTION 1 : Mixité, lien social, inclusion de tous

OBJECTIF GÉNÉRAL 1 : Favoriser le lien social, l'ouverture sur les autres, l'inclusion de tous et les mixités

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1.1 : Mettre en place des temps collectifs conviviaux, culturels et de loisirs

Objectifs opérationnels et partenariaux 1.1

Actions proposées par le centre social

Accueil à l'écoute, respectueux et convivial pour tous.

Organisation pour l'ensemble des habitants de Saint-Jean de tous âges de 10500 heures d'activités au total auprès du public (au sein du centre ou à l'extérieur).

Organisation et accompagnement de 234 sorties collectives par an hors du quartier Saint-Jean au total : 100 sorties pour des enfants de 3 à 11 ans, 100 sorties pour les adolescents de 12 à 17 ans, 36 sorties pour les adultes, 8 sorties familiales et 6 sorties culturelles intergénérationnelles.

Organisation et accompagnement d'au moins 7 séjours collectifs par an pour les mineurs, en France et à l'étranger.

Organisation de 15 événements conviviaux intergénérationnels qui rythment l'année dans le quartier Saint-Jean (+ 10 en partenariat, soit 25 événements par an).

Actions partenariales entre centre social et autres structures

Actions multi partenariales

10 événements publics conviviaux intergénérationnels, en partenariat avec les associations locales, les différents services de la Ville, et/ou d'autres structures, sont co- organisés dans l'année au total (+ 15 par le centre social, soit 25 événements par an).

Ville de Villeurbanne

Service des sports : Accompagnement de la création du club de judo du quartier par le centre social, co animation de séances de judo, et le service des sports de la Ville (mise à disposition d'un éducateur sportif, mise en lien entre le centre social et d'autres clubs de judo).

Co organisation et co animation d'évènements ponctuels pour enfants entre ALAE et CS, animation par le Centre d'animation Saint-Jean d'activités pour enfants dans le cadre de l'ALAE.

Participation du Centre d'animation Saint-Jean aux événements pilotés par la Ville, la Maison des Services Publics : Ciné-plein air, Fête de quartier, Foulées de Villeurbanne... Mobilisation du public, participation à l'animation des événements.

Ville de Villeurbanne/ Relai d'Assistants Maternels

Participation du Relai d'Assistants Maternels aux événements pilotés par le Centre d'animation Saint-Jean : Mobilisation du public, participation à l'animation des événements
Aménagement de l'espace co conçu entre Relai d'Assistants Maternels et équipes du Lieu d'Accueil Enfants Parents du CS, mutualisation de matériel

Animations conçues et mises en place conjointement entre professionnels de l'Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants et assistances maternelles du RAM

Ecole Nationale de Musique, autres centres sociaux de Villeurbanne

Organisation d'au moins un séjour collectif par an entre enfants de différents quartiers de Villeurbanne.

Rhône Sportif

Co animation d'activités sportives collectives mises en place par le Rhône sportif, pour enfants et adolescents, entre professionnels du Rhône Sportif –éducateurs sportifs – et du Centre d'animation Saint-Jean –animateurs-

Projets sportifs d'adolescents accompagnés en partenariat entre Centre d'animation Saint-Jean et Rhône sportif

Interventions du Rhône sportif sur des actions du Centre d'animation Saint-Jean (Parents en ébullition, événement sportif à l'accueil de loisirs...)

La pelote basque (Saint-Jean) et ASVEL athlétisme (interventions extérieures sur le quartier Saint-Jean)

Co-animation d'activités sportives collectives mises en place par la Pelote Basque et ASVEL Athlétisme, pour enfants et adolescents, entre bénévoles de l'association et animateurs du Centre d'animation Saint-Jean

AS St Jean Football (Saint-Jean) et Futsal Association Villeurbanne (Saint-Jean)

Co-animation d'activités sportives collectives mises en place par les deux clubs, pour enfants et adolescents, entre bénévoles des clubs et animateurs du Centre d'animation Saint-Jean

Nous et Vous, Association des Chalets, Associations Petits frères des pauvres, Planète tonique...

Co-organisation d'événements publics conviviaux

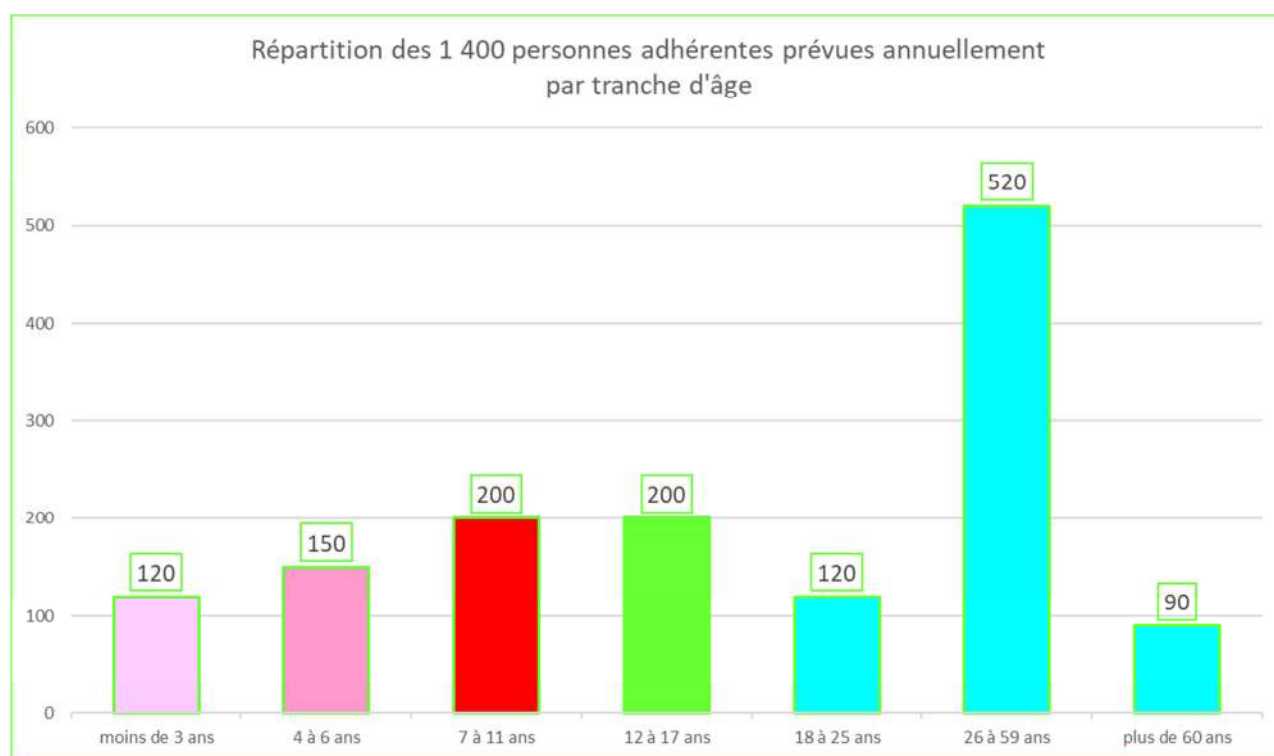
Résultats attendus 1.1

Critères d'évaluation 1.1

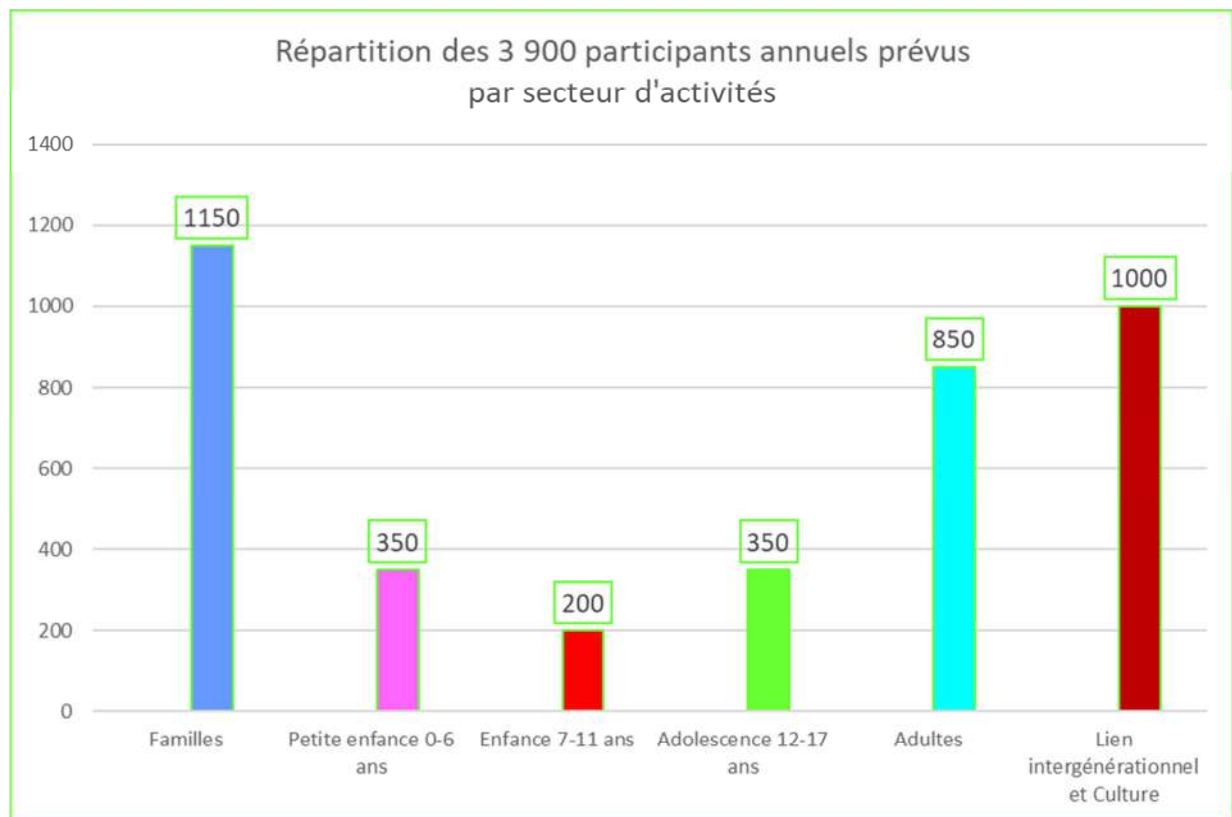
- Les habitants se sentent bien accueillis, écoutés, respectés et accompagnés.
- Les activités collectives permettent des rencontres entre habitants, des interactions et des échanges conviviaux, agréables et/ou intéressants, au travers de discussions, de loisirs partagés à l'intérieur et à l'extérieur du quartier. Aucun participant ne se sent isolé ou exclu d'une manière injustifiée ou injuste au sein d'un groupe.
- Les activités permettent des découvertes et des apprentissages partagés, des activités créatrices collectives, du vécu d'un collectif.

Indicateurs de réussite 1.1

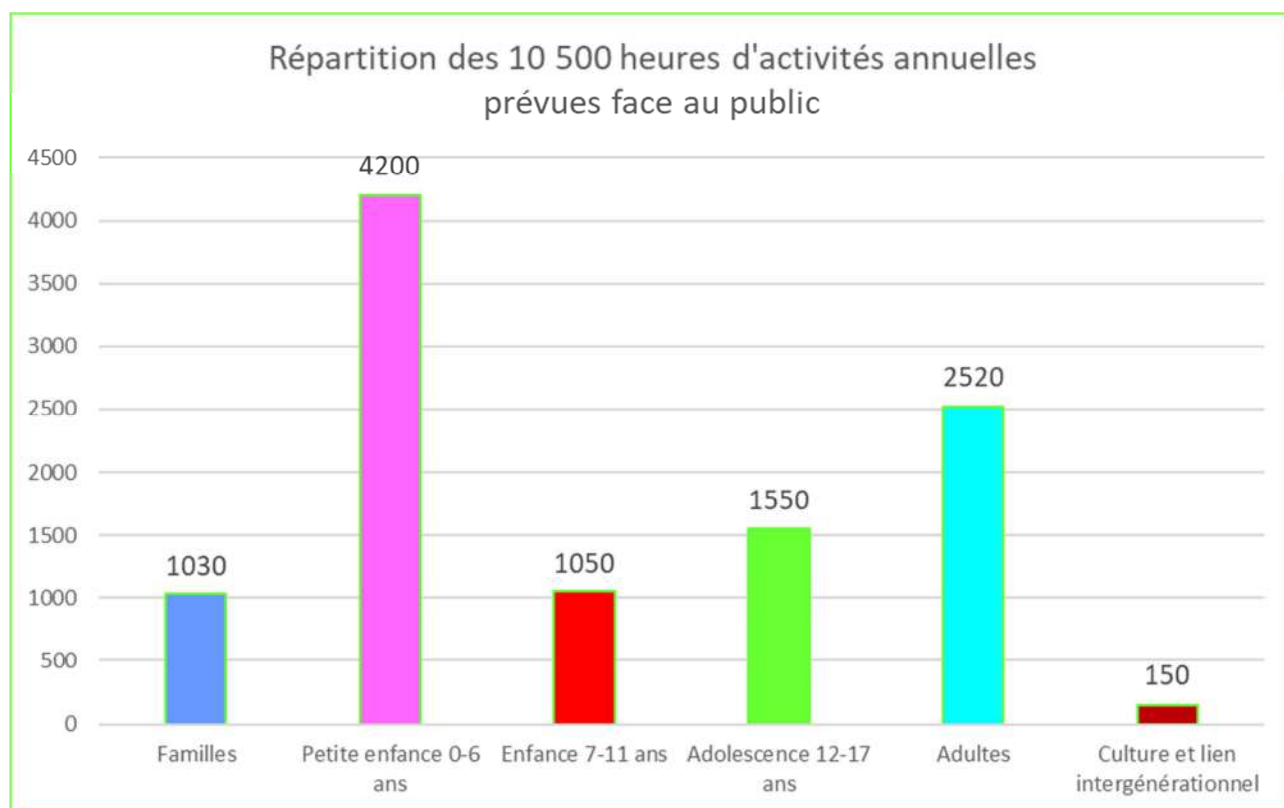
- 100% des habitants interrogés disent se sentir bien accueillis, écoutés, respectés et accompagnés.
- 400 familles adhérentes, dont 1400 personnes parmi les membres de ces familles, participent chaque année aux activités collectives (soit un maintien des résultats 2017 : 384 familles adhérentes, 1427 individus adhérents).
- Parmi les familles adhérentes, au moins 78% habitent le quartier Saint-Jean, 12% d'autres quartiers de Villeurbanne, et au plus 10% d'autres villes.
- Sur 1400 personnes adhérentes prévues, il y a 650 mineurs (46%) et 750 majeurs (54%), répartis comme le présente le graphique ci-dessous.
 - Parmi les 650 mineurs, 250 sont âgés de 0 à 6 ans, 200 de 7 à 11 ans, 200 de 12 à 17 ans.
 - Parmi les 750 majeurs, au moins 100 sont âgés de 18 à 25 ans, et plus de 50 ont plus de 64 ans (croissance du nombre de seniors).



- Le centre social prévoit chaque année 3900 participants (soit un maintien des résultats 2017 : 3925 participants) aux activités collectives et individuelles, régulières et événementielles, répartis comme dans le graphique ci-dessous :
 - 1 150 participants aux projets Familles ;
 - 350 participants aux projets Petite enfance (0 – 6 ans), dont 200 chez les tout petits (0 – 4 ans) et 150 chez les 4 – 6 ans ;
 - 200 participants aux projets Enfance (7-11 ans) ;
 - 350 participants aux projets Adolescence (12- 17 ans) ;
 - 850 participants aux projets Adultes ;
 - 1 000 participants aux projets Lien intergénérationnel et Pôle Culture.



- 10 500 heures d'activités (au sein du centre ou à l'extérieur) sont mises en place chaque année auprès du public (comme en 2017). Nous prévoyons de les répartir comme suit, et comme l'illustre le graphique ci-dessous.
 - 1 030 heures sur le secteur Familles.
 - 4 200 heures sur le secteur Petite enfance 0-6 ans.
 - 1 050 heures sur le secteur Enfance 7-11 ans.
 - 1 550 heures sur le secteur Adolescence 12-17 ans.
 - 2 520 heures sur le secteur Adultes.
 - 150 heures sur le secteur Culture et lien intergénérationnel.



- Parmi les activités, 234 sorties collectives par an sont organisées hors du quartier Saint-Jean, représentant 5 415 places de participants (soit 234 sorties pour 23 participants par sortie en moyenne) :
 - 16 sorties pour les enfants de 3 à 4 ans (256 places)
 - 28 sorties pour les enfants de 4 à 6 ans (672 places)
 - 28 sorties pour les enfants de 4 à 6 ans (672 places)
 - 28 sorties pour les enfants de 8 à 12 ans (560 places)
 - 28 sorties pour les adolescents de 12 à 13 ans (672 places)
 - 28 sorties pour les adolescents de 14 à 15 ans (672 places)
 - 28 sorties pour les adolescents de 16 à 17 ans (672 places)
 - 16 sorties pour les adolescents hors accueils de loisirs (384 places)
 - 36 sorties pour les adultes (390 places)
 - 8 sorties familiales (400 places)
 - 6 sorties intergénérationnelles (65 places).
- 7 séjours sont réalisés dont 2 par des enfants et 5 par des adolescents
- 25 événements conviviaux intergénérationnels sont organisés ou co organisés en partenariat dans l'année.
- L'ensemble des activités collectives organisées ont un taux moyen de participation d'au moins 70 % par rapport au nombre de places disponibles.
- 100% des participants ont échangé, rencontré d'autres habitants, interagi, durant les activités.

Sources de vérification 1.1

Rapports annuels, suivi des professionnels et du Conseil d'Administration, plaquettes d'activités, affiches et tracts des activités, site internet du Centre d'animation Saint-Jean, photographies des activités collectives et événements, compte-rendu de réunions d'évaluation auprès des participants, nombre de participants aux activités du Centre d'animation Saint-Jean habitant le quartier et nombre d'habitants du quartier (INSEE, Caf), questionnaires auprès des habitants, témoignages d'habitants, œuvres collectives réalisées par les habitants, articles de presse.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1.2 : Préserver les mixités des genres, intergénérationnelles et socioculturelles

Objectifs opérationnels et partenariaux 1.2

Actions proposées par le centre social

Aux places à l'Etablissement d'Accueil du Jeunes Enfant et Accueils de Loisirs 3-12 ans, accueillant tous les enfants sans condition, s'ajoutent des places réservées pour les enfants dont les parents sont en parcours d'insertion, ainsi que des nouvelles places réservées à l'Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants comme à l'accueil de loisirs Enfance, pour les enfants dont les parents travaillent en CDI.

Créneaux réservés (soirs, samedis) pour l'inscription aux activités et l'animation d'activités auprès des adultes qui travaillent.

Organisation d'activités permettant la mixité et l'interconnaissance, entre les habitants du quartier Saint-Jean.

Organisation d'activités permettant la mixité et l'interconnaissance, entre les habitants du quartier Saint-Jean et ceux d'ailleurs.

Communication sur les activités en particulier aux nouveaux arrivants.

Tarifs des activités définis par tranches de Quotients Familiaux.

Parmi les sorties collectives hors du quartier Saint-Jean, 9 sorties proposées par le centre social sont intergénérationnelles : 8 « Sorties familiales » et 1 culturelle (+5 sorties culturelles en partenariat, soit 6 sorties culturelles, donc 14 sorties intergénérationnelles au total).

15 événements permettant la mixité et l'interconnaissance sont organisés dans l'année par le centre social (+ 10 en partenariat, soit 25 événements par an).

Actions partenariales entre centre social et autres structures

Actions multi partenariales

10 événements publics permettant la mixité et l'interconnaissance, en partenariat avec les associations locales, les différents services de la Ville, et/ou d'autres structures, sont co-organisés dans l'année au total (+ 15 par le centre social, soit 25 événements par an).

Travail commun avec tous les partenaires locaux sur la communication des actions de toutes les structures aux habitants (guide du quartier « Saint-Jean l'essentiel » produit par la Maison des Services Publics et le service de communication de la Ville, affichage au centre social des activités et services des autres structures locales (à l'échelle du quartier mais aussi de la Ville voire de la Métropole).

Ville de Villeurbanne et autres centres sociaux de Villeurbanne

Travail de coordination régulier entre centres sociaux et Direction de la Vie Associative et des Centres Sociaux de la Ville.

Théâtre National Populaire

« Parcours Théâtre National Populaire » : 5 sorties culturelles en partenariat

Autres centres sociaux de Villeurbanne, Ecole Nationale de Musique, autres structures

Co organisation de projets de temps d'échanges et de loisirs et de séjours entre enfants, adolescents et jeunes de différents quartiers de Villeurbanne.

Résultats attendus 1.2

Critères d'évaluation 1.2

- Maintien de la fréquentation du Centre d'animation Saint-Jean par des habitants de situations financières différentes représentatives de celles du quartier Saint-Jean. L'enjeu est de maintenir la représentativité effective en 2017, sur les années suivantes, même avec l'augmentation en grand nombre de la population prévue sur le quartier.
- Fréquentation des accueils de loisirs par des enfants de situations financières différentes (d'après les Quotients Familiaux des adhérents), représentatives de celles du quartier Saint-Jean.
- Augmentation de l'interconnaissance entre anciens et nouveaux habitants.
- Maintien ou augmentation de l'interconnaissance entre habitants d'âges et de sexes différents.
- Mixité des genres
- Rencontres entre habitants du quartier et des autres quartiers de Villeurbanne.
- Valorisation des habitants du quartier Saint-Jean à l'intérieur et à l'extérieur du quartier.
- Développement de la mixité sur l'espace public du quartier.

Indicateurs de réussite 1.2

- 25 événements permettant la mixité et l'interconnaissance, sont organisés ou co-organisés en partenariat dans l'année.
- Parmi les sorties, 14 sorties intergénérationnelles sont réalisées dans l'année.
- Les familles ayant un QF entre 0 et 300 euros, entre 300 et 600 euros, entre 600 et 900 euros et supérieur à 900 euros sont représentées à part égale (à +/- 10%), parmi les adhérents du centre social et parmi l'ensemble des habitants du quartier.

- Même indicateur sur les accueils de loisirs : La proportion annuelle de chaque tranche de Quotients Familiaux des enfants et adolescents participant à l'accueil de loisirs égale (à +/- 10%), la part annuelle des mêmes tranches de Quotients Familiaux des foyers sur l'ensemble des allocataires du quartier Saint-Jean.
- Maintien ou augmentation de la part des groupes rassemblant filles et garçons parmi les adolescents (13-17 ans) et femmes et hommes parmi les adultes, parmi les groupes inscrits sur une activité ou un projet
- Evolution des pourcentages filles/garçons chez les mineurs, et femmes/hommes chez les majeurs, vers la parité.
- Augmentation des activités rassemblant différentes tranches d'âge (moins de 6 ans, 6-12 ans, 13-17 ans, 18-25 ans, 25-44 ans, 45-64 ans, 65 ans et plus)
- Augmentation de la part des nouveaux arrivants (depuis 2016) dans le quartier parmi les adhérents.
- Augmentation des projets rassemblant des habitants du quartier Saint-Jean et d'ailleurs.

Sources de vérification 1.2

Rapports annuels, logiciel d'inscription des adhérents AIGA, statistiques INSEE et Caf, listing des participants, témoignages d'habitants, affiches et tracts des activités, site internet, photographies, articles de presse.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1.3 : Adapter l'accueil aux besoins spécifiques

Objectifs opérationnels et partenariaux 1.3

Actions proposées par le centre social

Accueil, animation, accompagnement et travail social adaptés, en termes de compétences, de formation, d'effectifs et de temps de travail, aux situations de fragilités spécifiques de publics variés de tous âges, fragilisés par des problèmes très multiples :

Troubles du comportement, troubles et retards du langage, enfants mutiques, difficultés scolaires, mal-être psychologique, stress, agressivité, déprime, situations d'exclusion, d'isolement, d'enfermement, handicaps psychiques et physiques, insertion, non maîtrise de la langue française, non maîtrise des outils numériques fondamentaux, méconnaissance des institutions et des droits, précarité, victimes de violence ou de discrimination...

Tarifs des activités collectives selon la situation financière des familles (revenus, Quotient Familial).

Accompagnement individuel des personnes : temps d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour tous les âges, accès aux droits, prévention des discriminations, permanence emploi formation, Point Ecoute Parentalité, Temps d'écoute et d'accompagnement 30 ans, accès numérique accompagné au Pôle multimédia, accompagnement au départ en vacances des familles...

Accompagnement spécifique vers d'insertion socioprofessionnelle des personnes bénéficiaires du RSA et des demandeurs d'emploi.

Aide aux financements des loisirs par des échéanciers de paiement

Adaptation des horaires d'accueil et d'activités aux adultes et parents qui travaillent, et à ceux qui sont en insertion professionnelle.

L'atelier sociolinguistique propose, parmi ses cinq modules hebdomadaires adaptés aux niveaux de français des participants, un module dédié aux personnes en emploi ou en formation.

Emergence culturelle, ouverture, découvertes et lien social auprès des plus éloignés de la vie sociale et culturelle par l'« aller vers » les habitants, le travail hors les murs, des événements ouverts à tous, les horaires adaptés, l'accompagnement dans la durée, des activités culturelles, artistiques et de découverte de qualité, la communication adaptée, la valorisation des talents et des valeurs...

Développement de l'animation hors les murs au sein du quartier auprès des enfants et adolescents ne fréquentant pas le Centre d'animation Saint-Jean : Activités culturelles, théâtre, jeux, sensibilisation à l'environnement... pour les adolescents durant les vacances (dispositif VVV) mais aussi les soirs et les week-ends.

Développement des activités spécifiques auprès des seniors (animations, ateliers, sorties...)

Actions partenariales entre centre social et autres structures

Ville de Villeurbanne

Participation du Centre d'animation Saint-Jean au Conseil Local de Santé Mentale, diagnostic, co conception de projets.

Orientation réciproque d'adolescents et de parents d'adolescents entre la psychologue du Point Accueil Ecoute Jeunes de la Ville, et le Centre d'animation Saint-Jean (la responsable – psychologue- du Point Ecoute Parentalité et le responsable du secteur jeunes).

Interventions de la psychologue du Point Accueil Ecoute Jeunes sur certaines thématiques des Parents en Ebullition du CS.

Participation de la référente handicap du Centre d'animation Saint-Jean aux formations, réunions, et actions collectives entre la Ville et les centres sociaux de Villeurbanne.

Référencements vers la Direction prévention médiation sécurité de la ville de Villeurbanne sur les situations de violence.

Intervention de l'animatrice Bouquinette pour co-animer les temps du Bibliobus sur Saint-Jean (cité Saint-Jean et terrain des gens du voyage auprès du public), mis en place par la Ville.

Participation du Centre d'animation Saint-Jean à l'équipe pluridisciplinaire du PRE (Programme Réussite Educative) : Echanges réguliers et commissions sur le suivi de situations de familles entrant dans le dispositif, mise en place d'actions partenariales. Orientation par le PRE de publics sur les actions du CS.

Ville de Villeurbanne / Relai d'Assistants Maternels

RAM et Centre d'animation Saint-Jean : diagnostic partagé sur les familles, mutualisation d'interventions, travail de cohérence pédagogique

Permanence Info Enfance partagée entre coordinatrice petite enfance du Centre d'animation Saint-Jean et responsable municipale du RAM

Ville de Villeurbanne et autres centres sociaux de Villeurbanne

Travail de coordination régulier entre centres sociaux et Direction de la Vie Associative et des Centres Sociaux de la Ville.

Ecole maternelle et primaire Saint-Exupéry

Co conception et co évaluation, du dispositif Passerelle : accompagnement et prise en compte des besoins spécifiques, par une EJE du CS, des enfants de 2 ans de la toute petite section de maternelle, au sein de l'école, en lien avec l'équipe éducative de l'école. Mise en place d'un temps d'analyse de la pratique professionnelle pour les professionnels du Centre d'animation Saint-Jean et de l'école impliqués.

Ville de Villeurbanne, Etat

Travail de coordination régulier entre centre social et services Politique de la Ville de la Ville et de l'Etat.

Métropole

Orientations, référencements, co accompagnements réguliers de familles en situation de fragilité.

Echanges et réunions sur les situations spécifiques des enfants avec le médecin PMI (basé au sein du CS), l'infirmière puéricultrice et l'assistante sociale dans le cadre de la prévention précoce.

Présence d'une sage-femme de la Métropole dans l'équipe accueillante Lieu d'Accueil Enfants Parents une fois par semaine, et participation à l'analyse de la pratique et aux réunions de l'équipe du Lieu d'Accueil Enfants Parents mise en place par le CS.

SLEA

Orientations et référencements par le centre social, d'enfants, adolescents et jeunes adultes concernés par des problématiques éducatives, scolaires, sociales.

Orientations de la SLEA vers le centre social (Accueils de loisirs, accompagnement à la scolarité, projets ados, Temps d'écoute et d'accompagnement, Permanence Emploi Formation...)

Projets d'adolescents accompagnés en partenariat entre Centre d'animation Saint-Jean et SLEA

CMP – Centre médico psychologique pour enfants et adolescents « ITTAC » à Villeurbanne (antenne de l'hôpital du Vinatier)

Orientations et référencements par le centre social, pour des enfants et adolescents concernés par des problématiques de santé mentale. Orientations de l'ITTAC vers le centre social (L'Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants, Accueils de loisirs...). Coopération entre professionnels de l'ITTAC -éducateurs spécialisés, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes- et professionnels du Centre d'animation Saint-Jean -éducateurs jeune enfant, auxiliaires de puériculture et animateurs – sur l'accueil de certains mineurs.

Interventions de l'ITTAC sur l'action Parents en ébullition du Centre d'animation Saint-Jean.

Formation par l'ITTAC des professionnels sur la question de la santé mentale chez les enfants et adolescents.

Autres actions multi partenariales

Aide aux financements des loisirs par l'accompagnement des familles vers les dispositifs d'aide existants : Vacances Familles Solidarité (Caf), Aide aux vacances de l'ANCV (Fédération des Centres sociaux du Rhône), Programme de Réussite Educative (Ville), Chantiers jeunes (Ville), dispositif Ville Vie Vacances (Etat, Caf, Ville), Maison de la Métropole, Culture pour tous, Parcours Théâtre National Populaire...

Participation du Centre d'animation Saint-Jean aux réunions et projets partenariaux, concernant l'accompagnement de personnes ayant des besoins spécifiques.

Référencements et accompagnements de personnes en coopération entre le Centre d'animation Saint-Jean et d'autres structures compétentes dans l'accompagnement des publics ayant des besoins spécifiques. Orientation et référencement de familles, notamment

par le Point Ecoute Parentalité. Accompagnement des parents dans la prise de conscience des besoins spécifiques de prise en charge de leurs enfants et orientations : Maison de la Métropole, Auxiliaire de Vie Scolaire, ADIAF -Association Départementale Interfédérale Aide Familiale- (demande d'intervention d'une TISF dans la famille), association LAPS (santé mentale), association VIFFIL (pour les femmes victimes de violences), Association Colin Mayar, La Souris verte, la Maison de la Parentalité...

Accompagnement des seniors vers les loisirs : l'OVPAR -office villeurbannais pour personnes âgées et retraitées-, l'UFOLEP...

Résultats attendus 1.3

Critères d'évaluation 1.3

- Maintien de la fréquentation du Centre d'animation Saint-Jean par des habitants en situation de grande précarité financière.
- Intégration maximale des enfants ayant des troubles du comportement manifestés dans la vie en collectivité (pour la petite enfance, au sein de l'Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants, et de la toute petite section de maternelle ; pour l'enfance et adolescence, à l'Accueil de loisirs, sur l'accompagnement à la scolarité, les séjours et autres projets collectifs).
- Fréquentation du Centre d'animation Saint-Jean par des habitants en situation de handicap.
- Fréquentation du Centre d'animation Saint-Jean par des habitants en insertion socioprofessionnelle, et par leurs enfants, grâce à des créneaux horaires adaptés et des places réservées.
- Fréquentation du Centre d'animation Saint-Jean par des habitants en situation de fragilité sociale et/ou psychologique, de par un accompagnement spécifique.
- Fréquentation du Centre d'animation Saint-Jean par de personnes adultes de tous âges n'ayant peu ou pas d'autres occasions de socialisation.
- Selon leurs situations professionnelles, les adultes ont des possibilités adaptées d'accès aux activités du Centre d'animation Saint-Jean, pour leurs enfants et pour eux-mêmes.
- Cohésion partenariale dans la réponse aux besoins spécifiques des habitants.
- Augmentation de la fréquentation des seniors, vers une meilleure représentativité des personnes âgées au centre social par rapport à la population du quartier.

Indicateurs de réussite 1.3

- Les situations financières des familles (selon les Quotients Familiaux) en grande précarité (à moins de 300€ de QF) sont représentées à part égale (à +/- 10%), parmi les adhérents du centre social et parmi l'ensemble de ses habitants du quartier.
- Fréquentation du Centre d'animation Saint-Jean par des habitants satisfaits de ses services, de par leurs besoins spécifiques ou ceux de leurs enfants, salariés en CDD de moins de 6 mois, bénéficiaires du RSA, à la recherche d'une formation ou d'un emploi, parents de familles monoparentales, porteurs de handicaps, manifestant des troubles du comportement, rencontrant des difficultés parentales et familiales.

- Seniors : La part annuelle des adhérents du centre social âgés de plus de 64 ans sur ensemble des adhérents s'accroît, et évolue vers l'égalité de la part annuelle des personnes âgées de plus de 64 ans sur ensemble des allocataires du quartier Saint-Jean (10% en 2017).
- Inclusion, progrès, apprentissages, mieux-être des participants en situation de fragilité.
- Formations régulières des professionnels sur l'accueil des publics spécifiques.
- Thématiques autour des besoins spécifiques abordées lors des réunions de Conseil d'Administration et de professionnels.
- Nombre de référencements et accompagnements de personnes en coopération entre le Centre d'animation Saint-Jean et d'autres structures compétentes dans l'accompagnement des publics ayant des besoins spécifiques (exemples : Maison de la Métropole, services enfance et jeunesse de la Ville, école maternelle et primaire Saint-Exupéry, collèges, associations de parents d'élèves, SLEA, associations de victimes, CCAS, Défenseur des Droits, structures de soins, police, structures d'accueil...)

Sources de vérification 1.3

Rapports annuels, statistiques du logiciel AIGA (statistiques anonymes des adhérents au centre social sur les Quotients Familiaux, par tranches), statistiques Caf / INSEE sur le quartier Saint-Jean, suivi des professionnels, témoignages d'habitants, plan de formation, compte-rendu des réunions externes multi partenariales sur les thématiques concernées.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1.4 : Sensibiliser contre les stéréotypes (racisme, sexisme, handicap...), valoriser le multiculturalisme et la laïcité

Objectifs opérationnels et partenariaux 1.4

Actions proposées par le centre social

Thématiques autour de l'égalité et des stéréotypes abordées au travers des temps collectifs réguliers, de lectures de livres, d'activités artistiques, de créations collectives, de débats, et d'organisation de projets par des groupes d'habitants.

Temps de soutien et échanges pour les parents confrontés à la question du Handicap et des différences de leur enfant.

Evaluation des besoins et accompagnement spécifique des enfants porteurs de handicap et des enfants souffrant de troubles du comportement, au sein des accueils collectifs (L'Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants, Accueils de loisirs).

Formation de l'équipe aux risques des stéréotypes, à la prévention des actes de racisme ou sexisme, et à l'accueil des enfants portant un handicap.

Actions partenariales entre centre social et autres structures

Ville, école Saint-Exupéry

Participation du Centre d'animation Saint-Jean aux réunions pédagogiques et éducatives organisées par l'école et l'ALAE, échanges sur les situations spécifiques des enfants avec l'équipe enseignante et médicosociale, au sujet de l'inclusion et le bien-être des enfants.

Ville

Participation au Centre d'animation Saint-Jean aux réunions du Réseau Accueil de loisirs de la Ville de Villeurbanne, co-organisation d'actions partenariales permettant la sensibilisation des enfants contre les stéréotypes (handicap, sexisme, racisme) : Participation du Centre d'animation Saint-Jean à l'organisation de la journée « Enfance et différence ».

Autres actions multi partenariales

Appel à des spécialistes pour intervenir sur certaines thématiques.

Résultats attendus 1.4

Critères d'évaluation 1.4

- Sensibilisation des habitants à ces problématiques.
- Prévention des incivilités et des conflits.
- Valorisation des habitants de Saint-Jean les moins valorisés, auprès des autres habitants du quartier et d'en dehors.

Indicateurs de réussite 1.4

- Prises de conscience exprimées
- Absence, sinon traitement et règlement, d'incivilités et de conflits au sein des activités.
- Créations collectives réalisées autour des thématiques autour de l'égalité et des stéréotypes.

Sources de vérification 1.4

Rapports annuels, suivi des professionnels, témoignages d'habitants, réalisations collectives par des habitants, articles de presse.

AXE D'INTERVENTION 2 : Ouverture et épanouissement, émergence culturelle et citoyenne

OBJECTIF GÉNÉRAL 2 : Permettre à tous d'accéder à la culture, la découverte, l'épanouissement, et l'expression de sa citoyenneté

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2.1 : Favoriser la découverte, la culture, et l'épanouissement

Objectifs opérationnels et partenariaux 2.1

Actions proposées par le centre social

Qualité, diversité et adaptation à tous publics des activités et des modalités d'accueil.

10 500 heures d'activités épanouissantes proposées par an, adaptées pour toutes les tranches d'âges : Activités sportives, manuelles, éducatives, culturelles.

Activités artistiques, éducatives, culturelles régulières au sein des secteurs petite enfance, enfance et adolescence.

Pour la petite enfance en particulier, proposition de matériel riche et varié, favorisant l'éveil, la découverte et l'expérimentation.

Pour tous les âges, 234 sorties et 7 séjours permettant la découverte de lieux inconnus, d'autres et modes de vie, d'arts, de domaines d'activités, de connaissances culturelles, pour tous.

Accompagnement de qualité et valorisation de créations individuelles et collectives d'habitants de tous âges.

Émergence culturelle, découverte de domaines culturels et pratiques artistiques pour les habitants qui en sont le plus éloignés : spectacles et interventions culturelles au centre social, sorties dans des lieux culturels, création d'œuvres collectives.

Apprentissage de la culture et des mœurs françaises dans le cadre de l'Atelier sociolinguistique.

Ouverture à la lecture pour tous à la Bouquinette.

Échanges de jeunes au niveau local et international.

Apprentissages autour des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication, au Pôle multimédia.

Actions partenariales entre centre social et autres structures

Ville de Villeurbanne et autres centres sociaux de Villeurbanne

Travail de coordination régulier entre centres sociaux et Direction de la Vie Associative et des Centres Sociaux de la Ville.

Ecole maternelle et primaire Saint-Exupéry

- Semaine des petits délires : toute une semaine organisée au centre d'animation autour de la lecture : mise en espace, créations collectives autour de l'album jeunesse, lectures, mises en scène des livres... L'école accompagne les élèves vers la semaine d'événements du Centre

d'animation Saint-Jean, propose parallèlement des activités de sensibilisation à la lecture durant la semaine à l'école, pour les élèves et pour les enfants du Relai d'Assistants Maternels et de l'Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants du centre social.

- Bouquinette : Toutes les classes de l'école maternelle sont accueillies à la Bouquinette, sur un créneau d'une heure par semaine, de découverte du livre, animé par l'animatrice Bouquinette. L'école sollicite les parents pour participer à ce temps.

RAM et Assistantes maternelles

Accompagnement d'enfants vers la semaine des Petits Délires, proposition d'activités de sensibilisation à la lecture durant la semaine au Relai d'Assistants Maternels

CCAS

Co organisation de projets autour de l'alimentation, du bien-être et du sport

Association Centre d'art Spacejunk et CCAS

Projet Vénus (sensibilisation au dépistage du cancer du sein) mis en place par le Centre d'art Spacejunk, en partenariat avec le Centre d'animation Saint-Jean et le CCAS.

ENM

Interventions au Centre d'animation Saint-Jean d'éveil musical pour la petite enfance et organisation de concerts nomades, co animés avec le centre social.

Co-organisation d'un séjour culturel pour enfants entre l'ENM et les Centre d'animation Saint-Jean de Villeurbanne

Autres centres sociaux de Villeurbanne

Co organisation de séjours mis en place auprès des enfants et adolescents en partenariat entre centres sociaux de Villeurbanne.

Association Urbanitaire

Cours de danse et musique pour les enfants au centre social.

Rhône sportif et Sport dans la Ville

Animation de séances d'initiation sportive à des sports méconnus aux enfants et adolescents des accueils de loisirs.

Théâtre National Populaire, RIZE, CCO, cinémas, médiathèque, musées, expositions...

Organisation de sorties par le centre social dans les lieux culturels de Villeurbanne et de la Métropole.

Résultats attendus 2.1

Critères d'évaluation 2.1

- Découvertes et ouverture culturelle vécues par les habitants de tous âges.

Indicateurs de réussite 2.1

- Parmi les 44 sorties du secteur petite enfance, 60 % permettent des découvertes culturelles et artistiques (théâtre, musée, cinéma, expositions), scientifiques, et de l'environnement. 40% permettent la découverte d'activités sportives, de la nature, et de nouveaux lieux.
- Parmi les 56 sorties du secteur Enfance, 66 % permettent des découvertes culturelles et artistiques (théâtre, musée, cinéma, expositions), scientifiques, et de l'environnement. 34 permettent la découverte d'activités sportives, de la nature, et de nouveaux lieux.

- Parmi les 100 sorties du secteur Adolescence, 37% permettent des découvertes culturelles et artistiques (théâtre, musée, cinéma, expositions), scientifiques, et de l'environnement. 63 % permettent la découverte d'activités sportives, de la nature, et de nouveaux lieux.
- Parmi les 8 sorties du secteur Familles, 100 % permettent la découverte de nouvelles activités et/ou de nouveaux lieux.
- Parmi les 6 sorties du secteur Culture, 100 % permettent des apprentissages culturels, la découverte de nouvelles activités et/ou de nouveaux lieux.
- Parmi les 7 séjours pour enfants et adolescents, 100 % permettent des apprentissages culturels la découverte de nouvelles activités et/ou de nouveaux lieux.
- Augmentation du nombre d'enfants ayant emprunté au moins un livre dans l'année.
- Satisfaction de 80 % des participants quant à l'intérêt, la découverte ou l'apprentissage provoqués par les projets.
- 80 % des participants aux activités collectives de découverte acquièrent des connaissances, ou découvrent un lieu, un art, un domaine d'activités pour la première fois.
- Les habitants, notamment les plus jeunes, sont sensibilisés au respect de l'environnement.

Sources de vérification 2.1

Rapports annuels, suivi des professionnels, registre de prêts de la Bouquinette, questionnaires d'évaluation auprès des habitants, compte-rendu des réunions d'évaluation avec les habitants, témoignages d'habitants, œuvres collectives artistiques créées par des habitants, articles de presse, site internet, affiches et tracts des activités, photographies, vidéos.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2.2 : Faire émerger l'expression citoyenne

Objectifs opérationnels et partenariaux 2.2

Actions proposées par le centre social

Prise en compte des avis, parallèle à l'analyse des besoins, des habitants de toutes les tranches d'âge pour faire évoluer les activités.

Organisation de débats et de temps de discussion permettant la prise de parole en public et le respect de la parole.

Accompagnement d'œuvres collectives de qualité, valorisant l'expression des habitants.

Sensibilisation, au travers de thématiques d'activités et des temps d'échanges, au vote, à la citoyenneté, à la liberté d'expression, aux droits et devoirs liés à l'expression ...

Veille du Centre d'animation Saint-Jean sur les besoins des habitants au sein du quartier : répertoriage des difficultés rencontrées par les habitants, des opinions sur la situation et l'avenir du quartier.

Actions partenariales entre centre social et autres structures

Ecole primaire Saint-Exupéry

Café des parents : organisé par CS, co animé par la responsable enfance du Centre d'animation Saint-Jean la directrice et l'infirmière de l'école, au sein de l'école.

Fédération des centres sociaux du Rhône et autres centres sociaux de Villeurbanne

Travail de coordination régulier entre centres sociaux et Fédération sur le lien social et la citoyenneté.

Théâtre National Populaire, ENM, CCO, les metteurs en lien, autres structures culturelles

Co création d'œuvres collectives de qualité, valorisant l'expression des habitants.

Autres actions multi partenariales

Participation du centre social à la conception du projet de renouvellement urbain –piloté par la Ville et la Métropole - en termes de concertation des habitants.

Résultats attendus 2.2

Critères d'évaluation 2.2

- Les habitants s'expriment sur les projets du Centre d'animation Saint-Jean et leurs avis sont pris en compte dans le choix des activités
- Augmentation du nombre de concertations proposées aux habitants pour prendre en compte leurs avis
- L'expression des habitants est valorisée par des œuvres collectives de qualité.
- Développement des capacités d'expression en public chez les participants
- Prise en compte dans le projet de renouvellement urbain des avis des habitants, exprimés lors des concertations des habitants, réalisées par le centre social.

Indicateurs de réussite 2.2

- Prises de parole en public de personnes qui l'ont rarement ou ne l'ont jamais prise auparavant.
- Les œuvres collectives valorisant l'expression des habitants sont présentées au public.
- *« Recueil des avis exprimés sur l'action du centre social, sur le quartier et son avenir » (COPIL)*
- *« Le centre social est actif dans le processus partenarial de concertation autour du projet de renouvellement urbain » (COPIL)*
- *« Augmentation du taux de participation à l'AG » (COPIL)*

Sources de vérification 2.2

Rapports annuels, œuvres collectives réalisées, nombre de spectateurs des œuvres, compte-rendu et résultats des concertations proposées aux habitants, taux de participation des adhérents à l'AG.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2.3 : Accompagner l'engagement citoyen : bénévolat, projets collectifs portés par les habitants

Objectifs opérationnels et partenariaux 2.3

Actions proposées par le centre social

Maintien ou augmentation du nombre de réunions proposées aux habitants pour contribuer à l'élaboration des projets mis en place par le Centre d'animation Saint-Jean (échanges d'information, évaluation, conception et organisation d'actions collectives).

Mobilisation et accompagnement des habitants sur leur participation à l'organisation de projets : individuels (accompagnement vers l'insertion), familiaux (séjours en vacances, accompagnement de la parentalité...) et collectifs (événements, actions, sorties ou séjours, répondant aux objectifs du projet social).

Activités et règles initiées ou choisies collectivement par les enfants participant aux accueils de loisirs.

Création et mise en place dès 2019 d'une plateforme de projets adolescents et jeunes, spécifiquement pour les tranches d'âge 11- 16 ans et 16-25 ans : Structuration d'un dispositif d'accompagnement des jeunes à la conception, l'organisation, la réalisation et l'évaluation de projets.

Mobilisation de bénévoles.

Actions partenariales entre centre social et autres structures

Associations Nous et Vous, Les chalets, Club de judo

Accompagnement des associations locales dans leur création, leur fonctionnement, leur communication, leurs activités – selon leurs besoins-

Fédération des centres sociaux du Rhône et autres centres sociaux de Villeurbanne

Travail de coordination régulier entre centres sociaux et Fédération sur le lien social et la citoyenneté.

Ville de Villeurbanne, autres structures

Partenariats dans l'accompagnement de projets collectifs d'habitants.

Ville de Villeurbanne, Etat

Coopération sur le développement de chantiers jeunes

Résultats attendus 2.3

Critères d'évaluation 2.3

- Maintien de l'accompagnement individuel aux projets de parcours d'inclusion, de formation et d'insertion socio professionnelle, auprès des adolescents et des adultes.
- Maintien ou augmentation du nombre d'adultes de plus de 25 ans impliqués dans l'organisation et la mise en place de projets collectifs.
- Parmi les adolescents et les jeunes adultes (18- 25 ans), augmentation du nombre de participants impliqués dans l'organisation et la mise en place de projets collectifs.
- Maintien ou augmentation du nombre de bénévoles engagés.

- Développement chez les personnes engagées dans des projets, de l'autonomie, de l'organisation, de la prise de responsabilité individuelle et collective, de la projection dans l'avenir.

Indicateurs de réussite 2.3

- « *Liste des propositions de projets d'habitants, repérées et soutenues par l'accompagnement du centre social ou le référencement du centre social vers d'autres structures* » (COPIL)
- Maintien ou augmentation du nombre de participants cumulés aux réunions proposées aux habitants.
- Maintien ou augmentation du nombre d'habitants s'impliquant dans un projet collectif accompagné par le Centre d'animation Saint-Jean.
- Augmentation du nombre d'adolescents et de jeunes s'impliquant dans un projet collectif accompagné par le Centre d'animation Saint-Jean.
- Augmentation du nombre de bénévoles s'impliquant dans l'association (en plus des réunions de CA).
- Augmentation du nombre de projets portés dans leur organisation par des habitants, accompagnés du Centre d'animation Saint-Jean.
- Augmentation du nombre d'actions d'autofinancement pour des projets collectifs, par des habitants accompagnés du Centre d'animation Saint-Jean.
- Augmentation des recettes des activités de recherche de financements par les habitants.
- Augmentation du nombre de projets organisés par des habitants accompagnés du Centre d'animation Saint-Jean, valorisés publiquement.

Sources de vérification 2.3

Rapports annuels, décompte des réunions proposées et des participants, décompte des projets impliquant les habitants dans leur conception et organisation, questionnaires auprès des habitants engagés dans des projets, conventions de partenariat avec les associations locales, décompte des actions d'autofinancement, rapports financiers, présentations publiques des projets, articles de presse et d'autres médias d'informations.

AXE D'INTERVENTION 3 : Inclusion par la formation, l'information, l'insertion professionnelle, et l'accès aux droits

OBJECTIF GÉNÉRAL 3 : Accompagner les habitants dans leur scolarité, leur insertion socio-professionnelle, et dans l'application de leurs droits

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3.1 : Accompagner les habitants à tous les âges dans leurs parcours de scolarité, de formation et d'insertion professionnelle

Objectifs opérationnels et partenariaux 3.1

Actions proposées par le centre social

Auprès des plus jeunes (0 à 6 ans), évaluation des besoins spécifiques liés au langage, au comportement, à l'apprentissage, et accompagnement adapté spécialisé. Propositions d'activités d'éveil et de loisirs développant les compétences langagières (enrichissement du vocabulaire, expression spontanée, construction de phrases).

Soutien des enfants et des jeunes dans leur scolarité, leur orientation et leur réussite professionnelle : Accompagnement à la scolarité écoliers et collégiens, temps d'accueil et d'accompagnement des jeunes (16-30 ans), Permanence Emploi Formation, Pôle multimédia.

Apprentissage de la langue française pour les adultes d'origine étrangère : Atelier sociolinguistique.

Accompagnement des adultes dans leur insertion socio-professionnelle : Permanence Emploi Formation.

Accompagnement et apprentissages autour des outils numériques liés à la recherche d'emploi : Le Pôle multimédia et la Permanence Emploi Formation proposent un temps hebdomadaire un temps d'accompagnement numérique dédié à l'accès à l'emploi, pour les personnes en insertion.

Temps spécifiques de formation théorique et pratique, et d'accompagnement sur l'insertion professionnelle, par le Pôle multimédia et la Permanence Emploi Formation. Les thématiques des temps de formation et d'accompagnement pratique concernant la recherche d'emploi sont notamment : Les fondamentaux de l'outil numérique, la création de ses adresses mail personnelles et professionnelles, l'utilisation des services publics dématérialisés, Les apports d'internet dans la recherche d'emploi : les outils de l'Emploi Store, les nouvelles pratiques et outils digitaux - réseaux sociaux professionnels et nouveaux services emploi en ligne -, l'évaluation de ses compétences numériques et ses progrès via les plateformes en ligne, les formations MOOC, l'évaluation PIX...

Places réservées à l'Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants, aux enfants dont les parents sont en insertion.

Actions partenariales entre centre social et autres structures

Ville de Villeurbanne

Référencement de jeunes habitants par le Centre d'animation Saint-Jean pour s'inscrire au BIJ – Bureau Information Jeunesse-. Coopération sur l'accompagnement de jeunes : Référencement du Centre d'animation Saint-Jean vers le Bureau Information Jeunesse sur les chantiers jeunes, et l'accès à des informations sur les formations.

Accompagnement personnalisé de jeunes par le Centre d'animation Saint-Jean sur l'inscription à la formation BAFA, les chantiers jeunes et les bourses aux permis, mis en place par le service jeunesse de la Ville.

Orientations et référencements réciproques, entre Maison des Services Publics Saint-Jean et centre social, d'habitants ayant des besoins administratifs, liés à la scolarité et la formation. Orientation de la Maison des Services Publics vers le Centre d'animation Saint-Jean de jeunes et d'adultes sur l'accompagnement à la scolarité, la PEF, le pôle multimédia...

Ville de Villeurbanne, Etat

Travail de coordination régulier entre centre social et services Politique de la Ville de la Ville et de l'Etat.

Ecole maternelle et primaire St Exupéry

Co-organisation d'une visite par les enfants par de l'Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants, de l'école maternelle. Présence des responsables petite enfance du CS, à l'école lors de la rentrée scolaire, des enfants de l'Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants.

Renforcement de la classe des tout petits de l'école maternelle St Exupéry par une éducatrice jeunes enfants du centre social (action Passerelle).

Partenariat entre centre social et école permettant l'intervention de professionnels du centre social sur l'école maternelle et primaire St Exupéry, et une continuité éducative, en particulier pour les enfants à besoins spécifiques, notamment dans le cadre des actions Passerelle, Accompagnement à la scolarité et Café parents. Remontée au Centre d'animation Saint-Jean des préoccupations des parents, interventions sur certaines thématiques (notamment sur l'action Parents en ébullition).

Métropole et Ville de Villeurbanne

Le Centre d'animation Saint-Jean identifie offres de formation et d'emploi de la métropole correspondant à des profils de demandeurs d'emploi suivis par la PEF

Le Centre d'animation Saint-Jean participe aux instances techniques territoriales de la métropole pour le suivi des personnes en dispositif d'insertion.

Coopération régulière de la Permanence Emploi Formation du Centre d'animation Saint-Jean avec le CLI (Chargé de Liaison Insertion) de la Ville et la Métropole sur des situations particulières : le CLI apporte son réseau et ses ressources.

Coopération régulière de la Permanence Emploi Formation du Centre d'animation Saint-Jean avec le service Insertion et Emploi de la ville et les autres Permanence Emploi Formation de la ville : Co-accompagnement des personnes en situation d'insertion professionnelle.

Pôle emploi

Pôle Emploi de Villeurbanne : Coopération régulière sur l'insertion des demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi.

Référencement et accompagnement d'habitants par le Centre d'animation Saint-Jean pour s'inscrire à Pôle emploi. Référencement de Pôle emploi vers le centre social pour un co accompagnement renforcé des publics les plus éloignés de l'emploi. Accès permanent du Centre d'animation Saint-Jean aux offres actualisées de formation et d'emploi du service public de l'emploi.

Centres sociaux ayant une Permanence Emploi Formation et autres structures d'insertion

Centres sociaux de Villeurbanne ayant une Permanence Emploi Formation (Cyprien les Broses, Cusset, Buers), ainsi que ADL, Demailloj, Prestal, Unis vers l'emploi, Armée du Salut : Coopération régulière sur l'insertion des demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi.

Mission locale

Coopération régulière sur l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi.

Référencement de jeunes habitants par le Centre d'animation Saint-Jean pour s'inscrire à la Mission locale. Référencement de la Mission locale vers le centre social pour un co accompagnement renforcé des publics les plus éloignés de l'emploi.

Projet Territoire Zéro chômeur

Apport, par le centre social, de technicité en matière d'insertion socio professionnelle, et contribution par ses liens avec les habitants, auprès de l'initiative nationale « Territoire Zéro Chômeur » inscrite sur le quartier, portée par l'association « Le Booster » et l'entreprise « Emerjean ». Le centre social est membre du Comité local du projet.

Association Sport dans la Ville

Référencement de jeunes habitants par le Centre d'animation Saint-Jean pour s'inscrire sur les dispositifs de l'association : « Job dans la Ville », « entrepreneurs dans la Ville ».

Autres actions multi partenariales

Coopération avec l'assistante sociale du collège Jean Macé et le service municipal de santé scolaire : Informations et sensibilisation des parents aux problématiques du collège (fonctionnement, questions du harcèlement, de l'absentéisme...) notamment dans le cadre de l'action du centre social « Parents en ébullition ».

Participation active aux réunions inter partenariales du Programme de Réussite Educative, du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, du Contrat Educatif Local, de la Politique de la Ville, et à celles relatives à l'insertion professionnelle (Ville, Métropole, Caf, Etat, autres centres sociaux).

Formation au numérique : Appel à des spécialistes pour des interventions ponctuelles : Pôle Emploi, école Simplon, Emmaüs Connect, ADIL du Rhône.

Informations du public à l'accueil concernant la formation et l'emploi.

Résultats attendus 3.1

Critères d'évaluation 3.1

- Progrès des participants de tous âges aux activités régulières d'éveil, d'apprentissage et d'accompagnement.
- Les jeunes enfants accompagnés développent mieux et plus sereinement leurs capacités intellectuelles, motrices, sociales, psychiques, et sont en sécurité affective. Ils développent leurs envies d'apprendre. La première année de scolarisation est ainsi facilitée : l'entrée dans le système scolaire est vécue de façon positive.
- L'accompagnement à la scolarité et la Bouquinette permettent de rassurer, encourager, stimuler et motiver les enfants et adolescents dans leurs parcours scolaires. Le vécu positif de l'école par les enfants facilite une meilleure appréhension et la confiance des parents en l'institution scolaire, et ainsi leur implication dans la scolarité de leur enfant.
- L'accompagnement à la scolarité, le temps d'écoute et d'accompagnement des jeunes adultes et la Permanence Emploi Formation permettent aux enfants, adolescents et

adultes d'avoir une meilleure appréhension et une meilleure organisation de leur scolarité, de leurs recherches de stages et de formations, et de leurs orientations professionnelles.

- La Permanence Emploi Formation permet aux participants à de progresser dans leur parcours d'insertion socio professionnelle : Etapes de parcours (rédaction d'un CV, passage du permis B, apprentissages, chantiers jeunes, projets ...), entrées en stages, entrées en formations, entrées en emploi.
- L'atelier socio linguistique permet aux participants de progresser dans leur parcours d'insertion socio professionnelle, grâce à l'apprentissage de la langue française, notamment adapté à l'insertion socioprofessionnelle.
- Le Pôle multimédia permet aux participants de progresser dans leur parcours d'insertion socio professionnelle, grâce à l'apprentissage du numérique.
- L'ensemble de ces apprentissages est destiné à favoriser la prévention des inégalités scolaires et sociales, en répondant pour une petite part aux besoins de beaucoup d'habitants de tous âges, d'accès à des informations et des accompagnements pour leur scolarité, leur formation et leur insertion socioprofessionnelle.

Indicateurs de réussite 3.1

- Progrès des enfants réalisés dans la scolarité, le comportement et la communication : amélioration des notes scolaires, amélioration des comportements en termes de socialisation, de confiance en soi, de respect des autres et de l'environnement, de maîtrise de ses émotions, d'expression.
- Progrès des adultes immigrés réalisés en langue française, facilitant l'insertion professionnelle : rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, apprentissage de vocabulaire professionnel spécifique, entraînement au passage du certificat B1, à un entretien d'embauche...
- Progrès des adultes en insertion socioprofessionnelle sur l'utilisation des outils numériques permettant la recherche d'emploi ou de formation.
- Premières expériences professionnelles réalisées, chantiers jeunes, stages...
- Reprises d'activité en formation ou en emploi.

Sources de vérification 3.1

Rapports annuels, témoignages des habitants sur l'évolution de la scolarité des enfants, retours de l'école maternelle et primaire, bulletins scolaires, projet éducatif et projet pédagogique de l'Établissement d'Accueil des Jeunes Enfants, certificats d'inscriptions en stage, en formation, de réussite à un diplôme, de retour à l'emploi, logiciels de suivi des bénéficiaires des dispositifs RSA et PLIE de la PEF, suivi et évaluation des professionnels.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3.2 : Soutenir et permettre l'accès aux droits des habitants

Objectifs opérationnels et partenariaux 3.2

Actions proposées par le centre social

Droits de l'Enfant respectés et promus, accès aux droits aux loisirs, à l'éducation, à la culture (par les objectifs 1.3 ; 1.4 ; 2 ; 3.1 de ce projet social)

Ecrivain public, accompagnement des habitants sur leurs problématiques administratives.

Temps d'accueil, d'écoute et d'accompagnement.

Permanence Emploi Formation et temps d'accueil, d'écoute et d'accompagnement personnalisés : soutien aux procédures administratives, accès au droit commun...

Atelier sociolinguistique : Apprentissage du français notamment par des mises en situation relatives aux préoccupations de la vie et aux exigences sociales.

Accès au pôle multimédia accompagné, formations au numérique, aux Nouvelles Technologies d'Information et de Communication liées à l'accès aux droits.

Temps spécifiques de formation théorique et pratique, et d'accompagnement sur les nouvelles pratiques du digital, par le Pôle multimédia et la Permanence Emploi Formation. Les thématiques des temps de formation et d'accompagnement pratique concernant l'accès aux droits sont notamment : Les fondamentaux de l'outil numérique, l'utilisation des services publics dématérialisés - les services en ligne incontournables dans le quotidien (Pôle Emploi, CAF, impôts, sécurité sociale, préfecture, accès aux fluides, communication...), les services de France Connect, la création de ses adresses mail, la recherche des informations concernant l'accès aux droits, les nouvelles pratiques et outils digitaux - utiliser sa tablette/smartphone avec les services d'e-administration...-, les risques et l'utilisation sécurisée d'Internet.

Veille du Centre d'animation Saint-Jean sur les besoins des habitants en termes d'accès aux droits : répertoriage des difficultés rencontrées par les habitants.

Actions partenariales entre centre social et autres structures

Ville

Orientation réciproque des publics entre la Maison des Services Publics Saint-Jean et le Centre d'animation Saint-Jean sur l'accès aux droits.

Orientation du Centre d'animation Saint-Jean vers le défenseur des droits – permanence à la Maison des Services Publics -.

Orientations et référencement par le centre social vers la permanence EMH - Est Métropole Habitat- au sein de la Maison des Services Publics, d'adolescents et jeunes adultes concernés par des problématiques de logement. Orientations et référencement par le centre social vers la permanence Médiateur santé au sein de la Maison des Services Publics, d'adolescents et jeunes adultes concernés par des problématiques de santé.

Membre du réseau de vigilance contre les discriminations, piloté par la Ville de Villeurbanne, le Centre d'animation Saint-Jean informe, conseille, accompagne les habitants rencontrant des obstacles à l'accès aux droits, dont des problèmes pouvant avoir un caractère discriminatoire, qu'il fait remonter au réseau. Il participe aux réunions, formations et projets du réseau.

Tenue du Point Information Enfance de la Ville, en binôme par la coordinatrice municipale du Relai d'Assistants Maternels et la coordinatrice Petite enfance du Centre d'animation Saint-Jean : accueil partagé par les 2 structures, gestion du suivi des demandes par le centre social.

Participation du Centre d'animation Saint-Jean aux commissions d'attribution des places petite enfance pilotées par la Ville

Coopération sur l'accompagnement de jeunes : Référencement du Centre d'animation Saint-Jean vers le Bureau Information Jeunesse sur les chantiers jeunes, et l'accès à des informations

Participation aux instances de veille territoriale concernant le quartier Saint-Jean, pilotées par la Ville de Villeurbanne.

Ville de Villeurbanne, Etat

Travail de coordination régulier entre centre social et services Politique de la Ville de la Ville et de l'Etat.

Métropole

Travail en coopération avec les services de la Métropole sur l'accompagnement des familles : Aide à l'accès aux loisirs, référencement vers un assistant social, informations préoccupantes.

Projet de formation par la MDM auprès de l'équipe du Centre d'animation Saint-Jean sur les informations préoccupantes.

Remontée par les Centre d'animation Saint-Jean d'informations préoccupantes concernant les enfants et les adultes.

Echanges et réunions sur les situations spécifiques des enfants avec le médecin PMI (basé au sein du CS)

Autres actions multi partenariales

Travail en coopération avec les services de la Ville, de l'Etat, de la Métropole et de la Caf sur l'aide à l'accès aux loisirs (voir objectif 1.3 du projet social).

Référencement et accompagnement vers l'association VIFIL, la police, les soins médicaux... les permanences d'avocats (Association ADL, Maison de la Justice et du Droit)

Conseil de quartier, associations locales, partenaires institutionnels : Veille partagée sur la situation quotidienne du quartier.

Informations publiques adaptées et accessibles sur les droits, et les discriminations, à l'accueil du Centre d'animation Saint-Jean.

Résultats attendus 3.2

Critères d'évaluation 3.2

- Les habitants sont informés, accompagnés, orientés, pour répondre à leurs problématiques administratives et sociales.
- Apprentissage de l'utilisation des outils numériques permettant l'accès aux droits.
- Apprentissage de la langue française permettant l'accès aux droits.
- Prévention des discriminations notamment dans le cadre du travail.

Indicateurs de réussite 3.2

- Informations à l'accueil du centre social sur l'accès aux droits et contre les discriminations.
- 100% des habitants ont une réponse à leurs demandes concernant leurs problématiques administratives. 100% des discriminations repérées sont traitées (en tant que membre du réseau de vigilance de lutte contre les discriminations, piloté par la Ville)
- Progrès des adultes immigrés réalisés en langue française, facilitant l'accès aux droits : apprentissage de la culture, des mœurs et du vocabulaire français, liés aux démarches administratives, à la loi, à l'accès aux soins, à l'école, aux loisirs, passages du certificat B1.
- Progrès des adultes sur l'utilisation des outils numériques permettant l'accès aux droits : plus grande autonomie d'usage sur les services publics dématérialisés.

Sources de vérification 3.2

Rapport annuels, suivi des professionnels, témoignages d'habitants.

STRATEGIE DE GESTION ET DE PILOTAGE COLLECTIF

OBJECTIF GÉNÉRAL 4 : Structurer un pilotage participatif, coopératif, sain et efficace

OBJECTIF SPECIFIQUE 4.1 : Mener un travail d'équipe coopératif, bienveillant et cohérent

Objectifs opérationnels et partenariaux 4.1

Espaces d'échanges et de réflexion réguliers, généraux et par thématiques entre les différents professionnels les bénévoles : 1 réunion globale mensuelle entre tous les salariés, 1 réunion générale mensuelle entre tous les responsables et la direction, au moins 1 réunion thématique mensuelle entre des responsables et la direction, en plus des réunions mensuelles entre professionnels sur le suivi des projets. 4 réunions thématiques des membres du CA, en plus des 4 réunions annuelles statutaires du CA. 2 temps annuels de réunion et de rencontre entre les professionnels, les membres du Conseil d'Administration et les autres bénévoles.

Mise en place et suivi régulier d'un calendrier commun des actions internes et externes.

Organigramme et fiches de poste cohérents et mis à jour.

Veille sur la sécurité et la santé des salariés au travail. Suivi du DUERP - Document unique d'évaluation des risques professionnels - réécrit en 2017.

Espaces d'échanges et de réflexion réguliers entre employeur et comité social et économique sur les conditions de travail de l'équipe.

Maintien du groupe psychosocial pour les professionnels mis en place en 2017.

Plan de formation, accompagnement et gestion des ressources humaines en accord avec les objectifs du projet social, les compétences et besoins en compétences, et les motivations de parcours des salariés.

Formation et accompagnement des membres du Conseil d'Administration au pilotage du centre social, par la direction et par la Fédération des centres sociaux du Rhône.

Résultats attendus 4.1

Critères d'évaluation 4.1

- Bienveillance entre tous, sérénité des échanges entre salariés, entre membres du CA, entre salariés et membres du CA.
- Communication transparente entre CA, direction et salariés et bénévoles d'activités.
- Transversalité des actions, travail d'équipe, connaissance des actions du centre social par tous les professionnels.
- Meilleure gestion du temps de travail, anticipation des actions et des tâches administratives (diminution du travail d'urgence).
- Bien-être au travail.
- Cohérence des parcours professionnels.
- Connaissance des actions du centre social par tous les membres du CA. Travail de réflexion collective au sein du CA.
- Compétences des professionnels, des bénévoles et des membres du Conseil d'Administration adaptées à leurs missions, et missions adaptées à leurs compétences et motivations.
- Posture professionnelle partagée et cohérente vis-à-vis du public et des partenaires.

Indicateurs de réussite 4.1

- Réalisation de projets conçus entre salariés ayant des compétences différentes et / ou accueillant des publics réguliers différents, en lien avec les objectifs du projet social
- Diminution du nombre d'alertes du groupe psychosocial, baisse des arrêts maladie / accidents de travail.
- Les conflits, les erreurs, les alertes sont prévenus, traités, gérés.
- Satisfaction des professionnels quant à la clarté, l'efficacité, la sérénité de la communication interne.
- Satisfaction des membres du Conseil d'Administration et bénévoles d'activités quant à la clarté, l'efficacité, la sérénité de la communication interne.

Sources de vérification 4.1

Rapports annuels, plan de formation, DUERP à jour, questionnaires anonymes de satisfaction de l'équipe salariée et bénévole.

OBJECTIF SPECIFIQUE 4.2 : Améliorer la visibilité et la lisibilité du centre social, et prévenir son équilibre structurel

Objectifs opérationnels et partenariaux 4.2

Amélioration de l'accueil et de l'information du public, en termes d'aménagement de l'espace et de supports de communication.

Développement, multiplication, structuration, systématisation des supports de communication du centre social.

Participation active aux réunions et projets partenariaux : avec les services et élus de la Ville (– Direction de la démocratie participative et des centres sociaux, Politique de la Ville, Maison des Services Publics, Lutte contre les discriminations, enfance, jeunesse, insertion, éducation...), les services de la Caf (Département d'Animation de la Vie Sociale, familles), de la Métropole (insertion), de l'Etat (Politique de la Ville), avec les autres centres sociaux, la Fédération des centres sociaux du Rhône, les autres associations, et dans le cadre des dispositifs multi partenariaux.

Travail multi partenarial, notamment avec les centres sociaux de Villeurbanne, la Fédération des centres sociaux du Rhône, la Ville et la Caf sur le modèle économique des centres sociaux, la visibilité de leur utilité sociale, la mutualisation des compétences et outils de gestion, l'harmonisation des pratiques et des tarifs, la réponse collective à des problématiques communes, et des situations spécifiques du territoire.

Partage des données de veille sociale du quartier avec nos partenaires.

Organisation d'une réunion annuelle d'évaluation et de suivi du projet social, avec nos partenaires institutionnels : Sur le suivi des objectifs et résultats attendus du projet social, sur la situation budgétaire, sur l'évolution du quartier (notamment de par le projet urbain), les situations des habitants et les nouveaux besoins émergents, et éventuellement les projets supplémentaires à prévoir (développement d'activités, mise à disposition de nouveaux locaux).

Augmentation des tarifs des activités du centre social de 20% en moyenne à partir de septembre 2018, réalisation d'un Dispositif Local d'Accompagnement en 2018, veille et anticipation budgétaire, recherche de nouveaux financements dès 2018, et partage transparent des problématiques budgétaires avec nos partenaires institutionnels financiers.

Résultats attendus 4.2

Critères d'évaluation 4.2

- Amélioration de la communication sur les activités auprès des habitants, en termes d'informations et d'attractivité, au sein du centre social et à l'extérieur. Les habitants et les structures locales du quartier Saint-Jean sont bien informés des activités du centre social. De nouveaux habitants adhèrent au centre social.
- Amélioration de la communication des activités auprès des partenaires du centre social. Les partenaires sont bien informés des activités du centre social.
- Le centre social travaille d'une manière concertée, constructive et harmonieuse avec ses partenaires associatifs et institutionnels, au co développement du lien social, de la citoyenneté, et de l'épanouissement de tous les habitants.
- Suivi du pilotage partagé avec nos partenaires institutionnels, la Fédération des centres sociaux du Rhône, les centres sociaux de Villeurbanne.
- Maintien de la fréquentation du Centre d'animation Saint-Jean dans son ensemble, et des accueils de loisirs en particulier, par des habitants ayant des situations financières

différentes, représentatives de celles du quartier Saint-Jean, même avec l'augmentation prévue en grand nombre de la population.

- Fréquentation par des enfants de situations financières différentes (d'après les Quotients Familiaux des adhérents), représentatives de celles du quartier Saint-Jean.
- Le centre social trouve des solutions pour faire évoluer son modèle économique. Il trouve de nouvelles sources de financements, et obtient de nouveaux financements, publics et/ou privés. Les fonds de roulement annuels du centre social sont supérieurs à 3 mois. Les comptes de résultat annuels du centre social sont à l'équilibre.

Sources de vérification 4.2

Rapports annuels, supports de communication, articles de presse, photographies, vidéos, compte-rendu des réunions multi partenariales, statistiques INSEE/ CAF, logiciel AIGA d'inscription des adhérents, rapports financiers annuels.

Budget prévisionnel 2018 – 2022

Centre d'animation Saint-Jean - Budget prévisionnel 2018 - 2022						
CHARGES	CR 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022
60- ACHATS	72 205	80 911	80 911	80 911	80 911	80 911
61- SERVICES EXTERIEURS	98 849	103 959	103 959	103 959	103 959	103 959
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	101 897	82 622	74 772	74 772	74 772	74 772
63- IMPTS & TAXES	31 356	34 890	35 239	35 591	35 947	36 307
64- CHARGES DE PERSONNEL	811 024	831 030	830 100	833 439	840 873	848 382
64- CHARGES SOCIALES	339 975	334 776	336 888	338 804	342 192	345 614
65- AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	269	229	229	231	234	236
68- DOTATIONS AMORT. Et PROVISIONS	56 704	19 650	19 650	19 650	19 650	19 650
66- CHARGES FINANCIERES	421					
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 080	10 000	0	0	0	0
TOTAL Charges	1 745 311 €	1 725 599 €	1 709 279 €	1 714 889 €	1 726 070 €	1 737 362 €
PRODUITS	CR 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022
70- PARTICIPATIONS USAGERS	69 744	72 494	80 744	80 744	80 744	80 744
Participations des usagers	66 546	69 296	77 546	77 546	77 546	77 546
Bons vacances	3 198	3 198	3 198	3 198	3 198	3 198
70- PRESTATION DE SERVICE - CAF	311 522	322 030	333 005	344 372	356 474	368 969
CAF PS CLAS	8 504	9 686	9 870	10 058	10 249	10 443
CAF PS ALSH	31 530	31 812	32 353	32 903	33 462	34 031
CAF PS ANIMATION GLOBALE	65 707	66 922	68 127	69 353	70 602	71 873
CAF PS ACF	21 983	22 379	22 782	23 192	23 609	24 034
CAF PS LAEP	21 350	21 028	21 415	21 809	22 211	22 619
CAF - PSU	162 448	170 202	178 458	187 057	196 341	205 968
70 PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	3 982	3 800	3 800	3 838	3 876	3 915
74- subventions ETAT	108 355	100 260	94 115	88 190	88 190	88 190
Etat CGET - Politique de la Ville	46 512	46 000	46 000	46 000	46 000	46 000
Etat ASP - Contrats aidés	58 289	39 932	33 787	27 862	27 862	27 862
Etat FONJEP	3 554	14 328	14 328	14 328	14 328	14 328
74- subvention METROPOLE	61 839	71 963	85 581	90 490	88 475	86 582
subvention Fonctionnement	40 420	37 995	35 715	33 572	31 558	29 664
Accompagnement RSA	13 839	21 917	21 917	21 917	21 917	21 917
Atelier socio linguistique/RSA	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
autres subventions	2 580					
appel à projets Metropole/FSE		7 051	22 949	30 000	30 000	30 000
74- subvention VILLE	642 160	629 403	622 077	611 967	602 073	592 389
CEJ & petite enfance, enfance	299 601	294 633	289 779	285 037	280 404	275 878
CEJ & jeunesse	14 407	14 407	14 407	14 407	14 407	14 407
CEL	3 500	4 300	4 300	4 300	4 300	4 300
subvention de fonctionnement globale	263 712	258 500	253 391	248 383	243 474	238 662
subvention spécifique PEF	18 824	18 450	18 083	17 724	17 372	17 027
Politique de la Ville	29 703	26 700	29 703	29 703	29 703	29 703
subvention de projets	12 413	12 413	12 413	12 413	12 413	12 413
74- subvention CAF	157 993	185 835	185 835	185 835	185 835	185 835
subvention Fonctionnement	98 160	98 160	98 160	98 160	98 160	98 160
VVV	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
REAAP	1 500	8 230	8 230	8 230	8 230	8 230
Fonds Publics et Territoires	47 240	68 240	68 240	68 240	68 240	68 240
VFS	5 093	5 205	5 205	5 205	5 205	5 205
74- AUTRES subventions	25 940	46 400	53 591	58 923	69 871	80 206
Ligue de l'enseignement + Rhone sportif	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
CARSAT	3 300					
Fonds Social Européen - PUE	20 640	21 500	21 500	21 500	21 500	21 500
Conférence des financeurs		15 400	15 400	15 400	15 400	15 400
DILCRAH		2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
projet TZC		5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Autres financements à trouver			7 191	12 523	23 471	33 806
75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 593	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500
Collectes et dons	523	700	700	700	700	700
Adhésions Familles	3 070	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800
79-TRANSFERT DE CHARGES	22 421	31 150	19 000	19 000	19 000	19 000
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	1 407 549	1 466 835	1 481 248	1 486 859	1 498 038	1 509 331
76- PRODUITS FINANCIERS	170	500	500	500	500	500
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	46 559	33 098	0	0	0	0
Ville - Donation par annulation de dépenses de fluides	29 409	9 000				
subvention exceptionnelle	10 000	10 000				
report de subvention / autre	7 149	14 098				
78-REPRISE AMORT. Et PROVISIONS	51 000	0	0	0	0	0
87-CONT. VOLONTAIRES EN NATURE	227 531	227 531	227 531	227 531	227 531	227 531
Locaux et charges locatives	216 243	216 243	216 243	216 243	216 243	216 243
Entretien, réparation, maintenance	11 288	11 288	11 288	11 288	11 288	11 288
TOTAL Produits	1 732 809 €	1 727 964 €	1 709 279 €	1 714 890 €	1 726 069 €	1 737 362 €
Résultat	-12 502 €	2 365 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Fonds de roulement en mois	3,4	3,6	3,7	3,8	3,7	3,6

La situation financière à fin 2017 a été présentée dans la partie « Evaluation du projet social 2013-2017 : Situation du centre social en 2018 » page 52 de ce dossier.

Pour arriver à un équilibre financier structurel sur la période 2018-2022 le Centre d'animation Saint-Jean devra prévoir d'autres subventions, d'autres organismes, ou d'autres sources et modes de financement pour augmenter ses recettes. Si l'augmentation escomptée n'est pas réalisée ou pas en totalité, l'association devra réduire ses charges. Etant donné qu'au 31/12/2017, les charges en ressources humaines ne peuvent être réduites compte-tenu de la charge de travail, sans réduire d'activités ; alors une réduction des charges aura un impact direct sur la réduction de la masse salariale et des activités auprès du public.

Le budget prévisionnel 2018-2022 ci-dessus part de l'hypothèse optimiste – mais pas irréaliste non plus - où de nouvelles recettes sont trouvées pour ne pas réduire les charges et les activités. Elles sont escomptées les années suivant 2018.

Ce budget comprend ainsi les hypothèses suivantes :

- **L'augmentation des tarifs des usagers** (hors Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants) **de 20%** dès septembre 2018 : de 55 000 € à 66 000 € = **+11 000€ par an de 2017 à 2019.**

Le Centre d'animation Saint-Jean a comparé ses tarifs sur les accueils de loisirs avec ceux des autres centres sociaux de Villeurbanne. Ceux du Centre d'animation Saint-Jean sont nettement plus bas pour toutes les tranches de Quotients Familiaux. Si le Centre d'animation Saint-Jean alignait ses tarifs sur ceux des plus bas des autres centres sociaux de Villeurbanne, il devrait augmenter ses tarifs de 25% en moyenne sur l'enfance. Cela pose problème par rapport à l'égalité d'accès aux loisirs des Villeurbannais. Le centre social n'a pas augmenté ses tarifs depuis des années.

Une augmentation de 20% des tarifs en moyenne sur l'ensemble des activités, dès septembre 2018, a été choisie ; elle a été annoncée en Assemblée Générale le 29 juin 2018, présentée dans le rapport moral 2017, qui a été voté par les adhérents.

- **De nouvelles subventions, jamais reçues les années précédentes, pour 17 900 €, qui ont été acceptées pour 2018 :**
 - Conférence des financeurs (projets seniors) : 15 400€ approuvés pour 2018.
 - DILCRAH – Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT - (projet ados) : 2 500€ approuvés pour 2018.
- **Des augmentations de subvention de la part de nos partenaires institutionnels, pour 3 200 €, déjà acceptées pour 2018 :**
 - la Métropole et du FSE– Fonds Social Européen- (Projet d'accompagnement socio professionnel des personnes au RSA) : de 46 000 € à 48 400 € = + 2 400 € approuvé pour 2018.
 - Ville : CEL : de 3 500 € à 4 300 € = + 800 € approuvé pour 2018.

- **Des augmentations de subventions sur des projets spécifiques, demandées à nos partenaires institutionnels, en attente de réponse pour 2018, donc incertaines, pour 74 700 € :**
 - Caf : CLAS (accompagnement à la scolarité de collégiens) : de 8 500 € à 9 700€ = + 1200 € demandés en attente de réponse.
 - Caf : REAAP (projets accompagnement de la parentalité : ateliers philo, forum théâtre) : de 1 500 € à 8 230 € = + 6730 € demandés en attente de réponse.
 - Caf : Fonds Publics et Territoires (projet d'insertion à l'Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants, et d'accueil des nouveaux arrivants) : de 47 240 € à 68 240 € : + 21 000 € en attente de réponse
 - Etat : FONJEP – Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'éducation populaire- : de 3554 € à 14 328 € = + 10 774 € demandés en attente de réponse.
 - Territoire Zéro Chômeur (Permanence Emploi Formation) : 5 000 € en attente de réponse
 - Métropole/FSE – Fonds Social Européen - (Appel à projet d'insertion par le numérique) 30 000€ demandés, pour la période de novembre 2018 à décembre 2019, en attente de réponse.

- **Des subventions reçues en 2017 sont maintenues au même montant annuel de 297 500 € sur la période 2018-2022 :**
 - Etat CGET- Commissariat général à l'égalité des territoires - Politique de la Ville : 46 000 €.
 - Ville – CEJ Jeunesse : 14 407 € + CEJ Enfance : 83 601 €
 - Ville – Politique de la Ville : 29 703 €
 - Ville – projets spécifiques (Permanence Emploi Formation, Fonds Initiative Jeunes, ALAE, psychologue pour enfants handicapés) : 12 413 €
 - Caf – subvention de fonctionnement : 98 160 €
 - Caf – Vacances Familles Solidarité, Ville Vie Vacances - : 11 205 €
 - Ligue de l'enseignement + Rhône sportif : 2 000 €

- **Les prestations de service Caf, de 311 522 € en 2017, sont maintenues et augmentent annuellement au même taux que les années précédentes, ce qui pour le centre social amène une augmentation annuelle de + 11 000 €.**
 - Animation globale, PSU (Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants 0-3 ans), PSO (Accueils de loisirs 3- 16 ans), CLAS (accompagnement à la scolarité), ACF (animations collectives familles), LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) : 311 522 € en 2017.

- **Des baisses annuelles de subvention annoncées par nos partenaires institutionnels sont prises en compte :**
 - Ville – CEJ petite enfance : 216 000 € en 2017. Réduction annuelle identique de 2.3% : 4 700 € en moins en moyenne chaque année.
 - Ville – Fonctionnement global : 263 712 € en 2017. Réduction annuelle identique de 1.98 % : 5 000 € en moins en moyenne chaque année.
 - Ville – subvention spécifique Permanence Emploi Formation : € 18 824 en 2017. Réduction annuelle identique de 1.99 % : 360 € en moins en moyenne chaque année.

- Métropole – Fonctionnement global : 40 420 € en 2017. Réduction annuelle identique de 6 % : 2 080 € en moins en moyenne chaque année.
- Etat – ASP (contrats aidés) : Transformation progressive, de 2017 à 2020, de postes en CUI -Contrats Uniques d'Insertion- et Contrats d'avenir (anciens dispositifs), en PEC –Parcours Emploi Compétences- : Passage d'une aide de 85% à 50% des salaires sur 6 postes. Aide de 58 289 € en 2017 à 27 862 € en 2020 = - 30 427 € en moins.
- **Une recherche de fonds complémentaires est engagée, pour pouvoir pallier au déficit, et maintenir les charges annuelles de fonctionnement**, qui augmentent de 0.74% par an, soit de 11 000 € chaque année. Ainsi, de 2020 à 2022, les produits sont maintenus au même montant, pourtant le résultat baisse de 11 000 € chaque année si 11 000 € supplémentaires ne sont pas trouvés chaque année (sans réduction de dépenses).
- **Dépenses : Réduction de 2550 heures de travail** annuelles, progressivement de 2017 à 2019, avec la modification de la législation sur les contrats aidés. Maintien des dépenses à seulement 0.74% d'augmentation annuelle (suivi de la réglementation de l'augmentation annuelle des salaires, réduction maximale des autres dépenses pour assurer la qualité des projets).

Parallèlement au travail de recherche de fonds complémentaires, il est prévu fin 2018 un DLA – Dispositif Local d'Accompagnement- (financé par la Caf), ainsi qu'un travail en interne sur le plan de communication, notamment à destination de financeurs potentiels.

Si des produits venaient à manquer par rapport au total des produits escomptés, les charges devraient en être baissées d'autant, entraînant la suppression d'activités.

La baisse d'activités devra alors faire l'objet de décisions, qui seront faites en concertation avec nos partenaires financiers institutionnels, et avec les adhérents du Centre d'animation Saint-Jean.

A ce jour, nous nous permettons encore d'être optimistes.

ANNEXES : PARTENAIRES DE LA CONCEPTION DU PROJET SOCIAL

Annexe 1 : Liste des partenaires ayant participé au COPIL – comité de pilotage - concernant le budget prévisionnel 2018- 2022, les enjeux, le diagnostic du quartier et les objectifs du projet social

Structure	Nom prénom	Fonction
CAF du Rhône	BRUNET-BONDU Corinne	Coordonnatrice au Département Animation Vie Sociale
	BRUNIN Laurent	Conseiller Technique en Gestion Financière au Département Animation Vie Sociale
Ville de Villeurbanne	AMBROGELLY Marc	Elu Adjoint au Maire chargé de la démocratie participative et des centres sociaux
	GANDOLFI Laura	Elue Adjointe au Maire chargée des quartiers Gratte-Ciel/Dedieu/ Charmettes et Saint-Jean
	DESCOURS Magali	Directrice - Direction de la vie associative et des centres sociaux
	AUGAGNEUR Bénédicte	Directrice - Direction de la démocratie, du développement et de la vie des quartiers
	BOUDJELLABA Mohammed	Agent de développement territorial
Etat CGET	ARDISSON Patrick	Délégué du Préfet
Métropole Grand Lyon	PELEGRINY Camille	Directrice Territoire de Villeurbanne Délégation Développement Solidaire et Habitat
Fédération des centres sociaux du Rhône	GAUTIER Pascale	Déléguée

Annexe 2 : Liste des partenaires techniques ayant participé aux réunions de concertation autour du projet social : Besoins des habitants, objectifs, activités, partenariats

Structure	Nom prénom	Fonction
Ville de Villeurbanne	AMBROGELLY Marc	Adjoint au Maire chargé de la démocratie participative et des Centres sociaux
	BELHOMME Patrick	Référent de parcours PRE
	BERNARD Corinne	Chargée de projet santé
	BERTHO Anne	Chef de service animation et coordination, direction de la jeunesse
	BOUDOUHA Hamoudi	Agent de développement sportif
	BOUDJELLABA Mohammed	Agent de développement territorial sur Saint-Jean
	BRESSON Ingrid	Intervenante sociale du CCAS
	CANNIE Hélène	Coordinatrice du développement associatif
	CHASSIGNOL Emmanuelle	Coordinatrice accueil famille
	DESCOURS Magali	Directrice - Direction de la vie associative et des centres sociaux
	HOLDNER Laura	Psychologue point accueil écoute jeunes
	GEOFFRAY Elodie	Coordinatrice Programme de Réussite Educative
	JABOULET Jérôme	Coordinateur jeunesse
	LAMECHE Laetitia	Coordinatrice emploi insertion
	MEYZONNET Steve	Coordinateur enfance
	OLLIVIER Géraldine	Ingénieur santé environnementale
	OSER MOUNERET Eva	Infirmière scolaire
	STANCHINA Corinne	Animatrice EJE Relai d'Assistants Maternels Camus Saint-Jean
	RAYMOND Samuel	Directeur adjoint - direction des sports
	RENARD Sylvie	Infirmière scolaire St Exupéry

	THOMAS Sonia	Chef de service enfance
CAF du Rhône	BRUNET BONDU Corinne	Coordonnatrice au Département Animation Vie Sociale
	CROS Stéphane	Coordonnateur au Département Animation Vie Sociale
	DJARI Sabah	Assistante sociale
	GARES CRETIN Marie-Magdeleine	Conseillère territoriale enfance jeunesse
	YELLOUZE Malika	Assistante sociale
Métropole Grand Lyon	BENAOUADI Houyem	Assistante sociale
	CHARRION Virginie	Puéricultrice
	DEBOURG Laetitia	Assistante sociale
	PELEGRINY Camille	Directrice Territoire de Villeurbanne Délégation Développement Solidaire et Habitat
	POMI Véronique	Chef de service social
	VACHER Stéphane	Chef de service santé
Fédération des centres sociaux du Rhône	GAUTIER Pascale	Déléguee
Association Nous et Vous	HADJARA Soraya	Présidente
Sport dans la ville	JIMBERT Ella	Chargée de projet partenaires publics
	ZIDANE Nassim	Responsable insertion
SLEA	DELANEAU Yannick	Educateur spécialisé
	LARRAS Elisabeth	Educatrice spécialisée
Ecole élémentaire St Exupéry	DE SAINT JEAN Christelle	Directrice
Conseil de quartier	BOYADJIAN René	Bénévole
Association ABC Diététique	DARNIS Isabelle	Directrice
Association Voisins Malins	HUMBERT Joël	Coordinateur
Théâtre National Populaire	NEAU Pierre	Chargé de mission projets de territoire